



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Unique en Suisse !

La plus fabuleuse exposition de meubles rustiques campagnards

Trisconi & Fils
à Monthey

La maison n'a pas de succursale.
Fermé le lundi

Le n° 60 ct.

Les plantes et l'état de santé du lac Léman

Voir page 14

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

VOTATIONS CANTONALES

Pourquoi des exceptions ?

La loi sur la procédure et la juridiction administratives, que le professeur Pierre Muller a exposée dans ces colonnes le 19 janvier et dont nous avons souligné quelques aspects particuliers au cours de précédents articles, va venir en votation populaire cette fin de semaine. Par son caractère très technique et par la date du scrutin située entre les élections communales et les élections cantonales, elle risque fort de ne pas attirer toute l'attention souhaitée des citoyens de ce pays. C'est bien dommage, car cette loi, nous le répétons, est faite pour renforcer le droit de ces citoyens face à l'administration, jusqu'ici juge et partie. C'est ce but fondamental de la loi qu'il convient de ne pas oublier, alors même que l'on

peut discuter sur la manière, comme cela a été longuement le cas au Grand Conseil. Un Grand Conseil qui, passant sur ses divergences quant à la forme, se retrouva unanime - moins une voix - pour accepter le projet en vote final.

Le maintien de la commission cantonale de recours en matière fiscale

La compétence du Tribunal administratif fut l'un des points sur lesquels

Gérald Rudaz
Suite page 3

Hans Wyer, candidat au Conseil d'Etat

Le comité du parti chrétien-social du district de Viège communique :
« Dans sa séance du 26 janvier 1977, tenue à Stalden, le comité du parti chrétien-social du district de Viège a pris position concernant l'élection du Conseil d'Etat. Sur proposition du parti chrétien-social de la ville de Viège, il a décidé de présenter M. Hans Wyer, président du Conseil national, comme candidat au Conseil d'Etat, à l'assemblée des délégués du parti chrétien-social du district de Viège, le 13 février prochain ».

A la satisfaction de tous

Il peut être considéré comme acquis que la candidature de M. Hans Wyer passera aisément les trois caps suivants de la procédure admise par le PDC pour l'élection des conseillers d'Etat, soit l'assemblée des délégués du parti chrétien-social du district de Viège, puis de l'Association du parti chrétien-social du Haut, le 13 février, puis l'assemblée des délégués du parti démocrate-chrétien valaisan, le 26 février.

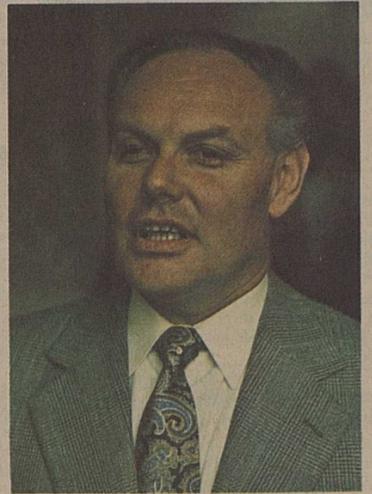
Cette conclusion découle logiquement de la personnalité de M. Hans Wyer, homme politique de très grande envergure. Les présidences du PDC suisse et du

Conseil national en témoignent.

Une seule question délicate à résoudre : la double représentation aux Chambres fédérales.

En effet, en cas d'élection de MM. Guy Genoud et Hans Wyer, seul l'un d'eux, selon la Constitution cantonale, peut siéger à Berne.

Or, nous pouvons déjà affirmer que le comité cantonal du PDC et les deux intéressés régleront cette affaire très prochainement à la satisfaction de tous. On regrettera pourtant que ces deux excellents magistrats valaisans ne puissent pas représenter, en même temps, le canton à Berne.



NF

LE « NF » SUGGÈRE



Bulletin de vote pour la votation cantonale du 30 janvier 1977
Stimmzettel für die kantonale Volksabstimmung vom 30. Januar 1977

1

Acceptez-vous la loi du 6. 10. 1976 sur la procédure et la juridiction administratives ?

Réponse
Antwort

oui

Wollt Ihr das Gesetz vom 6. 10. 1976 über das Verwaltungsverfahren und die Verwaltungsrechtspflege annehmen ?



Bulletin de vote pour la votation cantonale du 30 janvier 1977
Stimmzettel für die kantonale Volksabstimmung vom 30. Januar 1977

2

Acceptez-vous le décret du 8. 11. 1976 concernant l'adhésion du canton du Valais au concordat des 26. 4. et 8/9. 11. 1974 sur l'entraide judiciaire en matière civile ?

Réponse
Antwort

oui

Wollt Ihr das Dekret vom 8. 11. 1976 betreffend den Beitritt des Kantons Wallis zum Konkordat vom 26. 4. und 8./9. 11. 1974 über die Gewährung gegenseitiger Rechtshilfe in Zivilsachen annehmen ?

Elections communales de Martigny

Le Conseil d'Etat accepte le recours Nouvelles élections le 6 mars ?

MARTIGNY. - Nous apprenons, hier soir, que le Conseil d'Etat valaisan avait pris, dans la journée, la décision d'accepter le recours en nullité contre les élections communales du 5 décembre de la ville de Martigny, recours déposé par M^r Jean-Marie Closuit au nom de M. Georges Roduit et consorts. Le Conseil d'Etat a suivi les conclusions du Département de l'intérieur, lui-même nanti du rapport technique de la commission ad hoc désignée pour dépouiller une seconde fois les bulletins des élections communales de Martigny.

Rappelons que, lors du premier dépouillement, le bureau électoral de Martigny avait décompté 4838 listes pour 4828 votants. Afin d'équilibrer le

nombre de listes et le nombre de votants, le bureau électoral avait décidé d'annuler 10 listes. Le Conseil d'Etat n'a donc pas admis ce mode de faire et ordonne de nouvelles élections communales qui auront vraisemblablement lieu les 5 et 6 mars prochain. Le corps électoral valaisan étant appelé le premier week-end de mars pour élire les conseillers d'Etat et les députés au

Grand Conseil, les frais qu'entraînent de nouvelles élections communales seraient ainsi fortement atténués.

Il faut toutefois savoir qu'il existe encore l'éventualité d'un recours au Tribunal fédéral. Cependant, des déclarations de MM. Edouard Morand et Pascal Couchepin (que nous publions ci-dessous) il ressort que le dépôt d'un tel recours est incertain. NF

M. GUY GENOUD : « LA VOLONTÉ PARFAITE DU SOUVERAIN N'EST PAS CONNUE »

En l'absence d'un communiqué officiel motivant la décision de l'Exécutif valaisan, nous nous sommes adressés au chef du Département de l'intérieur, M. Guy Genoud, afin de connaître les raisons de l'acceptation de ce recours en nullité :

« Il est impossible d'aborder rapidement au téléphone l'argumentation juridique. La matière est en effet trop délicate pour être traitée en quelques phrases. Je puis toutefois dire en conclusion et de manière très succincte

ce qui suit : 10 listes, composées de bulletins nuls et de bulletins blancs, ont été supprimées par le bureau électoral. Ce fait n'a été contesté par personne. Il y a donc dans la masse du scrutin 10 listes de trop, soit 90 suffrages. Comme il est prouvé qu'il suffisait de 10 suffrages pour changer la répartition, autrement dit qu'on ne connaît plus la volonté parfaite du souverain, il faut donc ordonner de nouvelles élections. C'est une décision pénible à prendre mais il est de notre devoir de rechercher ce qui est juste ».

CE QU'ON EN PENSE À MARTIGNY

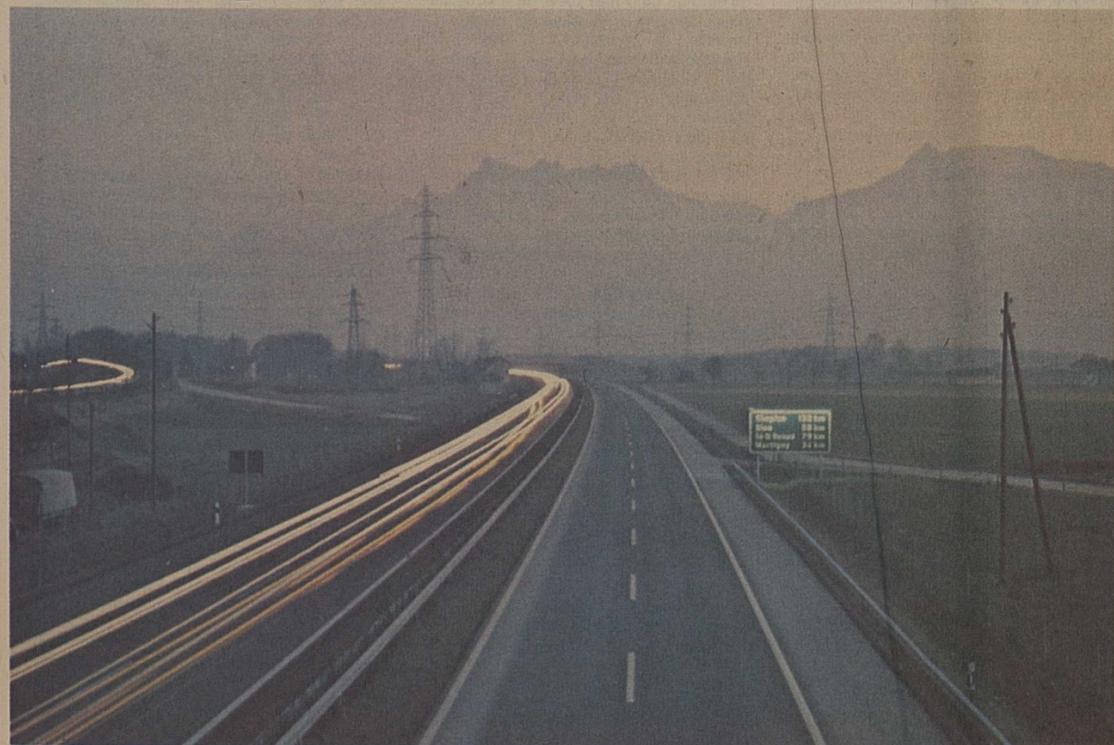
M^r Jean-Marie Closuit :
« Ce n'est que justice »

« Dès le départ, lorsque j'ai été mandaté pour faire un recours, à mon sens aucun doute ne planait quant à l'acceptation de ce dernier, en raison des erreurs manifestes commises par le bureau électoral, erreurs qui pouvaient entraîner une modification de la répartition des sièges. La responsabilité de ces erreurs incombe au bureau princi-

pal et non pas à certains scrutateurs comme l'administration communale de Martigny a bien voulu prétendre. Si les élections doivent être réorganisées, ce n'est que justice, car les effectifs des partis en présence appellent une autre répartition des sièges. Je suis convaincu que n'importe quel autre parti aurait agi dans le cas particulier de la même manière. C'est à mon sens le sentiment de l'ensemble des citoyens ».

Suite page 30

Aller plus vite vers l'autre...



Il y a le but à atteindre joyeux ou triste et les émotions qui jalonnent la route... La joie soudaine qui vous envahit devant le long ruban : l'évasion, le changement, l'autre. Le volant vibre doucement en caresse dans la main, toute la machine ronronne d'aise et la joie monte en chanson... Pénombre sur les Dents-du-Midi, la belle autoroute du Léman à la sortie de Villeneuve, nous sommes au seuil de l'attente qui s'amenuise avec le jour, au seuil d'une nuit qui sera de bonheur. Au bout il y a quelqu'un ou quelque chose.

Photo NF

La coupe du monde à Crans-Montana Marie-Thérèse Nadig remporte le combiné

Voir page 16

Huitième rapport du Conseil fédéral sur notre politique économique extérieure

Savoir se contenter de ce que l'on a !

BERNE. - Le Conseil fédéral a approuvé mercredi le huitième rapport sur la politique économique extérieure. Ce rapport décrit la situation économique mondiale et celle du commerce extérieur suisse. Il rend compte aussi des relations économiques bilatérales et multilatérales de la Suisse durant le second semestre de 1976.

La reprise économique qui, s'était manifestée dans les pays industrialisés depuis le début de l'an passé s'est ralentie pendant la deuxième moitié de l'année. Une certaine hésitation a caractérisé en particulier l'activité dans le secteur des investissements. La

production industrielle a fléchi en Amérique du Nord et au Japon tandis qu'elle est restée stagnante en Europe. D'une manière générale, la situation s'est de nouveau détériorée sur le marché du travail. On s'attend néanmoins, cette année, à une croissance économique de 4% environ dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Le ralentissement de la poussée du renchérissement constaté en 1976 se poursuivra probablement pendant l'année en cours.

En Suisse, les exportations continuent de représenter un des plus solides supports de la conjoncture économique. En 1976, l'augmentation des exportations suisses a pu se maintenir à peu près, sur le plan quantitatif, dans les limites de l'expansion du volume du commerce mondial. Les conditions de rendement de nos exportations sont cependant toujours considérées comme insatisfaisantes dans de nombreuses branches de

l'économie. Comme la faiblesse de la demande intérieure pèse sur les importations, il faut aussi s'attendre pour l'année dernière à un excédent assez élevé de notre balance des revenus.

L'humeur générale est au protectionnisme

Les efforts entrepris sur le plan international en vue d'instaurer des relations économiques mondiales plus stables et d'améliorer les rapports nord-sud se sont heurtés à des difficultés au cours de la deuxième moitié de l'année. Le risque d'un recours accru aux mesures protectionnistes a de nouveau légèrement augmenté. Si l'on considère les choses dans l'ensemble, il n'en reste pas moins qu'on a réussi à maintenir le niveau de libéralisation des échanges atteint jusqu'ici.

Collaboration italo-suisse dans le domaine de l'aluminium

MILAN. - Les cadres dirigeants des usines italiennes d'aluminium appartenant à MCS, société de financement du groupe EFIM, et à Alusuisse, se sont rencontrés récemment à Milan. Au cours de cet entretien, ils ont été mis au courant du fait que les deux groupes ont convenu de développer leur collaboration dans les domaines de l'aluminium brut et des produits semi-ouvrés.

Cet accord est intervenu aussi sur la base de l'ordre que le Comité interministériel pour la programmation économique (CIPE) avait donné à EFIM : restructurer et moderniser l'ensemble de l'activité industrielle en Italie relative à la fabrication et à la trans-

formation de l'aluminium. Il est prévu l'association des sociétés d'aluminium appartenant aux deux groupes en Italie et la réunion des onze usines jusqu'ici en copropriété ou propriété d'un seul des deux groupes en deux sociétés, l'une pour la fabrication de métal brut avec une capacité annuelle de 285 000 tonnes et l'autre pour la fabrication de semi-ouvrés avec une capacité annuelle de 130 000 tonnes.

Le plan pour la réalisation de l'accord jusqu'au 31 décembre 1977 a également été soumis aux cadres, celui pour le secteur des semi-ouvrés étant cependant appliqué à partir du 1^{er} février déjà.

Les Italiens de l'extérieur voteront-ils bientôt dans les consulats ?

Dans son édition de mardi 25 janvier, sous le titre ci-dessus, le *Nouveliste* a publié un communiqué de l'Associazione Nazionale dei Combattenti Italiani et de l'Union valdotaine.

Dans ce texte, il était écrit : « une exception a été faite l'année dernière pour les citoyens américains élisant leur nouveau président des Etats-Unis ».

Le Département politique fédéral nous a aimablement informé que cette phrase ne correspondait pas à la réalité. Certaines personnes avaient attiré l'attention du dit département sur le fait que lors des élections américaines, des citoyens de ce pays s'étaient rendus auprès de leur consulat pour voter, c'est-à-dire soit obtenir des bulletins de vote, soit se faire inscrire. Ce qui est certain c'est qu'aucune autorisation n'a été donnée pour les citoyens américains. Si ces faits ont pu se produire c'est que notre gouvernement n'a pas été informé et - si tel avait été le cas - sa réponse aurait été la même que celle donnée à plusieurs autres pays comme la France, l'Italie, les pays scandinaves, à savoir que ce n'est pas

compatible avec l'ordre public suisse. Il n'y a aucune exception pour quiconque et l'ordre public étant ce qu'il est, il n'est pas possible pour un citoyen d'un autre pays de voter à partir du territoire suisse.

Nous tenions à donner ces précisions pour enlever l'ambiguïté soulevée par l'article de deux associations italiennes.

Surproduction laitière

Un exemple qui n'engage guère à étendre à d'autres branches économiques l'intervention des politiciens...

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un arrêté urgent dont l'objectif est de réduire les excédents de lait produits par les agriculteurs suisses. Le projet prévoit l'introduction d'un contingentement de la production pendant une année. Chaque paysan aurait en principe le droit de livrer, du 1^{er} mai 1977 au 30 avril 1978, une quantité de lait équivalente à celle qu'il a commercialisée du 1^{er} mai 1975 au 30 avril 1976. En cas de surplus, le producteur paierait une taxe de 50 centimes par kilo livré en trop.

D'une manière générale, le monde agricole accueille le projet comme un moindre mal. En effet, l'administration fédérale déclare que, si l'on ne choisissait pas ce système de contingentement individuel, il faudrait augmenter de 3 centimes la retenue qui est déjà perçue à raison de 4, 5 centimes sur l'ensemble de la production ; cela coûterait 63 millions de plus à l'agriculture.

Au point de dégradation atteint aujourd'hui par le marché indigène de lait (augmentation de la production de 3,7% de novembre 1975 à octobre 1976, de 6,5% en novembre 1976 et de 8,1% en décembre 1976), il n'y a probablement pas d'autre issue que la limitation autoritaire des livraisons. Mais il est évident que l'arrêté urgent constitue en lui-même un constat d'échec de la politique agraire menée par la Confédération.

L'agriculture est le seul secteur de l'économie helvétique qui fasse l'objet d'une planification par l'autorité fédérale. C'est d'ailleurs le seul où l'intervention de la Confédération est admissible. Si les productions agricoles étaient sou-

mises exclusivement aux lois du marché libre, dans le cadre de la concurrence internationale, le sol suisse tomberait rapidement en jachère. Or il faut absolument que cette terre soit cultivée et assure l'approvisionnement du pays.

Dans l'ensemble, la production indigène ne peut assurer par ses propres moyens que la moitié des denrées nécessaires à la population. Seules quelques productions animales, en particulier celle des vaches laitières, couvrent la quasi totalité des besoins et risquent de devenir excédentaires. Dès lors, la règle d'or de la politique agraire suisse se définit ainsi : augmenter la surface des terres ouvertes (par exemple en autorisant l'extension de la culture de betteraves sucrières), limiter efficacement l'importation de fourrages étrangers afin que l'alimentation du bétail dépende davantage de la production de fourrages indigènes (encouragée par des primes de culture). Une orientation judicieuse des productions est possible, comme la Chambre vaudoise d'agriculture l'a démontré dans sa série de « mémoires », dont le cinquième a été publié en septembre 1975.

Aussi l'organisation professionnelle des agriculteurs vaudois peut-elle émettre ce jugement parfaitement fondé : « Si l'orientation des productions avait été conduite avec plus de réalisme par nos autorités, et si les importations de fourrages étaient contingentées comme l'exige la loi sur l'agriculture, jamais nous n'aurions connu de surproduction laitière. De plus, le contingentement du lait n'est certainement et malheureusement qu'une première étape vers une bureaucratisation considérable de l'agriculture ».

La Confédération, par l'un ou l'autre des conseillers fédéraux ou des docteurs en économie qui orment plusieurs commissions officielles, exprime volontiers le désir de se mêler de la conduite de l'économie et la conviction que les choses iraient mieux si la Constitution donnait à l'administration des pouvoirs d'intervention.

La politique agricole n'est certes pas facile. Mais le contingentement de la production laitière, en manifestant l'échec du Conseil fédéral dans ce secteur limité, n'engage guère à étendre l'intervention des politiciens à d'autres branches de l'économie. (G.P.V.)

Une association

pour le Ballet de Genève

GENEVE. - Une « association pour le Ballet de Genève » a été constituée mardi dans le but de fournir un soutien actif, moral et promotionnel à la troupe du Ballet du Grand-Théâtre de Genève.

A l'unanimité, l'assemblée constitutive a adopté une résolution qui invite le conseil de la fondation du Grand-Théâtre à « mettre tout en œuvre pour que le ballet du Grand-Théâtre ait l'occasion de se produire plus souvent tant à Genève qu'ailleurs ».

La résolution souhaite d'autre part « ardemment » que le conseil « veille à une répartition équitable entre le ballet et l'opéra des ressources dont il est responsable ».

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Nouvelles savoyardes

Route du Tour coupée par un semi-remorque

Un semi-remorque turc a bloqué la route de la station du Tour, en amont d'Argentière. Venant du tunnel du Mont-Blanc, ce véhicule de plusieurs dizaines de tonnes voulait se rendre à Martigny par le col des Montets. Ce dernier étant coupé par les avalanches, il continua en direction du Tour où il s'immobilisa, bloquant toute circulation.

Plusieurs heures d'effort et de gros engins furent nécessaires pour le dégager.

Rockwell ne s'installera pas à Annemasse

Grosse désillusion à Annemasse, où la municipalité avait conduit des négociations avec le groupe américain Rockwell en vue d'implanter une fabrique de boîtes de vitesses employant 120 ouvriers. Les démarches ont traîné en longueur, puis n'ont pas abouti. Un gros problème pour l'emploi.

Le service météo de Chamonix

La météo de Chamonix ne chôme pas. L'an dernier 80 165 appels ont été enregistrés sur le répondeur automatique, ce qui représente une augmentation de 91% sur l'année précédente ! Durant la saison d'été, Chamonix reçoit beaucoup plus d'appels que les centres de Lyon et Grenoble.

De nombreux visiteurs demandent en effet renseignements et prévisions et il faut encore ajouter les renseignements téléphoniques hors répondeur. Ces appels sont généralement extérieurs à la vallée, car les renseignements sont diffusés par affichages et par la radio locale. Les spécialistes de la météorologie nationale, dont les bureaux sont installés à la maison de la Montagne, donnent deux informations journalières, l'une vers 11 heures, l'autre vers 18 h. 30.

Du « lait » qui n'en est pas...

LAUSANNE. - Le « café au lait » ou le « chocolat » que l'on peut « tirer » dans les usines, les bureaux, les hôpitaux, etc., de certains distributeurs automatiques de boissons ne contiennent pas du lait en poudre comme on pourrait le supposer, mais un « agent blanchissant de café », indique la Fédération romande des consommatrices (FRC) dans le dernier numéro de l'achète mieux.

Ce succédané a la composition suivante : « sirop de glucose, graisse végétale, caséine, antimottant, émulsifiant, anti-oxydants et colorants » et est fabriqué aux Pays-Bas. Il est pour le moins surprenant que les autorités d'un pays producteur de lait autorisent

« une telle tromperie du consommateur », estime la FRC. Tout en interdisant que le mot « lait » figure sur l'automate, elles ont autorisé l'agent blanchissant « parce que les fabricants d'automates ont prétendu que la vraie poudre de lait donnerait un mauvais goût au café », relève-t-elle. En fait, affirme la FRC, les sociétés de location d'appareils préfèrent le succédané pour une raison de prix.

La FRC indique par ailleurs que l'Union centrale des producteurs suisses de lait a placé, pour répondre de façon active à cette « invasion d'additifs chimiques », des distributeurs automatiques de vrai lait et de produits laitiers.

TRIBUNE LIBRE

Problèmes agricoles: les fonds de compensation

Voilà un objet qui a la primeur de tous les problèmes agricoles que l'on rencontre en ce moment.

Nos organisations auront du travail ces prochains jours, pour étudier de nouvelles formules de réglementation des fonds de compensation. Il fallait s'y attendre depuis qu'un expéditeur s'est retiré de l'UNEX, à cause de certains abus de règlement.

En date du 13 décembre 1976, Profruit a dénoncé le fonds de compensation. Cette dénonciation est faite, en principe, en vue d'une restructuration du fonds afin de l'adapter à la situation présente d'excédents structurels dans la plus grande partie des articles.

En fait de restructuration, Profruit demande la suppression de la réduction de 4 centimes par kg net sur la marge commerciale en cas de livraison au fonds, du paiement dans les trente jours à chaque commerce d'acomptes proportionnels à sa participation aux actions du fonds, de la suppression du droit de veto lors des décisions de la commission de gestion, de la suppression de la participation du commerce au fonds de compensation supplémentaire.

Il est vrai que toutes ces modifications sont liées aux quatre conditions suivantes :

1. bases légales adéquates rendant obligatoire l'adhésion de tous ceux qui commercialisent les fruits et légumes du Valais et qui sont établis dans le canton, notamment les commerces expéditeurs et les producteurs en général ; aucune exception ne pourrait être tolérée ;
2. le respect des décisions prises dans les bourses quant aux prix production et départ Valais ;
3. la définition et le respect efficaces des rôles dévolus au commerce et à la production ;
4. l'organisation d'un contrôle strict relatif à l'application des points précédents.

Le fonds de compensation créé en 1965 a pour but, selon l'article 2 du règlement, de régulariser l'écoulement des produits des cultures fruitières et maraîchères du canton et de soutenir les prix officiels et les marges commerciales.

En aucun cas, il n'est stipulé que le fonds doit être le meilleur acheteur de

fruits et légumes, et un oreiller de paresse pour nos organes responsables.

Après avoir pris connaissance de l'utilisation des fonds pour 1975, on doit constater que l'on a dépensé pour les : pommes 948 769 francs ; poires 2 723 234 francs ; tomates 921 733 francs. Ont aussi fait l'objet de retenues, les framboises, les abricots, les fraises et les carottes.

Les dépenses pour les pommes sont calculées jusqu'au 1^{er} juin 1975, il y a eu d'autres actions par la suite, elles seront reportées sur le compte 1976.

Il est aussi pénible de constater, qu'en date du 3 mai 1976, on a subsidié pour vendre à l'industrie certaines variétés de pommes, à des prix supérieurs à ceux payés à la production. Exemples : canada I prix à la production 77 ct subsidié à 85 ct ; starking I prix à la production 75 ct subsidié à 83 ct.

Sans vouloir méconnaître les services que le fonds a rendu à la production et au commerce, on doit admettre qu'une révision complète du règlement est nécessaire et obligatoire.

Il faut espérer que les représentants des producteurs sauront faire admettre leurs revendications. Ils le feront après avoir entendu les producteurs qui sont les premiers intéressés.

A mon avis, et comme me disait le président de la fédération des producteurs, il faudra trouver des solutions pour une participation plus équitable de tous les partenaires, sans oublier que jusqu'à ce jour la part des producteurs était de neuf dixièmes.

Je pense que l'idée du président de la fédération des producteurs serait que le fonds devrait servir d'abord à éliminer le surplus de consommation et de garantir seulement un 10 à 20% du reste.

Si je ne fais erreur, on doit avoir dans le cadre de l'Unex pratiqué avec succès en 1975, ce système pour la commercialisation des carottes.

Ce que l'on ne doit pas oublier dans les discussions à venir, c'est l'instauration d'un fonds de compensation à l'échelon national, afin de mieux résister aux pays de la CEE, qui pratiquent soit le système de la taxe compensatoire, soit le dumping.

J'ose espérer que les contacts ne seront pas pris au dernier moment

comme on a l'habitude de le faire si souvent, pour nous obliger à prendre des décisions à l'improvvisé.

Pour justifier la nécessité d'une remise à neuf des fonds de compensation, je citerai les propos des responsables de nos organisations de producteurs, en commençant par le président de l'Association agricole du Valais qui disait que la situation de la production est au bord de l'abîme, et que les fonds ne font que retarder sa chute.

Le président de la fédération des producteurs est plus explicite puisqu'il déclarait dernièrement que le moment est venu d'affirmer que l'effort financier consenti par certaines régions pour soutenir des prix sur le plan suisse, devient insupportable.

Que l'appui moral ne suffit pas, qu'il faut concrétiser l'esprit de solidarité autrement qu'en grandes théories, et que l'heure de l'action a sonné.

Quant à moi je suis le premier à reconnaître que le fonds de compensation est une arme qui doit être utilisée avec autant de prudence que de sagesse, pour régulariser la loi de l'offre et de la demande, afin de pouvoir contrer ceux qui, par des moyens antisociaux, font gonfler l'offre en manipulant la demande.

Il faudra surtout que l'on n'oublie pas, dans l'élaboration du prochain règlement, de faire figurer un article stipulant une retenue progressive pour protéger la profession et la culture familiale.

S'il est normal que le paysan travaille pour vivre, il n'est pas logique qu'il vive pour travailler.

Bender Alexis

PS. En 1976, les fonds de compensation pour les williams, les golden et les abricots n'ont pas fonctionné correctement.

L'agence PUBLIVAL SION a le plaisir de vous annoncer la

Semaine Toscane

patronnée par le CENTRE D'ARTISANAT TOSCAN qui se déroulera du 28 janvier au 4 février à l'hôtel



PROGRAMME

- Tous les jours : Cuisine toscane à la pâtisserie de l'hôtel et boutique d'artisanat toscan
- 29 janvier : Défilé de mode dès 20 h. 30
Collection automne-hiver 77-78 en exclusivité
- 1er février : Défilé de mode dès 20 h. 30
Collection printemps-été 77 en exclusivité
- 3 février : Gala de parfums florentins accompagné d'un cocktail offert par le Centre d'artisanat toscan

Publival - Sion - 027 / 23 29 43

Votre annonce est lue par plus de 65% des ménages

Votations cantonales

Suite de la première page

le Parlement cantonal discute abondamment. L'idéal, pour certains, aurait été que le Tribunal administratif soit chargé de sauvegarder la légalité de tous les actes de l'administration. Pour des raisons d'ordre pratique, d'une part, et par suite d'un choix politique, d'autre part, la loi cite un certain nombre d'exceptions au champ d'application (art. 2). C'est ainsi qu'elle maintient la commission cantonale de recours en matière fiscale, ce qui fait l'objet de divers commentaires dans l'opinion publique.

Il faut savoir que la nouvelle loi fiscale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier

dernier, comporte une procédure spécifique. Il faut également que le Tribunal administratif sera bel et bien l'autorité de recours en matière fiscale, même si l'instance de décision et de révision échappent à la juridiction administrative. La raison majeure de ce maintien de la commission cantonale est qu'elle satisfait au principe de la double instance et que, sur le plan pratique, elle joue un rôle de « crible » très important au moment où il faut s'attendre à une surcharge de dossiers en raison des nombreuses et nouvelles taxes qu'est appelé à payer le contribuable.

Au Grand Conseil, des députés ont fait valoir que le maintien de cette

Pourquoi des exceptions ?

commission cantonale ne serait pas bien vu par le peuple qui comprendrait mal que l'on inaugure... par une exception si importante, une nouvelle procédure. Finalement, pour les raisons indiquées ci-dessus, tout le monde se rallia à la teneur proposée de l'article 2, qui fut voté à l'unanimité.

Le coût de la loi

La délégation de la compétence, au Grand Conseil, de porter de trois à cinq le nombre des juges du Tribunal administratif, fut un autre « point chaud » du projet.

Le groupe démocrate-chrétien s'opposa à cette délégation de compétence, estimant qu'avec le maintien de la commission de recours en matière fiscale, appelée à trier un grand nombre

de dossiers, le nombre de trois juges pour le Tribunal administratif devait suffire et que c'est ce nombre fixe qu'il fallait maintenir à l'article 65. Les avis furent partagés à ce sujet et, au vote final, la délégation de compétence (trois à cinq juges) fut repoussée par 58 voix contre 37.

En ce qui concerne les dépenses annuelles que provoquera la nouvelle loi, il faut se contenter d'estimations. Un calcul établi par l'inspection cantonale des finances aboutit à un montant net de 500 000 francs. Ce chiffre paraît bien modeste en regard du prix inestimable que représente la sauvegarde du droit des citoyens. On peut dire que le but visé par la loi sera atteint avec le minimum de moyens puisque c'est le nombre fixe de trois juges qui a finalement été accepté. Au lieu du chèque en blanc qu'aurait constitué la formule

élastique d'un trois à cinq dépendant du bon vouloir du Grand Conseil, c'est sur une organisation bien déterminée du tribunal que l'on peut voter. Nous souhaitons vivement que l'on vienne voter cette loi qui intéresse chacun de nous, en dépit d'une date du scrutin plutôt favorable à la désertion qu'à une honorable participation à l'heure où le peuple valaisan s'intéresse plus à élire qu'à voter !

Gérald Rudaz

P.-S. - Nous ne reviendrons pas sur le deuxième objet des votations cantonales, qui est le concordat sur l'entraide judiciaire en matière civile. Il s'agit d'une formalité permettant au Valais d'adhérer à ce concordat dont le seul but est de faciliter l'administration de la justice d'un canton à l'autre.

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

L'ÉGLISE A BESOIN D'HOMMES COURAGEUX

L'audience générale du mercredi est une espèce de dialogue, qui offre aux participants l'occasion de connaître quelque chose de la pensée du pape, de l'Eglise. Aussi bien chacune de ces rencontres est-elle pour nous une source de joie et d'émotion et, entre toutes les choses que nous aimerions vous confier, nous sentons le besoin de choisir celle qui, sur le moment, nous semble la plus opportune.

Confiance...

Eh ! bien, notre parole, aujourd'hui, sera une invitation à la confiance. Elle nous est suggérée par les circonstances présentes en même temps que par une exhortation fréquente de notre Maître et Sauveur dans l'Evangile : « Que votre cœur ne se trouble pas ». Ce mot revient fréquemment sur les lèvres du Christ.

Ces paroles sont très belles, elles sont rassurantes, nous ferons bien de les garder dans notre esprit et d'y revenir avec confiance. En même temps ces paroles nous avertissent que nous nous trouvons dans des conditions qui ne sont ni tranquilles, ni heureuses. Si le Seigneur nous recommande de ne pas craindre, c'est que nous sommes en danger. Cette constatation ne fait pas tort à la parole du Christ. Il en est bien ainsi : humainement parlant, nous ne traversons pas une période de normalité, de tranquillité, nous, les chrétiens.

... et vigilance

Ouvrons les yeux. Nous vivons en des temps difficiles. Jésus, il est vrai, nous donne courage, il veut que nous croyions à son assistance et à son art tout divin de faire tourner à notre avantage spirituel toutes les choses, fussent-elles douloureuses et contrairement à nos desseins, selon saint Paul, « tout concourt au bien de ceux qui aiment

Dieu ». Mais il est également vrai que Jésus nous exhorte maintes fois à la vigilance, qu'il nous veut attentifs aux signes des temps, qu'il nous annonce la tristesse pour ainsi dire inséparable de la vie chrétienne et que, toujours par le même apôtre, il nous exhorte à vivre en portant la panoplie de Dieu pour pouvoir résister au mal... La vie chrétienne est une lutte. Elle ne saurait s'accommoder de la peur, de l'indolence ou de l'indécision la vie de celui qui a choisi le Christ comme modèle, comme guide et comme rédempteur.

Et bien, s'il en est ainsi, notre vocation aujourd'hui c'est le courage. Les temps sont difficiles ; nous devons être prêts à les vivre en témoins de la foi, en hommes droits (étrangers aux calculs de l'égoïsme, de la peur, de la lâcheté, de l'opportunisme), en hommes rendus « surhommes » par le baptême, en citoyens loyaux et sincères, conscients d'appartenir aussi à la cité de Dieu appelée maintenant l'Eglise, notre « société de l'esprit », une, sainte, catholique et apostolique. C'est-à-dire que nous devons être des chrétiens qui n'ont pas besoin d'emprunter les principes fondamentaux de la vie et du progrès à des philosophies et à des théories sociales opposées à la foi chrétienne, que nous savons vraie et inépuisablement féconde d'esprit de sacrifice et d'amour.

Courage, donc, fils et frères présents à cette conversation paternelle. Courage.

DU CYCLE D'ORIENTATION AU COLLÈGE

Après un rapport annuel 1975/1976, que nous avons reproduit dans nos colonnes en été dernier et où le recteur du collège de Sion, M. l'abbé Schwery, considérait les échecs scolaires d'un regard sévère et lucide, voici qu'il a rédigé à la fin du premier trimestre de cette année scolaire un « rapport intermédiaire » concernant les classes de première année.

Ce rapport est destiné à l'usage des professeurs du collège de Sion. Des extraits ont été communiqués aux directeurs des cycles d'orientation concernés, mentionnant la situation de leurs anciens élèves dans la difficile adaptation aux programmes du 2^e degré.

Le recteur du collège a bien voulu nous communiquer quelques commentaires sur ce rapport intermédiaire qui nous paraît du plus haut intérêt pour l'ensemble des parents et élèves du système scolaire valaisan.

Le cycle d'orientation et les études supérieures

Un recteur de collège doit s'intéresser aux plans d'étude, programmes et méthodes d'orientation de ses futurs étudiants. Indépendamment même de la formation de base nécessaire pour pouvoir suivre des études gymnasiales, il est lié par les prescriptions formelles de la Commission fédérale de maturité. En effet, l'article 10 de l'ordonnance du 22 mai 1968 (ORM), décrétée par le Conseil fédéral, précise : « Les écoles qui préparent à l'examen de maturité des types reconnus (...) doivent comprendre AU MOINS SIX ANNÉES COMPLÈTES d'études ».

Pour retarder d'un an le choix des filières d'études (voire de 2 ans, étant donné la possibilité de transferts dans les CO et les collèges), le DIP du canton du Valais a obtenu l'accord des instances fédérales pour faire du cycle d'orientation un tout cohérent d'au moins deux ans. C'est là un avantage très net sur l'ancien système où les décalages d'âge importants entraînaient la quasi impossibilité des transferts et des réorientations scolaires.

De ce seul point de vue déjà, il importe donc que le bilan de l'expérience soit positif

dans les collèges. En effet, si par malheur nos nouvelles structures devaient être corrigées, au lieu de la retarder, nous devrions ANTICIPER la date du choix des études afin de couvrir les 6 ans de collège exigés par l'ORM.

Bilan d'une première demi-année d'expérience au collège

En automne 1976, pour la première fois, le collège recevait les élèves du nouveau Cycle d'orientation valaisan. Les résultats de fin du 1^{er} trimestre étaient si inattendus qu'une petite enquête s'imposait dans d'autres établissements.

Les conclusions dépassent toute espérance

Les années précédentes, les nouveaux élèves du collège de Sion comportaient entre 31 et 33 % d'échecs à la fin du premier trimestre ; ce pourcentage baissait quelque peu après un temps d'adaptation et se soldait en fin d'année par 30,41 % d'échecs définitifs (juin 1976).

Cette année, pour les seuls élèves venant des cycles d'orientation, sur l'ensemble des 3 collèges (Sainte-Marie-des-Angeles et Ecole supérieure de commerce compris), sur un total de :

341 élèves, les 81,23 % ont d'ores et déjà les moyennes assurées pour être promus en fin d'année.

Si 17 élèves sont « à la limite » - tenant compte de la progression habituelle en cours d'année - on s'attend à 6 ou 7 % de réussites en plus en fin d'année.

Les élèves qui devront donc répéter la 1^{ère} année (ce qui n'est ni nouveau ni catastrophique) ne représenteront guère que les 10 à 11 %.

Et - fait remarquable - sur ces 341 nouveaux venus, seuls 7 élèves ne nous paraissent pas du tout à leur place dans un collège.

Orientation et démocratisation

Les chiffres ci-dessus semblent confirmer que la subdivision du cycle d'orientation en deux voies (A et B), avec les multiples possibilités de transferts en cours ou en fin d'année durant 3 ans, est une RÉUSSITE quant à l'orientation des futurs étudiants.

Certes, des parents seront chagrinés de ne pas pouvoir offrir (ou « imposer ») la filière des études à leurs enfants.

Mais ceux qui prétendent que « tous » les jeunes auraient le droit de faire des études - quelles que soient leurs capacités - confondent la « démocratisation des études » avec la « démagogie ».

POUR TOUTES VOS ANNONCES

Dans toute la mesure du possible, nous vous invitons à nous transmettre vos annonces par écrit. Vous éviterez ainsi des erreurs toujours fâcheuses tout en ayant la garantie d'une exécution irréprochable de vos désirs.

Nous vous en sommes d'avance reconnaissants.

Vos dévoués
PUBLICITAS-VALAIS

Victor Gillioz

Libres opinions politiques

VOTATION SUR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF (II) UNE ÉTAPE À FRANCHIR RÉSOLUMENT

La loi sur la procédure et la juridiction administratives devrait attirer aux urnes, durant le prochain week-end, nombre de citoyens et citoyennes, pour plusieurs raisons.

D'abord parce qu'elle les concerne directement et prétend mieux garantir l'exercice de leurs droits.

Ensuite parce que, abstraction faite de dispositions techniques et d'organisation qui intéressent les juristes, cette loi pose une question simple et de pure politique, au meilleur sens de ce terme : faut-il créer, pour arbitrer les conflits entre les citoyens et l'Etat cantonal, une autorité judiciaire indépendante de l'administration ?

Enfin parce qu'il ne s'agit pas, cette fois, de réparer et recréer un vieil édifice, mais bien d'établir une institution nouvelle.

Le besoin de cette institution au sein de la population valaisanne est apparu voici un siècle déjà : en 1875, l'exigence d'un tribunal administratif fit l'objet d'un article de la Constitution ; à cette époque toutefois, ce besoin pouvait être modéré en raison de la rareté des occasions de friction entre l'Etat cantonal et les citoyens.

Une autorité indépendante de l'administration

Mais depuis lors, la diversification et l'essor de notre économie, le développement des voies et moyens de circulation et de communication, ont créé une nouvelle société, aux rouages infiniment plus complexes. Ceux-ci se seraient grippés si l'Etat n'y était intervenu, dans un but de soutien, d'équilibre et de contrôle. Ces interventions reposaient sur un besoin de justice, de protection des droits, d'affinement des obligations.

C'est donc par lois et décrets que l'on en a fixé les formes, l'objet et les buts, et il n'y a pas de comparaison possible entre le volume de la législation administrative auquel était soumis le citoyen en 1875, et celui qui régit la vie sociale du citoyen de ce dernier quart de XX^e siècle.

Rares il y a cent ans, les occasions qu'a aujourd'hui le citoyen d'être concrètement

soumis à ces dispositions administratives sont devenues quotidiennes, et quotidiennes les occasions de conflits.

En pareille situation, la réaction normale du justiciable est toujours de se demander si ce qui est exigé de lui est juste, s'il est traité de la même façon que ses concitoyens, et si les limitations faites à sa liberté d'agir trouvent fondement dans les besoins de l'intérêt général, tels que définis par la loi.

D'où le besoin profond d'obtenir que la première décision prise puisse être vérifiée et réexaminée par une autre autorité. A ce besoin, les institutions actuelles du canton répondent déjà : aucune autorité administrative ne peut y prendre sans recours, ses décisions.

Mais justement parce que les occasions de litiges sont devenues fréquentes, et parce que ces litiges correspondent, sous une forme ou sous une autre, à une opposition entre intérêt particulier du citoyen et intérêt général défini par la loi, le besoin d'obtenir justice certaine postule un réexamen fait par une autorité indépendante de l'administration.

En effet, par nature et par fonction, l'administration doit avoir pour premier souci l'intérêt général. A ce point de vue, sans que l'on doute de sa volonté d'objectivité et de service, l'administration a qualité de partie aux contestations de droit administratif. Et la simple logique veut que le soin de trancher soit confié à un organisme neutre, dans des

formes garantissant au justiciable d'être pleinement entendu.

C'est de ce raisonnement que résulte la mise sur pied d'un tribunal administratif et d'une procédure administrative.

Besoin réel et profond

Que le besoin en soit profond et réel est prouvé par le simple fait que la loi aujourd'hui soumise au vote a été l'objet, dans les années 1960, de quatre motions successives et d'une interpellation au Grand Conseil. L'on ne voit pas que des députés se soient aussi souvent et aussi obstinément engagés pour obtenir cette institution, si les cercles électoraux devant lesquels ils répondent ne les en avaient fortement pressés.

L'on ne voit pas non plus que les deux votes successifs sur le projet présenté par le Conseil d'Etat aient pu être acquis à l'unanimité du Grand Conseil, ou à l'unanimité moins une voix, si les députés n'avaient constaté que le coût de l'institution créée serait limité, supportable, et en rapport avec son utilité.

Au sujet de ce coût, il faut souligner que, dans le but exprès de répondre au souci d'économie qu'éprouverait le peuple, et de faciliter ainsi son acceptation de la loi, Conseil d'Etat et Grand Conseil ont restreint au maximum le nombre des juges permanents (trois) ; le Grand Conseil s'est aussi refusé la faculté d'augmenter ultérieurement ce nombre sans passer par voie législative et nouveau scrutin populaire.

Dans ces conditions, et moyennant ces garanties, du point de vue du seul justiciable, la législation proposée n'aura donc pratiquement que des effets positifs.

L'on ne ferait cependant pas le tour du problème, si l'on n'examinait aussi les effets de l'institution créée sur l'administration des communes et de l'Etat ; il faut en effet s'assurer que, mis en œuvre pour renforcer la protection du citoyen, le projet ne nuit pas à l'intérêt général. Cet examen fera l'objet d'un second exposé.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrais, téléphone jour et nuit 027/55 65 50.

Auto-secours sierrais. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.

Grène, Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.

Dancing La Locanda. - Ouvert jusqu'à 2 heures Tél. 027/55 18 26

Bibliothèque communale et régionale. - Heures d'ouvertures : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30. Samedi de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.

Pharmacie de service. -

Jeudi 27, Magnin, tél. 22 15 79
Vendredi 28, Fasmeyer, tél. 22 16 59.
Dimanches et fêtes : 9 heures - 12 heures : 15 heures - 21 heures
En dehors de ces heures : pour ordonnances médicales urgentes seulement : 21 21 91 (poste de police) ; surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburant. - 24 heures sur 24, tél. 027/22 57 16.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24.

Dépannage. - Jusqu'au 29 janvier, garage des Alpes, tél. jour et nuit : 36 16 28.

Service de dépannage du 0,8 %. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœlfray 22 28 30.

D' CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : irrégulière.
Dans un volume de transactions animé, les plus-values ont prédominé dans tous les secteurs.

AMSTERDAM : en baisse.
A l'exception de quelques valeurs isolées, les déchets l'ont emporté au fil des compartiments.

BRUXELLES : en baisse.
Dans un marché étroitement irrégulier,

aucune modification bien importante n'a pu se faire jour.

MILAN : meilleure.
Dans un marché sélectif, seuls certains titres de premier rang ont fait preuve de fermeté.

LONDRES : en hausse.
Sous la conduite des vedettes industrielles, le Stock Exchange s'est raffermi sur un large front.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	170
dont traités	114
en hausse	25
en baisse	55
inchangés	34
cours payés	309
Tendance générale bancaires	plus faibles irrégulières
financières	allégées
assurances	plus faibles
industrielles	plus faibles
chimiques	plus faibles
obligations suisses	soutenues
obligations étrangères	soutenues

CHANGE - BILLETS

France	49.50	51.50
Angleterre	4.20	4.50
USA	2.48	2.56
Belgique	6.60	6.85
Hollande	98.—	100.—
Italie	26.—	28.—
Allemagne	103.—	105.—
Autriche	14.50	14.80
Espagne	3.50	3.70
Grèce	5.50	7.—
Canada	2.44	2.54

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and C. Inc., Genève.

PRIX DE L'OR

Lingot	10 675.—	10 825.—
Plaquette (100 g)	1 065.—	1 100.—
Vreneli	96.—	106.—
Napoléon	104.—	114.—
Souverain (Elisabeth)	113.—	123.—
20 dollars or	540.—	565.—

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, téléphone 22 45 80.

Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24 : le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi de 9 à 11 heures et de 15 à 19 heures et le jeudi de 15 à 19 heures.

Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Galerie Artival, rue de Lausanne 29. - Heures d'ouverture : du lundi au vendredi (y compris) de 17 à 20 heures. Le samedi matin, de 10 h. à 11 h. 30.

Galerie Grande-Fontaine. - Expositions Marco Richterich, peintre et Zahawi, sculpteur-potier iranien. Du samedi 22 janvier au 19 février. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30 et le soir sur demande. Fermé le dimanche et lundi.

Dancing Le Galion. - Ouvert jusqu'à 2 heures.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.

Nendaz-Station. - Scotch-bar Lapin-Vert ouvert de 21 à 2 heures, tél. 88 20 03.

CSFA-Sion. - 30 janvier 1977. Fond à Evolène. Inscription et renseignements au 22 22 77 jusqu'au 29 janvier 1977.

Patinole. - 8 heures à 11 h. 30, public et écoles ; 14 heures à 16 h. 30, public et écoles ; 20 h. 30 à 22 heures, Curling-Club.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, tél. 6 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37h

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

- Salade de fonds d'artichauts émincés
- Côtes de mouton
- Pommes sautées
- Mousse au chocolat

L'âge ? Il vous oublie si vous l'oubliez.

(Juliette Gréco)

LE PLAT DU JOUR

Salade de fonds d'artichauts émincés

La salade est notre lot quotidien. Mais offrez-vous une version raffinée.

Prenez des fonds d'artichauts congelés (ils sont plus fermes) que vous jetez tels quels dans de l'eau bouillante vinaigrée. Il en faut trois au moins par personne. Laissez-les refroidir. Puis coupez-les en tranches comme des croissants de lune. Ajoutez de l'échalote finement hachée. Prenez des pointes d'asperges en boîte que vous rincez abondamment. Egouttez bien. Puis parsemez-les sur vos fonds d'artichauts. Nappez d'une sauce moutarde citronnée : prenez une cuillère de moutarde, délayez avec du jus de citron. Salez, poivrez puis montez comme une mayonnaise avec de l'huile d'arachide ou de tournesol.

DEMANDEE PAR PLUSIEURS LECTRICES...

La recette de la sauce bolonaise

Pour huit à dix personnes : une boîte de sauce tomate, 400 à 500 g de bœuf haché finement, deux oignons, deux gousses d'ail, 200 g de champignons de Paris, un demi-litre d'eau ou de bouillon (un cube de bouillon de poule), sel, poivre, romarin en poudre, beurre, viande.

Faites revenir la viande hachée dans une cocotte avec 100 g de beurre. Ajoutez sel, poivre et une petite cuillerée à thé de romarin en poudre. Ajoutez le concentré de tomate, l'ail et les oignons broyés. Mouillez avec le bouillon de poule, relevez la sauce avec une cuillerée à café de viande. Nettoyez et hachez les champignons, faites-les blondir dans du beurre, ajoutez-les à la sauce. La sauce doit être ni trop épaisse, bien relevée d'ail, de romarin et de poivre fraîchement moulu. Servez avec des nouilles et du parmesan râpé.

LES PRODUITS NATURELS POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON

L'eau de Javel
Vous l'utiliserez pour : Blanchir, détacher (taches fraîches colorées) ou désinfecter le linge blanc et les couleurs « grand teint » dont vous êtes sûre : l'action de l'eau de Javel est d'autant plus forte que l'eau utilisée pour diluer est chaude. Il est prudent d'utiliser l'eau de Javel uniquement à froid. Vous l'emploierez à doses normales : deux cuillerées à soupe par

VOTRE BEAUTÉ

Si votre cou est flétri

N'oubliez pas que l'eau froide est un excellent procédé pour raffermir. Prenez un gant de toilette, plongez-le dans de l'eau très fraîche. Essorez-le. Saisissez-le d'une main par un bout et frappez-vous-en le cou d'un geste sec. Pas question de vous faire mal, mais plutôt de faire circuler le sang. Si vous possédez un réfrigérateur, vous pouvez aussi ouvrir votre freezer et passer sur votre cou, de haut en bas, pendant trente secondes, un cube de glace. N'insistez pas davantage, car la glace « brûle » ! et protégez-vous d'une serviette, car elle coule...



... sortir pour lui donner encore un baiser, malgré le froid.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1976 by Los Angeles Times

BOURSE DE ZURICH

Suisse	24.1.77	26.1.77
Brigue-Viège-Zermatt	95 off.	85 d.
Gornergratbahn	640 d.	660 d.
Swissair port.	647	646
Swissair nom.	593	592
UBS	3310	3325
SBS	413	410
Crédit Suisse	2715	2715
BPS	2120	2100
Elektrowatt	1690	1695
Holderbank port.	436	435
Interfood port.	2550	2510
Juvena port.	190 d.	185
Motor-Columbus	915	910
Erlikon-Bührlé	2000	2000
C ^e Réassurances port.	4300	4310
Winterthur-Ass. port.	1945	1930
Zurich-Ass. port.	10125	9975
Brown, Boveri port.	1580	1550
Ciba-Geigy port.	1380	1365
Ciba-Geigy nom.	641	640
Fischer port.	650	645
Jelmoli	1190	1180 d.
Héro	3110 d.	3140
Landis & Gyr	770	730
Losinger	660 d.	660 d.
Globus port.	2075	2075
Nestlé port.	3435	3410
Nestlé nom.	2025	2030
Sandoz port.	4850	4840
Sandoz nom.	2150	2120
Alusuisse port.	1370	1395
Alusuisse nom.	532	532
Sulzer nom.	2900	2875

Bourses européennes

Air Liquide	F	24.1.77	26.1.77
Au Printemps		44	44
Rhône-Poulenc		78.10	80
Saint-Gobain		111.70	111.80
Finsider	Lit.	210	201 1/2
Montedison		318	315
Olivetti priv.		984.75	974
Pirelli		1190	1216
Daimler-Benz	DM	345.30	345.80
Karstadt		343.80	345
Commerzbank		188	192
Deutsche Bank		274.80	279
Dresdner Bank		217	222.20
Gevaert	b. Fr.	1220	1212
Hoogovens	fl.	35.20	35.10

USA et Canada	24.1.77	26.1.77
Alcan Alumin.	60 1/2	62 1/4
Amex	138 1/2 d.	136 1/2 d.
Beatrice Foods	67 1/2	67
Burroughs	199	186 1/4
Caterpillar	133 1/2 d.	134 1/2
Dow Chemical	102	98 1/2
Mobil Oil	161 1/2	167
Allemagne	83.5	83 1/2
BASF	160 1/2	162 1/2
Bayer	139 1/2	141 1/2
Demag	150 d.	149 d.
Hoechst	142 1/2	145 1/2
Siemens	265	263
VW	139 1/2	141
Divers		
AKZO	28 1/2	28 1/2
Machines Bull	14 3/4	14 3/4
Courtaulds	4 1/2	4 1/2
De Beers port.	7 1/2	7 1/4
ICI	15 d.	15 1/2
Pechiney	39 1/2	39
Philips Gloeil.	26 1/4	25 3/4
Royal Dutch	130 1/2	133
Unilever	123	120 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	459	469
Anfos 1	122	123
Anfos 2	107.50	108
Foncipars 1	200	2020
Foncipars 2	1115	1135
Intervalor	62.75	63.75
Japan Portfolio	400	410
Swissvalor	222	225
Universal Bond	82	83
Universal Fund	94.50	95.50
AMCA	31 3/4	32 1/4
Bond-Invest	76	76 1/2
Canac	79	79 1/2
Denac	65 1/2	66
Espace	169	171
Eurit	104 1/2	105 1/2
Fonsa	90 1/2	91 1/2
Germaic	96 1/2	97 1/2
Globinvest	61 1/2	62
Helvetinvest	106.1	—
Pacific-Invest	77	78
Safit	112	114
Sima	172	—
Canada-Immobil	680	690

Bourse de New York

	25.1.77	26.1.77
American Cyanam.	28 5/8	28
American Tel & Tel	63 3/4	63 1/2
American Tobacco	44 1/2	45 1/8
Anacoda	—	—
Bethleem Steel	38	37 1/8
Canadian Pacific	16 3/8	16 1/8
Chrysler Corporation	21 3/8	21 3/4
Dupont de Nemours	128 1/4	127 1/2
Eastman Kodak	77 1/4	77
Exxon	53	53 1/8
Ford Motor	59 3/4	60 1/4
General Dynamics	56 1/4	56
General Electric	52 3/4	53
General Motors	75 1/8	75
Gulf Oil Corporation	30 1/8	30
IBM	270	268 1/4
International Nickel	34	33 5/8
Int. Tel & Tel	34 3/4	34 1/4
Kennecott Cooper	30 1/4	28 7/8
Lehmann Corporation	11 5/8	11 1/2
Lockheed Aircraft	10 5/8	10 1/2
Nat. Dairy Prod.	46 1/4	44 5/8
Nat. Distillers	24 5/8	24 1/4
Owens-Illinois	54 3/8	54 1/4
Radio Corp. of Arm		



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
De Bertolucci
1900 (2^e partie)
Film dès le début des séances

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Philippe Noiret, Bernard Blier, Ugo Tognazzi
Venez rire avec eux !
MES CHERS AMIS
Un film de Mario Monicelli, sans aucun doute le film le plus drôle...

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures
LE SAUVAGE
de J.-P. Rappeneau avec Yves Montand et Catherine Deneuve. Les Robinsons de l'amour.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures et nocturne à 23 heures
JOSEY WALES HORS-LA-LOI
avec Clint Eastwood. Un grand western qui vous enthousiasmera

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir à 21 heures
COURS APRÈS MOI QUE JE T'ATTRAPE !
Annie Girardot et J.-P. Marielle dans une délicieuse comédie

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Dimanche matinée à 15 heures
LA COURSE À LA MORT DE L'AN 2000
Grand Prix du festival du film fantastique

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
Un film d'Alain Tanner
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
DRACULA PÈRE ET FILS
Un film de Molinaro avec Christopher Lee et Bernard Menez

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi, samedi et dimanche
LA FUREUR DE VAINCRE

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Un « western » avec Bud Spencer
CINQ GACHETTES D'OR
Demain à 20 h. 30 - 16 ans
Le deuxième film de la « Trilogie » de Pagnol
FANNY

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 7 ans
Immense succès = prolongation 2^e semaine
L'AILE OU LA CUISSE
avec Louis de Funès et Coluche

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 18 ans
Le superthriller de John Schlesinger qui triomphe sur tous les écrans romands
MARATHON MAN
avec Dustin Hoffman et Marthe Keller

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le deuxième film de la « Trilogie » de Pagnol
FANNY
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans
Alain Delon dans le film de José Giovanni
COMME UN BOOMERANG

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Dès ce soir à 20 h. 30 - Enfants admis dès 12 ans
Jean Gabin, Bourvil et Serge Reggiani
LES MISÉRABLES
Une formidable réédition

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Peter Cushing dans le tout nouveau film d'horreur du spécialiste Terence Fisher
FRANKENSTEIN ET LE MONSTRE DE L'ENFER

BEX Rex

A 20 heures - Enfants admis dès 7 ans
En prolongation de Monthey
Louis de Funès et Coluche dans
L'AILE OU LA CUISSE
A 22 heures - Dès 18 ans révolus
UN COUPLE SI PERVERS
Strictement pour adultes

«Affolant»
Nouvelle chute des prix à

La Boutique
J. Eggs à Sierre

Vente spéciale autorisée
du 15 au 31 janvier 1977
36-2209

à **MAGRO** Ouvrier:

Fendant Rapilles 5.50
litre

Fromage à raclette 9.30
Combe 22 kilo



TELEVISION



RADIO

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 17.45 **Point de mire**
La Radio suisse romande rappelle le memento du jour
 - 17.55 **Téléjournal**
 - 18.00 **TV-jeunesse**
Aujourd'hui : le Japon, avec « Opération mer bleue ». Un film sur la lutte contre la pollution d'une mer intérieure.
 - 18.25 **Courrier romand**
Genève.
 - 18.50 **Nounours**
Pour les petits
 - 18.55 **Les lettres volées (19)**
 - 19.15 **Un jour, une heure (1)**
La vie politique, sociale, culturelle de Suisse romande.
 - 19.40 **Téléjournal**
 - 20.00 **Un jour, une heure (2)**
 - 20.15 **Temps présent**
Le magazine de l'information.
Ce soir : Portrait d'Henry Kissinger par Claude Smadja.
 - 21.15 **Rendez-vous en noir**
D'après le livre de William Irish. Le quatrième rendez-vous. Avec : Didier Haudepin : Le fiancé ; Daniel Auteuil : L'inspecteur Camaret ; Muriel Catala : Madeline ; Laurent Mallet : Alex ; Georges Riquier : Henri Damand, etc.
 - 22.10 **Patinage artistique**
Championnats d'Europe. Libre messieurs. En différé d'Helsinki.
 - 23.10 **Téléjournal**

tv Suisse alémanique

- 16.00 **Seniorama**
Emission pour les personnes âgées, présentée par Eva Mezger-Haefeli. Informations diverses, avec Paul Spahn. IDEM, une association de volontaires au service de l'hôpital cantonal de Zurich. Sortir de l'hôpital : mais après ? Interview de Karen Meffert avec une assistante sociale
- 16.45 **Ikebana**
L'art du bouquet (4^e épisode)
- 17.00 **Pour les petits**
La maison où l'on joue
- 17.30 **Télévision scolaire**
Un Biennois : Jörg Steiner. (Avant-première pour le corps enseignant)
- 17.55 **Pause**
- 18.10 **Psychologie enfantine**
La peur de la nuit (4^e épisode)
- 18.40 **Fin de journée**
- 18.50 **Téléjournal**
- 19.00 **Pour les aînés d'aujourd'hui et de demain**
Emission de Karen Meffert
- 19.30 **Point chaud**
Emission régionale
- 19.35 **Avant 20 heures**
Les programmes
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.20 **Spectacle de cirque**
Extraits d'une soirée à la Deutsches Landhalle de Berlin
- 21.05 **Actualités**
- 21.50 **Téléjournal**
- 22.05 **Patinage artistique**
- 23.05 **Les programmes. Fin**

tv Suisse italienne

- 8.10 **Télévision scolaire.** Randonnées géographiques. La Hollande : terre arrachée à la mer
- 8.40 **Fin**
- 10.00 **Télévision scolaire.** Reprise
- 18.00 **Pour les enfants.** Prisonniers dans le zoo de Mars et l'équipe de la Télévision : dessins animés réalisés pour le concours « Le rat sur Mars ». La gazette du puzzle : notes de notre envoyé spécial Giorgio Laneve. Grisoù, le petit dragon, conte animé : 10. Les rails.
- 18.55 **Ski Boy.** « E.I.B. » Série
- 19.30 **Téléjournal**

- 19.45 **Le monde où nous vivons.** La vie des animaux, d'Ivan Tors : les serpents venimeux
- 20.15 **Ici Berne.** Par Achille Casanova
- 20.45 **Téléjournal**
- 21.00 **Reporter.** Hebdomadaire d'information
- 22.00 **Patinage artistique.** Championnats d'Europe. Libre messieurs. En différé d'Helsinki
- 23.00 **Téléjournal**
- 23.10 **Fin**

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

- 12.15 **Réponse à tout**
- 12.33 **Midi première**
- 13.00 **TF1 actualités**
- 13.35 **Télévision régionale**
- 13.50 **Objectif santé.** Prestations aux handicapés de moins de 20 ans
- 14.00 **Les 24 jeudis.** 14.05 Un pays pas comme les autres. 14.30 Trois têtes, une boule, deux mains. 14.50 Accidents domestiques chez l'enfant. 15.00 Les professions para-médicales. 15.30 Eine Kulturstadt : Hamburg. 16.00-16.55 Rendez-vous à quatre heures. 16.00 En direct avec la presse. 16.15 Un lieu théâtral. 16.55 A propos des réseaux de communication. 17.25 Mécanique sur coussin d'air
- 18.00 **A la bonne heure.** Le poids de la mode
- 18.35 **Nounours**
- 18.40 **L'île aux enfants**
- 19.03 **La lune papa (19)**
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.43 **Emissions des partis politiques.** La majorité
- 20.00 **TF1 actualités**
- 20.30 **La famille Cigale (4).**
- 21.22 **L'événement**
- 22.25 **Patinage artistique.** Championnats d'Europe : figures libres messieurs
- 23.25 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

- Flashes information à 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 et 18.45
- 13.35 **Magazine régional**
- 13.50 **Accordéons en balade**
- 14.05 **Aujourd'hui madame.** Les femmes veulent-elles jouer un rôle dans la cité ?
- 15.05 **La nouvelle équipe.** 6. La chasse au magot
- 15.55 **Aujourd'hui magazine.** 18.00 Fenêtre sur...
- 18.35 **Le palmarès des enfants**
- 18.55 **Des chiffres et des lettres**
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.44 **La tirelire**
- 20.00 **Journal de l'A2**
- 20.30 **Le grand échiquier**
Si la grève des comédiens se poursuit, le programme de remplacement serait :
- 20.33 **L'histoire de Jacob et Joseph.** Téléfilm de M. Cacoyannis. Avec : Keith Mitchell, Tony Lo Bianco, etc.
- 22.13 **Concert.** 5^e Symphonie de Prokofiev, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson
- 23.30 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

- 18.45 **FR3 jeunesse**
- 19.05 **La télévision régionale.** Terroir 22
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.40 **Tribune libre**
Le mouvement solidariste français
- 19.55 **FR3 actualités**
- 20.00 **Les jeux de 20 heures**
- 20.30 **La kermesse héroïque.** Un film de Jacques Feyder. Avec : Françoise Rosay, Jean Murat, André Alerme, Louis Jouvet, etc.
- 22.20 **FR3 actualités**

NF NF NF

VOTRE JOURNAL

Notre sélection du jour

« Rendez-vous en noir »

d'après le livre de William Irish : « 1^e quatrième rendez-vous ». Réalisation : Claude Grinberg.

En rapprochant des faits communs à plusieurs affaires criminelles, l'inspecteur Camaret suit la piste d'un maniaque qui tue le 31 mai et exprime sa satisfaction sadique dans un message.

Par des recoupements, Camaret parvient à dresser une liste de cinq personnes visées et arrive à la conclusion que la vie de la jeune Madeline Damant est menacée. Il prévient les parents. La jeune fille est entourée de toutes les précautions possibles. Malheureusement Madeline, déjouant elle-même les plans de la police, se jette dans une aventure qui fait d'elle la quatrième victime. Camaret, vaincu, a maintenant la preuve que le cinquième nom de la liste sera la future cible du tueur.

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) puis à 23.55.
- 6.00 **Le journal du matin**
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 **Billet d'actualité**
 - 8.05 **Revue de la presse romande**
 - 8.15 **Chronique routière**
 - 8.25 **Memento des spectacles et des concerts**
 - 8.40 **Microscope**
 - 9.05 **La puce à l'oreille**
 - 10.05 **Conseils-santé**
 - 12.00 **Le journal de midi**
 - 12.05 **Les uns, les autres**
 - 12.15 **Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur**
 - 12.30 **Edition principale**
 - 14.05 **Des ronds dans l'eau**
 - 16.15 **Feuilleton : Le crime de Sylvestre Bonnard (19)**
 - 17.05 **En questions**
 - 18.00 **Le journal du soir**
 - 18.20 **Edition régionale**
 - 18.40 **Informations sportives**
 - 18.50 **Revue de la presse suisse alémanique**
 - 19.00 **Edition nationale et internationale**
 - 19.30 **Paroles**
 - 20.05 **Communauté radiophonique des programmes de langue française**
Grand Prix de l'information
 - 22.05 **Baisse un peu l'abat-jour...**
 - 23.05 **Blues in the night**

Radio romande II

- 7.00 **Suisse-musique**
- 9.00 **Informations**
- 9.05 **Le temps d'apprendre : Cours d'allemand**
- 9.20 **Initiation musicale**
- 9.45 **Etudier à tout âge**
Documents choisis dans nos archives
- 10.45 **L'atmosphère de Vénus**
- 11.00 **Suisse-musique**
- 12.00 **Midi-musique**
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **2 à 4 sur la 2**
La librairie des ondes
- 16.00 **Suisse-musique**
- 17.00 **Rhythm'n pop**
- 17.30 **Jazz-live**
- 18.00 **Informations**
- 18.05 **Redilemele**
- 18.55 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.30 **Novitads**
- 19.40 **Jazz en réédition**
- 20.00 **Soirée musicale interrégionale**
En intermède : Chronique musicale
- 23.00 **Informations**

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 **Espresso.** 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Miracle de la voix. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 **Rendez-vous de midi.** 14.05 Nouveaux livres. 14.45 Lecture. 15.00 **Musique récréative de l'Orchestre de la Radio suisse.** 16.05 Théâtre. 17.05 **Onde légère.** 18.20 Orchestre de la Radio suisse. 18.45 Sport. 19.00 **Actualités.** Musique. 20.05 **Alibi : Entretien.** 21.00 **Le concert du jeudi.** 22.05 **Black Beat.** 23.05-24.00 **Entre le jour et le rêve.**

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30.
- 6.00 **Musique et informations.** 9.00 **Radio-matin.** 11.20 Mozart, vous et moi. 12.00 **Informations de midi,** avec à 12.10 **Revue de presse.** 12.30 **Actualités.** 13.10 **Lecture.** 13.30 **Elixir musical.** 15.00 **Paroles et musique.** 16.00 **Pour le plaisir.** 18.00 **Vive la terre.** 18.35 **Actualités régionales.** 19.00 **Concert public à la page de Beethoven, Schubert et Mendelssohn.** 23.00 **Jazz.** 23.55-24.00 **Nocturne musical**

météo

Refroidissement

Pour tout le pays : à l'exception de quelques brèves éclaircies, le temps sera le plus souvent très nuageux ou couvert et des averses se produiront encore. La limite des chutes de neige s'abaissera jusque vers 900 mètres. La température sera voisine de 5 degrés au nord des Alpes et de 3 au sud. Vent du sud-ouest, modéré en plaine et fort en montagne.

Evolution pour vendredi et samedi : très nuageux ou couvert, précipitations localement sous forme de neige jusqu'en plaine.

Le temps à Sion hier à 13 heures : couvert, pluie, 5 degrés.

L'agence «UNA» enquête

SANS TENIR COMPTE DES APPELS, CHENG TERMINE TRANQUILLEMENT SON TRAVAIL...

Venez vite.

Vous êtes loin.

Attrapez mon appareil.

Vous y êtes presque.

Au secours!

© COSMOPRESS, GENÈVE

Rip Kirby

PAS DE DANGER ! NOUS AVIONS DES MASQUES, DES VOITURES VOLÉES... TOUT ÉTAIT PRÉVU !

ET LA POLICE NE RISQUE PAS DE T'ARRÊTER, APRÈS ÇA, MALDO ?

JE SUIS SI CONTENT QUE J'ACHÈTERAI DES CERISES À PIERRE, PUISQU'IL NE PARLE QUE DE ÇA !

MALDO A DÉVALISÉ LE CAMION BLINDÉ ! CRAA !

distribué par opera mundi

4.2489



Jeudi 27 janvier à 21 h. 15 : « Rendez-vous en noir » : Le quatrième rendez-vous, avec G. Riffard.

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Un plat de saison !

CHOUCROUTE

ou COMPOTE AUX RAVES

sachet de 500g **1.-** sachet de 1kg **1.90**

Action

LARD FUMÉ
1/2 kg

2.95
au lieu de 3.75

Action

SAUCISSON
VAUDOIS 1/2 kg

5.-
au lieu de 6.25

TÊTE DE PORC
SALÉE
sans os 1/2 kg

1.50

Poivre noir en grain, verre de 60g **.90**
(100g = 1.50)

Clous de girofle verre de 17g **.60**
(100g = 3.53)

Dans nos poissonneries
de Sion et Sierre

Colin
norvégien
frais 1/2 kg
sans tête

4.-
au lieu de 6.-

Au rayon traiteur

Action

Jambon à l'os
100g

1.60
au lieu de 1.80

Action

Oranges
de Jaffa
cabas de 2 1/2 kg

1.-

Action

Butter cookies
454g

4.80
au lieu de 5.60
(100g = 1.057)

De la **MIGROS** évidemment!

Divers

meubles
de style
réfection
de salon
tapis
rideaux
stores

**Roland
Reichenbach
Michel
Germanier**

Tapissiers-
décorateurs

Tél. 027/
22 38 73
Rue de
Lausanne 50
1950 Sion

OCCASIONS



MACHINES A COUDRE DE TOUTES MARQUES
CONTROLEES ET REVISEES, EN PARFAIT ETAT

dès Fr. 70.-
avec garantie

Elna S.A.

Avenue du Midi 8, Sion
Tél. 22 71 70

PIONEER

P20 4,1 kg 51 cm³

P40 6,3 kg 65 cm³

P50 7,4 kg 82 cm³
electronic
automatic
anti-
vibration

Les scies
à chaîne de
haute qualité
pour tout
travail et
chaque budget

PIONEER

Grande
BAISSE

5 CV	790.-	690.-
7 CV	1310.-	1180.-
8 CV	1480.-	1340.-

Fleisch SA
1907 Saxon
Machines agricoles - 026/6 24 70

→ Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11 ←



Les bulles argentées que j'expirais remontaient tout droit vers le canot. L'ovale clair, qui se penchait par-dessus bord, devait être le visage de Marco, qui avait commencé sa surveillance. De même que je le voyais penché au-dessus du bord, de même il devait m'apercevoir encore ; la peinture jaune de la bouteille d'air faisant contraste, je le savais d'expérience, avec le fond noir de la mer. Dans très peu de temps, Marco me perdrait de vue.

La limite au-delà de laquelle un plongeur s'enfonce dans l'obscurité dépend de la nature de l'eau. Elle se situe entre 30 et 35 mètres, même si, pour le plongeur lui-même, l'obscurité commence sensiblement plus tard. Plus je descendais, et plus l'ordre habituel des choses, avec un haut et un bas, une droite et une gauche, cessait d'exister pour moi. Il n'y avait plus qu'un immense espace vitreux — à travers lequel je glissais comme une météorite à travers le cosmos — qui allait en s'assombrissant. Je pouvais reconnaître parfaitement les lieux où la lumière, qui pénétrait à partir de la surface, perdait son pouvoir. La nuit commençait par un crépuscule bleuâtre, qui devenait de plus en plus noir, disparition complète de la moindre lueur. L'idée me vint que j'avais peut-être nagé bien au-delà du plateau et que j'étais en train de me laisser tomber dans un gouffre sans fond. Mon cœur se mit à battre plus vite et le résultat de cela fut que je commençai à respirer d'une façon précipitée et irrégulière. Je compris ensuite que cette idée folle ne m'était venue

que parce que j'avais perdu de vue, durant quelques instants, la corde de guidage ; je me pressai aussitôt contre ce lien rassurant entre la surface et le fond de la mer, jusqu'à ce que je le touche de l'épaule. La corde me rendit confiance. Aussi longtemps que je ne m'éloignais pas d'elle, je n'étais pas complètement abandonné à moi-même. En fait, elle m'indiquait simplement la direction, vers le bas comme vers le haut, mais rien que la sensation d'avoir près de moi un objet appartenant à l'ancien ordre des choses me tranquillisait. L'espace était vide. Je continuais à descendre sans rencontrer un seul poisson. Rien d'étonnant. Les poissons de cette zone étaient presque tous des habitants de grottes et ne s'aventuraient que rarement hors des rochers qui les abritaient.

Offres et demandes d'emplois

PROVINS VALAIS

cherche, pour son office central à Sion

employé de commerce

pour son service de facturation.

Nous demandons :

- personne active, consciencieuse avec pratique de la branche
- connaissances de la langue allemande et du traitement par électronique souhaitées
- disposition pour le travail en équipe
- âge désiré : 25-35 ans

Nous offrons :

- prestations sociales et avantages d'une grande entreprise moderne
- place stable et sûre pour personne capable
- ambiance de travail jeune et agréable

Entrée : à convenir.

Faire offre détaillée à
PROVINS VALAIS
 M. Michel Morend
 Service du personnel
 1951 Sion 36-5227

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

cherche pour son siège de Sion

comptable expérimenté

pour ses services de révision et de comptabilité.

Activité variée comportant des responsabilités. La préférence sera donnée à candidat de 25 à 30 ans. Formation supérieure souhaitée. Place stable. Caisse de retraite.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et références à la direction de la Société anonyme fiduciaire suisse, place du Midi 40, 1951 Sion. 36-20855

L'EST VAUDOIS
JOURNAL DE MONTREUX
 PREMIER D'YVERDON
 COTIER DE LEysin

Montreux
 Quotidien régional d'information

Etes-vous intéressé à collaborer à notre journal ?

Si oui, vous êtes probablement la personne dont nous avons besoin !

Nous cherchons un

représentant en publicité

(âge dès 25 ans)

Nous demandons :

- si possible de bonnes connaissances de la publicité ou de la vente
- une excellente moralité et de l'entregent
- disposer éventuellement d'une voiture personnelle

Nous offrons :

- une clientèle existante avec possibilité de développement
- une ambiance de travail agréable
- salaire fixe, commissions et frais
- prestations sociales d'une entreprise moderne

Date d'entrée à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats, photo et prétentions de salaire à P.-A. Wenker, chef du service de publicité de l'Est Vaudois, 1820 Montreux. Discrétion assurée. 22-202

Atelier d'architecture S.I.A. du Valais central
 cherche comme **collaborateur**

- **architecte**
- ou
- **architecte-technicien**
- ou
- **dessinateur** qualifié

ayant suffisamment de connaissances et d'expérience pour assumer les responsabilités inhérentes à un collaborateur devant travailler de façon indépendante.

Faire offre écrite, en y joignant les pièces usuelles, sous chiffre P 36-20862 à Publicitas, 1951 Sion.

cojo

Centre Coop Martigny
engage

boucher qualifié

Semaine de 5 jours
Avantages sociaux
d'une grande entreprise

Faire offre au
026/2 22 07
2 25 84

LINDT & SPRÜNGLI

Pour notre service administratif de la vente nous cherchons une

secrétaire

de préférence de langue maternelle française, avec de très bonnes connaissances d'allemand. La candidate doit en premier lieu effectuer des traductions de l'allemand en français, ainsi que de la correspondance française et allemande sous directives et de son propre chef.

Nous sommes en mesure d'offrir à cette nouvelle collaboratrice un travail varié et intéressant, ainsi que tous les avantages d'une entreprise industrielle moderne (salaire adapté aux capacités, prestations sociales généreuses, horaire libre, restaurant du personnel, etc.).

Veuillez adresser votre offre au chef du personnel des

Fabriques de chocolats Lindt & Sprüngli SA
 8802 Kilchberg
 Tél. 01/715 22 11

Choisir Lindt
révèle votre bon goût

Travail à domicile

Bureau commercial, équipé d'un ensemble électronique de gestion, de précision

prendrait du travail de **facturation à domicile**

Service rapide, précis et discret.

Offres à case postale 24
 1964 Conthey. 36-20853

Aimez-vous le contact ?

Si oui, vous êtes le

représentant

pour notre équipe.

Nous demandons :

- assiduité et engagement total
- initiative
- voiture
- âge idéal : 25 à 40 ans
- marié
- activité précédente peu importante

Nous offrons :

- position de vie assurée
- rayon de travail attribué (clientèle existante)
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses (étrangers permis C) sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14838 Rb à Orell Füssli Werbe AG, case postale, 5401 Baden.

Nom : Prénom : NF

Rue :

Localité :

Date naiss. : Profession :

Entrée : Téléphone :

Jeune fille, 19 ans, sérieuse, bonne présentation, français, allemand, notions d'anglais, débutante en dactylo

cherche place

plein temps ou partiel

A Sion. Dans commerce, bureau ou autres. Libre tout de suite.

Tél. 027/36 10 63
36-705

Cherche

jeune fille

20 ans minimum, Suisse ou permis C, pour le 1^{er} avril, 3 mois ou 1 année. S'occuper enfant 2 ans et aider petits travaux ménagers. Logement indépendant. Genève

Tél. 022/93 75 50

On demande pour exploitation fruitière, 10 ha

jeune homme ou arboriculteur sérieux, installation mécanisée et moderne. S'adresser avec prétentions de salaire à

J. Schaerer, Chavalet, Bex
Tél. 025/5 22 13

On cherche pour coupe et câblage de bois environ 500 m³ rive gauche alt. 1200 m

équipe de bûcherons

Ecrire sous chiffre P 36-300178 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-restaurant-pizzeria Chez André, Sierre
Cherchons

sommelière

Entrée immédiate ou à convenir. Travail en équipe.

Tél. 027/55 12 08 36-1201

Auberge des Collines, Sierre,
cherche pour tout de suite ou à convenir

sommelière

Débutante acceptée. Place à l'année. Ambiance de famille.

Tél. 027/55 12 48 89-41339

Commerce de Martigny cherche

secrétaire

pour travaux de correspondance et statistiques, deux à trois demi-journées par semaine.

Faire offre avec prétentions de salaire à l'heure sous chiffre 89-41344 à Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion.

Représentant

à la commission est cherché

Branche ameublement. Eventuellement à temps partiel.

Offre sous chiffre P 36-901744 à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT
Je cherche

jeune serveuse

pour le 1^{er} février 1977. Vie de famille, chambre à disposition, La Côte-Perroy

Tél. 021/75 15 53 à partir de 18 heures

Supermarché en station
engage dès le 1^{er} juin

jeune boucher de plot

Bonnes conditions. Bon salaire. Appartement à disposition

Ecrire sous chiffre P 36-20832 à Publicitas, 1951 Sion

Le chemin de fer
Aigle - Ollon - Monthey - Champéry
engage

wattman - contrôleur de train

Nationalité : suisse.
Age maximum : 30 ans.
Formation par AOMC.

Faire offre par écrit à la direction du Chemin de fer Aigle - Ollon - Monthey - Champéry
Place de la Gare 6
1860 Aigle. 36-7013

Pour prendre des responsabilités dans l'organisation interne de l'entreprise, nous cherchons

personne dynamique

env. 25 à 30 ans, sachant correspondance allemande et française et connaissance de la comptabilité. Salaire adapté aux capacités.

Prendre contact au 026/5 45 22 ou avec Jorak SA, jouets en gros, 1926 Fully. 22-350426

Pour propriété aux environs de Lausanne, nous cherchons

cuisinière qualifiée

ayant déjà travaillé dans un ménage privé.

Très bon salaire, ambiance et conditions de travail agréables.

Faire offres avec références sous chiffre PF 900213 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Café-restaurant-pizzeria Chez André, Sierre
Cherchons

sommelière

Entrée immédiate ou à convenir. Travail en équipe.

Tél. 027/55 12 08 36-1201

Auberge des Collines, Sierre,
cherche pour tout de suite ou à convenir

sommelière

Débutante acceptée. Place à l'année. Ambiance de famille.

Tél. 027/55 12 48 89-41339

Commerce de Martigny cherche

secrétaire

pour travaux de correspondance et statistiques, deux à trois demi-journées par semaine.

Faire offre avec prétentions de salaire à l'heure sous chiffre 89-41344 à Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion.

Représentant

à la commission est cherché

Branche ameublement. Eventuellement à temps partiel.

Offre sous chiffre P 36-901744 à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT
Je cherche

jeune serveuse

pour le 1^{er} février 1977. Vie de famille, chambre à disposition, La Côte-Perroy

Tél. 021/75 15 53 à partir de 18 heures

Supermarché en station
engage dès le 1^{er} juin

jeune boucher de plot

Bonnes conditions. Bon salaire. Appartement à disposition

Ecrire sous chiffre P 36-20832 à Publicitas, 1951 Sion

IMCO INTERNATIONAL
cherche quelques personnes pour

occupation le soir

3 h. par soir, 3 soirs par semaine (au choix). Voiture indispensable
Tél. 027/36 29 78 vendredi 28 de 10 à 14 heures

Café du Commerce, à Fully
cherche

sommelière

Entrée immédiate

Tél. 026/5 30 51 36-20846

Commerce de machines de bureau
cherche

représentant

désirant être intéressé dans l'affaire par apport.

Faire offre écrite sous ch. P 36-901743 à Publicitas, 1951 Sion

Confiserie à Sion
cherche

vendeuse

Congés réguliers. Bon salaire. Eventuellement débutante

Tél. 027/22 13 66 36-20847

Ecole Alpina
1874 Champéry (1070 m)
cherche pour entrée immédiate

professeur de mathématiques

et de sciences (moderne et traditionnelle).

Petites classes, élèves de 12 ans, jusqu'à 2 ans du bachot

Faire offre manuscrite, joindre photo

Orchestre duo

libre pour soirées et bals privés ainsi que pour **carneval 1977**

Tél. entre 18 et 20 h. au 027/55 20 86 - 55 82 15 36-20745

Patinage artistique : aux championnats d'Europe d'Helsinki

LES SOVIÉTIQUES I. RODNINA - A. ZAITSEV CONSERVENT LEUR TITRE

Une habitude dont le public ne se lasse pas. Pour la cinquième fois, la pétulante Irina Rodnina et son partenaire Alexandre Zaitsev ont remporté à Helsinki le titre européen par couples. Leur démonstration fut un enchantement sur le plan esthétique. Cette fois cependant, ce ne sont pas eux qui ont fait figure de précurseurs dans le domaine technique. Leurs compatriotes Marina Tcherkasowa (14 ans) et Sergei Chachrai (19 ans) ont réussi pour la première fois en championnats d'Europe un quadruple saut porté.

Les vainqueurs ont connu deux petits accrocs, deux imperceptibles hésitations qui se sont traduites par une adhésion moins enthousiaste du jury. Seule la juge roumaine leur attribua la note 6, mais les 5000 spectateurs leur réservèrent une vibrante ovation.

Les seconds, leurs compatriotes Vorobiewa-Vlasov ont manqué singulièrement de réussite. Irina était victime d'une chute à un double lutz. Cet incident leur faisait perdre leur maîtrise habituelle. Ils commettaient plusieurs fautes techniques mais visiblement les juges avaient programmé leur deuxième place. Seul le Suisse Markus Germann les taxa, non pas sur leur réputation, mais sur leur pâle exhibition, donnant des notes moyennes de 5,4 et 5,5.

Le troisième couple soviétique procura plus de satisfactions. La légèreté corporelle de la toute menue Marina Tcherkasowa autorisait toutes les audaces à son partenaire qui la faisait voltiger inlassablement dans les airs. Le public apprécia particulièrement leur spirale de la mort. Il y eut toutefois une fausse note avec une chute de la petite Marina sur un double axel.

Les trois médailles sont donc revenues aux représentants de l'URSS. Le couple helvétique, qui ouvrait les feux de la compétition, a perdu sa dixième place. Chantal Zurcher (12 ans) et Paul Huber (22 ans) ont terminé leur premier championnat d'Europe à la onzième et dernière place. Pourtant leur libre provoqua des applaudissements mais le couple suisse eut de réelles bavures. Sa marge de risque d'erreurs est encore trop grande. Après vingt secondes, Huber chuta à la réception d'un double ritberger. Il se repréna bien mais trois autres fautes flagrantes n'échappaient pas aux juges qui donnaient des notes entre 4,5 et 4,8. Sur le plan artistique, Chantal Zurcher et Paul Huber n'avaient rien à envier aux couples allemands et français qui les précèdent.

Classement final de l'épreuve par couples : 1. Irina Rodnina/Alexandre Zaitsev (URSS) 9/141,08 points ; 2. Irina Vorobiewa/Alexandre Vlasov (URSS) 19/136,74 ; 3. Marina Tcherkasowa/Sergei

Chachrai (URSS) 28/133,97 ; 4. Manuela Mager/Uwe Bewersdorf (RDA) 34/132,77 ; 5. Sabine Baess/Tassilo Thierbach (RDA) 49/128,24 ; 6. Ingrid et Alan Spiegl (Tch) 50/127,74 ; 7. Elzbieta Luczynska/Marek Chrolenko (Pol) 69/120,60 ; 8. Susanne Scheibe/Andreas Sischwitz (RFA) 70/119,30 ; 9. Sabine Fuchs/Xavier Videau (Fr) 78/117,83 ; 10. Gabriele Beck/Jochen Stahl (RFA) 92/114,27 ; 11. Chantal Zurcher/Paul Huber (S) 96/112,62.

Messieurs : vers un duel serré

L'épreuve masculine, dont les figures libres auront lieu jeudi soir, sera marquée, à Helsinki, par un duel entre deux anciens champions du monde : le Soviétique Vladimir Kovalev (24 ans) et l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann (21). Au terme du programme court d'hier, les deux favoris ne sont séparés que par huit centièmes de point.

Classement avant le programme libre : 1. Vladimir Kovalev (URSS) 13,5 / 85,08 ; 2. Jan Hoffmann (RDA) 13,5 / 85,00 ; 3. Pekka Leskinen (Fin) 28,5 / 81,64 ; 4. Robin Cousins (GB) 40,5 / 79,32 ; 5. Jiri Ovtchinnikov (URSS) 41 / 78,88 ; 6. Konstantin Kokora (URSS) 58 / 76,48 ; 7. Miroslav Soska (Tch) 67 / 75,12 ; 8. Ronald Koppelt (Aut) 68,5 / 74,72 ; 9. Mario Liebers (RDA) 74,5 / 74,24 ; 10. Kurt Kuerzinger (RFA) 92,5 / 68,76.

Programme court : 1. Hoffmann ; 2. Cousins ; 3. Kovalev ; 4. Ovtchinnikov ; 5. Leskinen.

Danse : encore l'URSS

Comme prévu, les Soviétiques Irina Moisejeva et Andreï Minenkov, anciens champions du monde, ont pris la tête de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées. Un deuxième couple soviétique occupe la deuxième place du classement provisoire. Il est formé de Natalia Linitchuk et de Gennadi Karponosov. La retraite des champions du monde et olympique Ludmilla Pachomova et Alexandre Gorchkov ne devrait donc pas empêcher l'URSS de conserver le titre.



HOCKEY SUR GLACE

Uzwil gagne à Langenthal

Dans ce match en retard de la poule de relégation de LNB, c'est Uzwil qui s'est imposé à Langenthal et non le contraire, comme cela a été annoncé par erreur mardi soir. Le club de la Suisse orientale a triomphé 4-3 (1-2, 2-1, 1-0).

Par ce succès acquis à l'extérieur, Uzwil garde l'espoir d'échapper à la relégation.

CLASSEMENT

1. Lucerne	7	5	-	2	27-26	10
2. Forward	6	4	1	1	32-23	9
3. Olten	7	4	1	2	46-30	9
4. Genève Serv.	7	3	-	4	27-24	6
5. Rot-Blau	7	3	-	4	29-35	6
6. Fleurier	7	3	-	4	30-39	6
7. Langenthal	6	2	-	4	23-37	4
8. Uzwil	7	2	-	5	21-32	4

Communiqué LSHG

CHAMPIONNAT 2^e LIGUE - GR. 12

Champéry I - Ayer	14-6
Ayer - Sembrancher	8-2
Lens - Ayer	4-5
Lens - Martigny II	7-2
Sembrancher - Zermatt	19-1
Champéry I - Ayer	10-6
Charrat - Nendaz	4-2

CHAMPIONNAT 3^e LIGUE GR. 12 A - D

Bagnes - Champéry II	5-5
Taesch - Saas-Grund II	6-4
Raron - Steg	8-0
Montana II - Nendaz II	14-1
Leukergrund II - Grimentz	3-5
Embd - Steg	12-1
Grône I - Sierre II	5-3
Leukergrund II - Turtmann	6-3
Vissoie - Grimentz	5-7
Verbier - Val-d'Illeiz	2-6
Grône I - Sion	3-2
Turtmann - Vissoie	5-2
Saint-Léonard I - Val-d'Illeiz	13-4
Saint-Léonard II - Sierre II	2-13
Salvan - Champéry II	5-3
Sion II - Montana II	5-4
Nendaz II - Grône I	2-9
Taesch - Raron	0-6

AUTO: AU RALLYE DE MONTE-CARLO MUNARI JOUE AU CHAT ET À LA SOURIS

Il faut se faire une raison : la pluie a remplacé la neige dans le parcours commun Monaco - Gap - Vals-les-Bains - Digne - Monaco (1610 km) du 45^e rallye de Monte-Carlo.

Jusqu'à présent, le pilote numéro un de « Lancia », Sandro Munari, déjà trois fois vainqueur de l'épreuve (1972, 1975 et 1976), fait une course très sage. Il joue un peu comme le chat avec la souris. Leader depuis le premier jour, il assure le coup dans les épreuves difficiles puis, laisse Alen et Andruet s'épuiser à vouloir revenir sur lui. Un nouveau coup de patte et Munari remet ses deux adversaires à distance respectueuse.

C'est ce qui s'est produit, hier, après la neutralisation de deux heures à Vals-les-Bains.

La 15^e et dernière épreuve spéciale du parcours commun, Lantosque - Saint-Roch (15 km), bien qu'écourtée de 5 km par les organisateurs, pour raison de sécurité, n'a rien changé dans la réaction des « Lancia Stratos ».

Rafaele Pinto a poursuivi sa remontée sur les « Fiat Abarth » et a, une nouvelle fois, été le plus rapide en réalisant, sur des routes toujours mouillées, mais sans neige, le temps de 14'01". Bien entendu, Sandro Munari, qui domine manifestement la course, venait ensuite : Fulvio Bacchelli (Fiat Abarth) 14'05", Jean-Claude Andruet (Fiat Abarth) 14'08", l'Espagnol Gual Canellas (Seat) 14'11".

Le Finlandais Markku Alen n'arrivait, en raison d'ennuis de suspension, qu'en 12^e position avec le temps de 15'09".

Classement général à l'issue du parcours commun : 1. Sandro Munari (It), Lancia Stratos, 4 h. 00'47" ; 2. Markku Alen (Fin), Fiat Abarth, à 3'07" ; 3. Jean-Claude Andruet (Fr), Fiat Abarth, à 3'08" ; 4. Rafaele Pinto (It), Lancia Stratos, à 5'37" ; 5. Fulvio Bacchelli (It), Fiat Abarth, à 8'51" ; 6. A. San Zanini (Esp), Seat, à 12'51" ; 7. Gual Canellas (Esp), Seat, à 13'07" ; 8. Christian Lunel (Fr), Porsche, à 13'50" ; 9. Franz Hummel (Fr), Alpine, à 19'39" ; 10. Christian Dorche (Fr), BMW, à 19'52" ; 11. Gérard Swaton (Fr), Porsche, à 20'03" ; 12. Christine Dacremont (Fr), Lancia Stratos, à 22'25".

Ce que vous cherchez peut-être

ATHLÉTISME

Meilleures performances européennes en salle

Deux sauteurs en hauteur soviétiques, Alexandre Grigoriev et Stanislav Molotlov, ont réussi une meilleure performance européenne en salle en franchissant 2 m 27 à Minsk. Il y a deux semaines, Grigoriev avait franchi 2 m 26.

Nouvelle équipe italienne

Une nouvelle équipe italienne, qui portera les couleurs de la firme « Royal Alan » a été présentée à Padoue. Son leader sera l'ancien champion du monde sur route Marino Basso, qui sera entouré d'Adriano Pella, Alberto Caiumi, Annibale de Faveri, Leone Pizzini et Sandro Quintarelli.

BASKETBALL

La coupe Korac

Poules des quarts de finale : Snaidero Udine - Dynamo Moscou 82-68 (42-30); Bosna Sarajevo - Alco Bologne 96-84 (37-42); Hapoel Ramat Gan - IBP Rome 82-95 (42-47); Canon Venise - Jugoplastika Split 66-95 (42-44).

FOOTBALL

Neuchâtel Xamax - Servette samedi

Le match amical Neuchâtel Xamax - Servette, prévu pour samedi prochain, se disputera à 17 heures au stade de La Maladière. Le stade des Charmilles est actuellement impraticable en raison des travaux qui y ont été entrepris.

BOBSLEIGH

L'entraînement à Saint-Moritz

Une surprise a marqué la deuxième journée de l'entraînement en vue du championnat du monde de bob à deux, à Saint-Moritz. Erich Schaerer et Josef Benz ont dû se contenter du cinquième temps et ils n'ont pas réussi à obtenir leur sélection pour le championnat du monde. La Suisse sera représentée par Fritz Luedi et Hansjoerg Trachsel et par Hans Hiltbrand et Heinz Meier.

CYCLISME

Les Six Jours de Rotterdam

Les Six Jours de Rotterdam se sont terminés par la victoire du Hollandais René Pijnen, qui était associé à l'Australien Danny Clark. Les deux coureurs ont terminé avec un tour d'avance. Ils ont par ailleurs totalisé le plus grand nombre de points.

Classement final : 1. Pijnen - Clark (Ho-Aus) 549. - A un tour : 2. Haritz - Thurau (RFA) 435 ; 3. Sercu - Maertens (Be) 352. - A sept tours : 4. Knetemann-Hempel (Ho-RFA) 340 ; 5. Gilmore - R. De Vlaeminck (Aus-Be) 238. - A dix tours : 6. Allan - Ritter (Aus-Dan) 186.

SKI

Victoire finlandaise au Mont-Revard

Le Finlandais Juhani Repo a remporté la course de fond de 15 km du Mont-Revard en Savoie avec une avance d'une demi-minute sur son compatriote Arto Koivisto.

Le premier Suisse, l'espoir Francis Jacot, a terminé au huitième rang. La Suisse Doris Bissig a remporté l'épreuve féminine.

RÉSULTATS

Course de fond 15 km : 1. Juhani Repo (Fin) 48'34"77 ; 2. Arto Koivisto (Fin) 49'11"90 ; 3. Luigi Ponzà (It) 49'15" ; 4. Giulio Capitano (It) 49'20"73 ; 5. Jean-Paul Pierrat (Fr) 49'22"58 ; 6. Jarl Svensson (Su) 49'24"75 ; 7. Ugo Bonesi (It) 49'29"78 ; 8. Francis Jacot (S) 49'53"61 ; 9. Jean-Paul Vandel (Fr) 50'06"91 ; 10. Michel Thiery (Fr) 50'23"17. - Classement par équipes : 1. Finlande (Repo-Koivisto) ; 2. Italie (Ponzà-Capitano) ; 3. France (Pierrat-Vandel).

Course de fond 10 km, juniors : 1. Vandel (Fr) 31'56"05 ; 2. Philippe Poirot (Fr) 32'96"36 ; 3. Denis Reichenbach (Fr) 32'22"35. Puis : 5. Sylvain Guénat (S) 32'38"79 ; 8. Alain Allenbach (S) 33'08"22 ; 9. Werner Rufener (S) 33'36"71.

Course de fond féminin : 1. Doris Bissig (S) 35'32"49 ; 2. Marie-Christine Subot (Fr) 36'17"01 ; 3. Jocelyne Poireau (Fr) 36'20"80. Puis : 5. Kaethi Aschwanden (S) 38'06"84.

● BILLARD. - Après deux journées, le Belge Raymond Ceulemans est en tête du championnat d'Europe aux trois bandes, organisé à Lausanne.

Voici le classement après trois tours : 1. Raymond Ceulemans (Be) 180 points / 122 reprises / 1,475 de moyenne / série 10 ; 2. Richard Bitalis (Fr) 180/162/1,101/8 ; 3. Ludo Dielis (Be) 180/165/1,090/7. Puis : 12. Jean Niederlander (S) 63/138/0,456/5.

TV romande Modification de programme

Le service des sports de la Télévision romande annonce le changement d'horaire suivant pour le samedi 29 janvier : Le slalom géant dames de Megève aura lieu à 10 h. 25 et non plus à 9 h. 55.

FOOTBALL

Match amical à Rome Italie-Belgique 2-1 (1-0)

Stade olympique de Rome. - 20 000 spectateurs. - Arbitre : Linnemayr (Aut). - Buts : 23^e Graziani 1-0 ; 76^e Sala 2-0 ; 80^e Piot 2-1.

Italie : Zoff (46^e Castellini) ; Tardelli, Mozzini, Scirea, Cuccureddu, Pecci, Antognoni (46^e Benetti), Zaccarelli, Causio, Graziani, Pulici (46^e Sala).

Belgique : Piot ; Gerets, Broos, Van de Daele (46^e Meeuws), Renquin, Courant, Van der Elst, Coeck, Wellens, Cools, Verheven.

Cette petite victoire italienne a été obtenue au terme d'un match insipide et de médiocre qualité technique. Les Italiens, désordonnés, ne réussirent aucune action collective au cours de la première mi-temps. Ils profitèrent d'une grossière erreur de l'arrière belge Renquin pour ouvrir la marque à la 23^e minute (Graziani réussit à intercepter une passe de

la tête de Renquin à son gardien).

Les Belges, en dépit d'un jeu plus élaboré, ne se montrèrent guère plus dangereux.

En seconde mi-temps, la Belgique, jouant plus rapidement, eut généralement l'initiative des opérations, grâce surtout à une meilleure construction au centre du terrain.

C'est cependant l'Italie qui marqua un second but, à la 76^e minute, sur un tir de Sala, d'apparence anodine, mais qui fut légèrement dévié par Van de Daele. Claudia Sala était entré à la 55^e minute en remplacement de Pulici.

Les Belges, qui ne méritaient pas une défaite aussi sévère, parvinrent à réduire logiquement l'écart à dix minutes de la fin sur un penalty, accordé pour une faute flagrante du gardien Castellini sur Wellens et transformé par Piot.

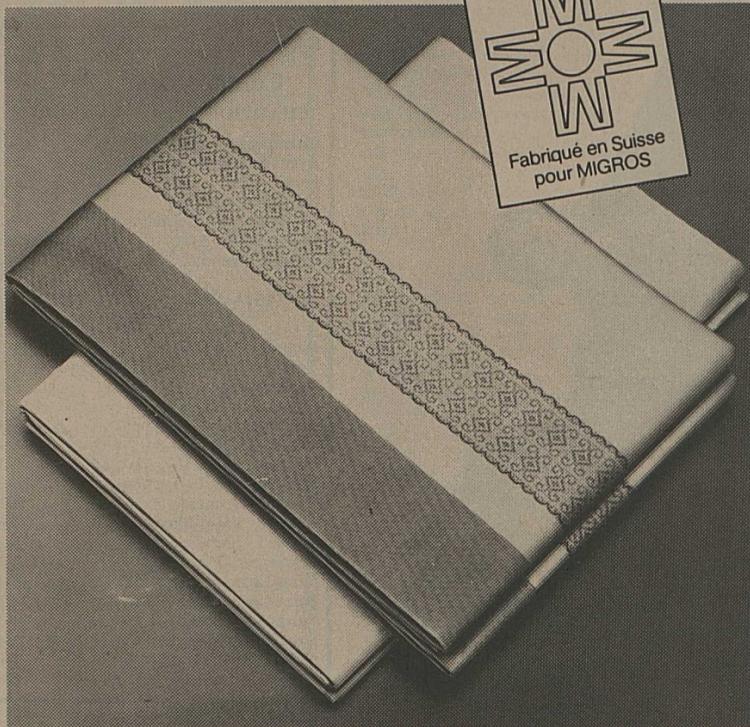
Nouveau président au FC Rarogne

RAROGNE. - Un jour seulement avant le départ en Yougoslavie de l'entraîneur et des joueurs pour un camp d'entraînement, le FC Rarogne a tenu une assemblée générale extraordinaire. Un seul objet figurait à l'ordre du jour : l'élection du nouveau comité. Après des débats animés, c'est M. Paul Zurbriggen qui a été nommé nouveau président, à l'unanimité. Le nouveau comité aura la composition suivante : Paul Zurbriggen,

président ; Bruno Zurbriggen, Beat Imboden, Walter Salzgeber, Erwin Lauber, Anton Lauber, Léo Stoffel et Marlies Z'Brun. Les deux derniers cités sont des nouveaux venus au comité. Les charges au sein du comité seront réparties lors de la première séance. L'assemblée a exprimé très chaleureusement sa reconnaissance au président sortant, Adolf Ruffener, pour son dévouement à la cause du club.

La qualité à prix MIGROS!

N'en rêvez plus... Testez-la!



Drap de dessous

Pur coton, double chaîne, blanchi. 170x260 cm.

12⁵⁰ au lieu de 15⁵⁰

Drap de dessus

Pur coton, double chaîne, avec bordure tissée blanche ou de couleur et ourlet de couleur. Diverses teintes résistant à la cuisson. 170x250 cm.

14⁵⁰ au lieu de 17⁵⁰



Jeans

«style texan»
Pur coton-déni, bleu indigo.

Pour **dames** et **messieurs** avec poches mode et label en cuir.

Pour dames, dès la taille 34 **28.-**
Pour messieurs, dès la taille 36 **28.-**

Pour enfants

Belle coupe, label en tissu. A partir de la gr. 092. Dès **15.-**



Pantalon d'enfants

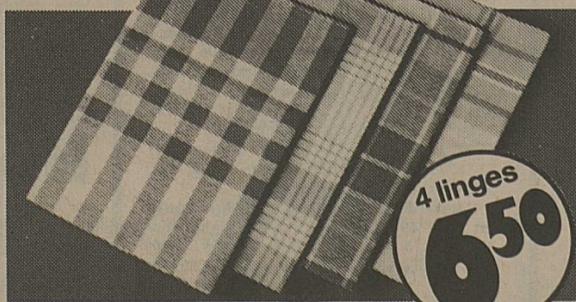
Polyacryl/polyester, ceinture avec élastique coulissant. Diverses couleurs et grandeurs.



Pyjama d'enfants

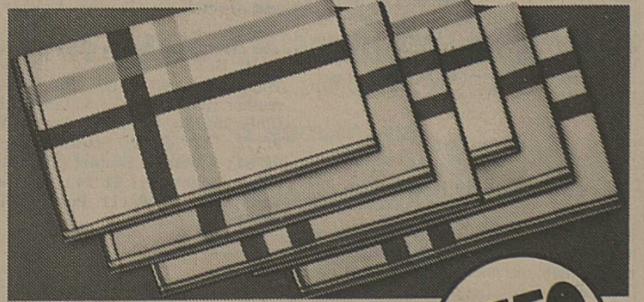
Coton/HELANCA. Eponge stretch. Haut imprimé sur le devant, pantalon uni. Divers motifs et couleurs.

Gr. I, II, III (92-152) **14.-**
Gr. IV (164-176) **15.-**



Linge de cuisine

Pur coton, tissage multicolore, à carreaux, résiste à la cuisson, divers motifs. 45x85 cm. **Paquet de 4 linges.**



Mouchoirs d'hommes

Pur coton. **Paquet de 6 mouchoirs.**

MIGROS

Ferrari victorieux au Brésil

Le poids d'un succès...



Carlos Reutemann

et la « scuderia » toute entière - d'une deuxième couronne suprême et consécutive. Au lendemain de l'événement, depuis le sanctuaire de Ferrari, les communiqués de presse ne cessaient de pleuvoir sous toutes les latitudes : « Niki a eu le courage de renoncer à courir dans des conditions aussi inhumaines. Il sort grandi de cette aventure et conserve toute notre confiance ».

Ces jolies phrases, en fait, n'étaient que « façades ». Pendant que son nouvel équipier Reutemann passait son temps en Italie à tester les modifications apportées sur la 312 T2, Lauda profitait de la courte pause hivernale pour se refaire une santé.

Mais ses mécaniciens, l'équipe technique de Ferrari, n'avaient pas encore « digéré » sa démission du Mont-Fuji. Ils se sentaient offensés au plus profond d'eux-mêmes, eux les obscurs qui lui avaient tissé, en coulisses, tous ses lauriers. Et, réaction humaine logique, ils reportaient leur foi dans le personnage de Reutemann, un latin comme eux, « bleu » dans la « scuderia » mais imprégné déjà de cette ferveur totale cultivée par les Italiens. Carlos était adopté, Lauda rejeté.

Début janvier, en Argentine, le gong de la saison 1977 retentit : l'Autrichien abandonne et son camarade termine troisième, en ayant enthousiasmé la foule par une remontée de derrière les fagots. A Interlagos,

l'autre jour, l'avantage bascule à nouveau du côté de Reutemann.

Seul James Hunt se montre plus rapide que lui lors des entraînements. Et puis c'est l'hymne national argentin qui l'accueille sur le podium... Lauda, lui, se classe troisième grâce surtout à l'hécatombe qui a décimé les avant-postes. Aux essais, il n'a signé que le 13^e temps. Sa voiture est très tôt tombée en panne et on lui a « refilé » presque dédaigneusement celle de réserve, celle attribuée au second pilote de l'équipe. Allez demander à Clay Regazzoni ce que cela peut signifier... L'incident est révélateur. Il démontre clairement les priorités accordées en ce début de saison : Reutemann a pris la place de Lauda sur le trône de la maison. Sur un plan commercial, le triomphe de l'Argentin est aussi une opération réussie. Fiat voulait élargir son marché en Amérique du Sud. Elle découvre en Reutemann l'appui idéal pour orchestrer sa campagne publicitaire et orne du même coup la carrosserie des 312 T2 de « stickers » Ferrari-Fiat !

Garçon « marchant au moral », Carlos Reutemann vient donc d'effectuer une entrée fracassante chez Ferrari. Vraiment par la grande porte. Sa position de leader au classement intermédiaire du championnat lui assure désormais des attentions encore plus attendries de la part de l'écurie transalpine. Lauda, lui, paraît recalé, comme l'é-



Niki Lauda

lève insoumis que l'on détache au fond de la classe. En punition. Ça c'est aussi la course automobile, non pas avec des voitures bruyantes mais avec des hommes...

J.-M. W.

L'INSOLITE semble s'être ancré pour de bon dans le championnat du monde des conducteurs, édition 1977. Après l'inattendue sortie du loup (Wolf) Jody Scheckter en Argentine, la victoire obtenue dimanche par Carlos Reutemann et sa Ferrari débordait du cadre traditionnel. Certes la Ferrari appartient toujours au peloton des voitures de pointe, celles qui, en temps « normal », donnent à leurs pilotes la possibilité de vaincre. Mais chacun était aussi conscient que la « scuderia », sevrée de récompense depuis mai dernier (Lauda à Monaco) nageait dans des eaux troubles : problème non seulement technique mais également humain.

BIEN PAYÉ

Techniquement parlant, le succès de Reutemann peut contribuer à rassurer les ingénieurs transalpins. La 312 T2 s'est mieux comportée que lors de ses ultimes sorties, sans pour autant se révéler l'arme absolue. En effet, en y regardant de plus près, il faut admettre qu'intrinsèquement, les Brabham-Alfa-Roméo et les McLaren-Ford la précèdent actuellement dans la hiérarchie des valeurs. Et si ces deux marques ne parvinrent pas à tenir en respect les bolides de Maranello au Brésil, cela dépendait uniquement d'avatars « annexes » (pneus, accidents). A la rigueur, on serait tenté de dire que, ce jour-là, Ferrari a été trop bien payé...

Du point de vue humain, les neuf points conquis par l'Argentin auront sans doute des répercussions considérables sur la suite de la saison, au sein de Ferrari. Depuis son engagement, depuis le début 1974, Niki Lauda bénéficiait à Maranello d'un traitement de roi. Choyé par ses valets. Tout gravitait autour de lui, tout se modelait selon ses ordres, ses désirs. L'Autrichien l'avait bien rendu en replaçant Ferrari au sommet de la pyramide, après plusieurs années de vaches maigres.

L'accident du Nürburgring en août passé, n'avait en rien changé sa position de leader de l'équipe. Plus, celle-ci s'était raffermie dès Monza où Niki, cinq semaines après avoir reçu l'extrême-onction, effectuait une course (4^e) qui entrera dans la légende. Cependant, le coup de masse, il alla le récolter au Japon, en jetant les armes prématurément, « paniqué » qu'il était au milieu des gerbes d'eau soulevées par les monoplaces l'entourant.

LA PUNITION TARDIVE

Lauda n'allait pas être puni pour ce manquement capital qui le privait (peut-être) -

Zweifel conservera-t-il la casaque arc-en-ciel ?

Le stade de football de Hanovre sera le centre des championnats du monde de cyclocross qui se dérouleront dimanche. Sur un parcours de 2575 m à couvrir neuf fois pour les professionnels (24,6 km) et huit fois pour les amateurs (21,6 km), quelque 90 concurrents (33 pros, 50 amateurs inscrits) seront aux prises.

Sur un tel tracé, il est à redouter le mauvais temps car 940 m de champ et de sous-bois attendent ces spécialistes. Au total il y a six secteurs pédestres représentant 230 m. 540 m sont constitués par des routes en asphalte.

La Suisse retrouvera-t-elle sa suprématie de l'an dernier ? A Chazay d'Azergues, Albert Zweifel et Peter Frischknecht s'étaient retrouvés sur les deux plus hautes marches du podium. Les deux professionnels helvétiques semblent également armés cette année pour jouer le premier rôle dans la course au titre.

Après une impressionnante série de succès, Zweifel a subi la loi de Frischknecht

dimanche dernier à Wetzikon. Il semble toutefois que le tenant du titre soit à même de rééditer son exploit. Willi Lienhard représentera le troisième pion helvétique. Ex-champion national, celui-ci pourrait réserver une heureuse surprise.

L'Allemand Klaus-Peter Thaler, ancien champion du monde amateur, figure en tête de l'opposition. Sa victoire sur Zweifel en Espagne, il y a un mois, a dû renforcer sa confiance. Les coureurs belges seront défendus par Eric De Vlaeminck, Albert Van Damme, Eric Desruelle et Marc De Block. Mais le forfait de Roger De Vlaeminck, champion du monde en 1975, a privé la Belgique de son élément le plus brillant.

Le Français André Wilhelm est également à citer parmi les candidats à une médaille. Chez les amateurs, le Belge Robert

Vermeire apparaît comme le plus redoutable. Ses rivaux seront les Allemands Dieter Uebing et Ekkehardt Teichreber, les Tchécoslovaques Milos Fisera, Jiri Kvapil et Woitek Cervinek et l'Italien Franco Vagneur.

Dans cette catégorie, la Suisse sera également bien représentée. Karl-Heinz Helbling, Urs Ritter, Carlo Lafranchi et Gilles Blaser avaient été retenus à l'issue du championnat suisse. Il semble toutefois que le coach national ait replacé sa confiance en Erwin Lienhard (20 ans). Cette modification pourrait coûter sa place à Blaser, à qui l'on reproche de ne pas s'être aligné dimanche dernier à Wetzikon dans ce qui était considéré comme une répétition générale.

La situation n'est pas très claire au sujet du Genevois dont les déclarations ont été peu appréciées. Celles-ci risquent même d'aller à l'encontre du but recherché.

Formation des moniteurs et monitrices J + S

Branche sportive : entraînement de la condition physique jeunes gens et jeunes filles

Dates du cours : du 11 au 16 avril 1977

Délai d'inscription : 11 février 1977

Condition d'admission à ce cours :

- être âgé de 18 ans au moins
- être de nationalité suisse ou, pour les étrangers, posséder un permis d'établissement
- faire preuve d'une expérience pratique acquise dans la branche sportive
- posséder les notions de base des disciplines : gymnastique, gymnastique aux agrès, athlétisme et jeux
- avoir la ferme intention d'exercer une activité de moniteur, monitrice
- être en possession d'une recommandation du groupement dans lequel l'activité sera exercée.

Les formules d'inscription sont à demander au Service cantonal J + S, rue des Remparts 8, tél. (027) 23 11 05.



BASKETBALL

La FIBA et la venue des étrangers en Europe

La Fédération internationale de basketball (FIBA) considère que les joueurs qui concluent des contrats avec des clubs étrangers deviennent des professionnels, a déclaré M. Borislav Stankovic, secrétaire général de la FIBA, qui prenait position sur le problème de l'amateurisme et la présence de nombreux étrangers dans des équipes européennes.

M. Stankovic, qui a assuré ne pas être au courant des démêlés de l'Américain Ronald McMillan avec l'équipe française du Stade Cermontois, a souligné que la FIBA considérait que pour obtenir une licence dans un pays, les étrangers devaient prouver qu'ils disposaient d'une autorisation de séjour, d'un domicile, d'un emploi et qu'ils cotisaient aux assurances sociales.

M. Stankovic a rappelé que la FIBA exigeait déjà que les clubs participant aux coupes d'Europe n'y alignent pas plus de deux étrangers et qu'elle avait durci sa position en ce qui concerne les naturalisations trop généreuses et trop rapides. Le secrétaire général a ainsi indiqué « que si un nouveau naturalisé pouvait autrefois être immédiatement sélectionné pour des rencontres internationales, les modifications adoptées lui imposaient désormais un délai d'attente de trois ans. » Tout en admettant que « l'invasion » des étrangers pouvait poser des problèmes, M. Stankovic estime néanmoins que la venue des Américains en Europe avait représenté un incontestable apport technique pour les Européens « qui ont beaucoup appris ainsi ».

LUTTE

Décisions importantes Assemblée annuelle de la FVLA

Sous la présidence de Michel Rouiller (Haut-Lac) s'est tenue à Martigny l'assemblée annuelle de la FVLA. Tous les clubs affiliés étaient représentés, un nouveau club est venu grossir les rangs de la fédération. En effet, le groupe de lutteurs de Vétroz que préside Cyrille Evéquois avait fait une demande d'admission qui fut acceptée par acclamations.

Le rapport du président retraça avec précision les grandes lignes directrices de la fédération, sans oublier l'activité déployée par l'association.

Les deux rapports techniques seniors et juniors présentés par les deux responsables nous ont permis de revivre encore une fois les principaux événements de l'année. Sur le plan international, Etienne Martinetti s'est plu à relever les mérites de nos lutteurs, qui n'ont pas fait de la figuration mais, au contraire, furent des favoris à part entière.

Chez les juniors, Jimmy retraça les magnifiques succès enregistrés par notre jeunesse et félicita le nouveau champion suisse Pierre Jollien de Savièse-Etoile.

DÉCISION DE MODIFICATION

A une très grande majorité, il fut décidé de supprimer pour le championnat valaisan les catégories + de 100 kg et moins de 48 kg, ceci pour les seniors avec une tolérance de 2 kg par catégorie.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

- Championnat du monde juniors du 11 au 16 juillet à Las Vegas (Etats-Unis).
- Championnat du monde seniors du 21 au 23 octobre à Lausanne.
- Championnat valaisan les 3 et 4 décembre à Conthey.
- Le camp d'entraînement pour 1978 se déroulera à Ovronnaz du 2 au 8 janvier.

REDACTION SPORTIVE
 1950 Sion
 (centrale) tél. 23 30 51
 Jean-Pierre Bähler
 Téléphone privé 027/22 39 02

LE SKI DE FOND / Pour descendre

Collection VIDÉO © Chancercel 1976

CAUSE DE PANIQUE CHEZ LE DÉBUTANT LA DESCENTE BIEN VITE DEVIENT L'AMIE DU SKEUR DE FOND PUISQUELLE LUI PERMET DE SE DÉTENDRE TOUT EN CONTINUANT DE PROGRESSER.

BONNE POSITION MAUVAISE POSITION

LE SKI DE FOND / Buste cassé, à ne pas faire

Collection VIDÉO © Chancercel 1976

... ET LA VOTRE BUSTE EST TROP PASSE ENCORE LE CENTRE DE GRAVITE VITE PASSE ENTRE LES DEUX PIEDS.

TROP DOUTEUX MAUVAIS.

RIEN NE SERT DE CASSER VOTRE BUSTE VERS L'AVANT LE CENTRE DE GRAVITE, JE VOUS LE RAPPELLE, DOIT PASSER PAR L'ÉPAULE LE GENOU ET LA CHEVILLE DE LA JAMBE DE GLISSÉE!...

CENTRE DE GRAVITE MAUVAIS MAUVAISE GLISSÉE.



Un lot de
fromages du pays
gras, Conches
le kilo à Fr. **10.20**

Essence super
litre **-.89**

SION/UVRIER

Rémaillage de baignoires
ou réparations partielles de parties écaillées. En blanc ou en différentes couleurs. Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie.

Technique Email : **Hervé Trincherini, 1963 Vétroz**
Tél. 027/36 13 59
A votre service dans tout le Valais 85-62424

A vendre à Sion, Petit-Chasseur

2 1/2-pièces (grandes)
Balcon, cave, place de parc.
Fr. 95 000.-

Rens. : tél. 027/22 61 17 (après-midi)
36-20810

A vendre région de Martigny

grand chalet d'habitation
en construction
Tél. 026/5 38 87

A louer à Sion
Angle avenue de la Gare - avenue du Midi

3e étage
bureau 82.35 m2
comprenant 2 pièces plus hall
2 WC séparés

2e sous-sol
local de 250 m2 env.
pouvant servir de salle d'exposition, salle de réunion, etc.

3e sous-sol
cave 18.60 m2
cave 37.40 m2

Georges Hugo
Agent général Patria
Tél. 027/22 44 22

99 ans Patria

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régle, etc.

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

VENTE SPÉCIALE

Autorisation officielle du 15 au 30 janvier 1977

PHILIPS. BAUKNECHT. SIEMENS. KOENIG. MELIOR. ARISTON. ZOPPAS. HOOVER. GEHRIG. ZANUSSI. HOOPER. ZOPPAS. HOOVER. GEHRIG. ZANUSSI.

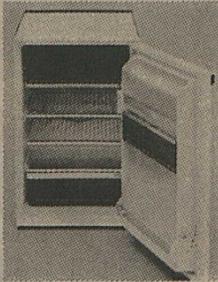


GRANDES MARQUES GARANTIES TOTALES

FRIGOS

avec compartiment congélateur (***) ou conservateur de surgelés (**)

à partir de 239.-

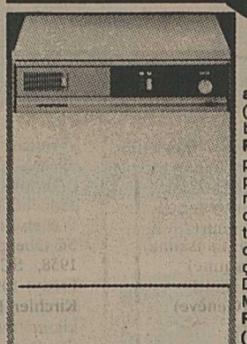


Par exemple :

- Armoire ZOPPAS** 145 litres, dessus table, compartiment conservateur de surgelés, tiroir à légumes, casiers à beurre + fromage, œufs, bouteilles, Prix catal. 368.- (rabais 129.-) **soldé 239.-**
 - BAUKNECHT** 140 litres Prix catal. 375.- (rabais 116.-) **soldé 259.-**
 - ARISTON*** Armoire 230 litres, 2 portes, avec congélateur (porte séparée) 45 litres -18°. Dégivrage automatique. Hauteur 141 cm. Prix catal. 748.- (rabais 249.-) **soldé 499.-**
- * Très grand choix d'autres modèles familiaux ou de grande capacité pour professionnels de la restauration.

LAVE-VAISSELLE

à partir de 748.-



automatiques, à partir de 798.- (Tous avec cuve acier inoxydable)
Par ex. : pour 12 couverts standard, 4 programmes de lavage différents, y compris pour vaisselle délicate ; distribution automatique de l'adoucisseur d'eau et des produits de lavage et rinçage. Dessus table. Modèle «Aristella» Prix catalogue 1198.- (rabais 450.-) **soldé 748.-**

- Nombreux autres modèles, par ex. KARTING Prix cat. 1490.- soldé 998.- (rabais 492.-)
BAUKNECHT «GS 455» Prix cat. 1870.- soldé 1348.- (rabais 522.-)
GEHRIG VAISSELLA Prix cat. 1985.- soldé 1638.- (rabais 347.-) etc.

CUISINIÈRES à gaz

cuisinière émaillée blanche, 3 feux, tous gaz, four vitré, couvercle (375.-) 298.-
modèle à 4 feux (439.-) 339.-
4 feux, grand modèle (largeur 83,5 cm) avec armoire de rangement ou pour bonbonne de gaz (581.-) 439.-

électriques

SIEMENS «Maître-queux» HN 5033, 3 plaques, grand four, tiroir à ustensiles. Emaillage blanc. Prix catal. 495.- (rabais 106.-) soldée 389.-
SIEMENS «Maître-queux» HN 5054, 4 plaques, grand four vitré, tableau de bord chromé, tiroir à ustensiles. Prix catal. 675.- (rabais 136.-) soldée 539.-

* Etc. Beaucoup d'autres modèles, de réchauds, de fours - jusqu'au four à micro-ondes !

DES AVANTAGES EVIDENTS:

- Tous les appareils soldés par Magro-ménager sont de marques bien connues.
- Tous bénéficient des mêmes garanties que les appareils non soldés.
- Ces prix de soldes sont les plus bas possibles ; ils s'entendent donc nets, au comptant, pris au magasin, mais

livraison, installations, crédit possibles:

- Livraison des appareils soldés, par nos propres camions ou en gare CFF la plus proche, dans toute la Suisse romande, moyennant modeste participation forfaitaire aux frais d'emballage et de transport : Fr. 20.- pour les gros appareils, Fr. 10.- pour les petits.
- Installations électriques ou hydrauliques (si nécessaires) et raccordements par nos propres spécialistes, conformément aux prescriptions officielles, à des conditions de faveur.
- Crédit. Nous réservons volontiers aux conditions actuelles l'appareil de votre choix pour une livraison plus tard, moyennant un acompte raisonnable. Paiements échelonnés acceptés.

DES PRIX TOUTE L'ANNÉE ET MAINTENANT...

RABAIS SUPPLÉMENTAIRES DE JANVIER

MACHINES À LAVER

à partir de 648.-



automatiques
Par exemple : Pour 5 kg de linge sec ; 12 programmes automatiques, dont 1 «spécial-lainages» à 40°. Tambour inox. Modèle ARISTON «LB 120». Prix catal. 998.- (Rabais 350.-) **soldée 648.-**
Pour 5 kg de linge sec, 15 programmes dont 1 «spécial-lainages» et 1 «lavage à froid». Tambour inox. Modèle ZOPPAS «254 Electronic». Prix catal. 1490.- (Rabais 692.-) **soldée 798.-**

Nombreux autres modèles, par ex. : HOOVER «50» Prix catal. 1098.- soldée 798.- (rabais 300.-)
BAUKNECHT «WA 715» Prix cat. 1490.- soldée 1090.- (rabais 400.-)

CONGELATEURS

à partir de 398.-

Des économies chaque jour, des réserves toujours sous la main ! Quelques exemples, soit armoire (ouvrant devant) soit bahuts (ouvrant dessus)

Armoire ZOPPAS «ZS 12», 120 litres. S'intègre aux ensembles de cuisine courants. Descend à -28° Prix catal. 668.- (Rabais 270.-) **soldé 398.-**

Bahut QUEROP «FZ 430». Capacité intérieure réelle 393 litres. Système de congélation rapide. Serrure, etc. Prix catal. 998.- (Rabais 310.-) **soldé 688.-**

Bahut ZOPPAS «FZ 250X» Système de congélation rapide. Capacité 256 litres. Prix catal. 695.- (Rabais 207.-) **soldé 488.-**

* Nombreux autres modèles, intermédiaires ou plus grands

POUR VOTRE TABLE:

- Grille-pain automatique BAUKNECHT «TA 21» Valeur 74.- **soldé 39.-**
- Garniture à fondue bourguignonne, fer forgé artisanal, avec 7 ravieres en céramique, valeur 98.- **soldée 59.-**
- Snack-raquette MELIOR avec 4 poêlons. Peut servir de chauffe-assiettes. Valeur 99.- **soldé 69.-**
- Four à raclette MELIOR «Pop» pour 2 demi-pièces de fromage, supports basculants. Valeur 151.- **soldé 98.-**
- Cafetière électrique KRUPS avec thermos Valeur 129.- **soldée 89.-** Etc.

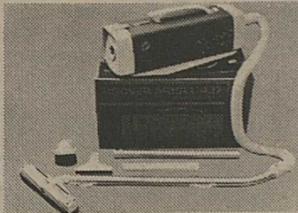


VAISSELLE
Un énorme lot de faïence anglaise décorée et porcelaine rustique verte (assiettes, plats, tasses, bols, soupières, saucières, cafetières, etc.) ainsi que de beaux «cassotons» en fonte émaillée.

À MOITIÉ PRIX!

ASPIRATEURS

Par exemple ce HOOVER 427 avec accessoires prix catal. 198.- (rabais 69.-) (photo) **129.-** soldé



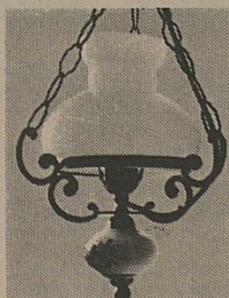
HOOVER «S 4002» luge (650 w.). Aspir. réglable, indicateur de poussière. Prix catal. 328.- (rabais 109.-) **soldé 219.-**
VOLTA «U 201» à larges roues, très puissant (750 w.), extrêmement mobile. Prix catal. 468.- (rabais 120.-) **soldé 348.-**

NILFISK «GAD 70», le célèbre «œuf» sur chariot mobile. Avec 12 accessoires. Prix catal. 585.- (rabais 127.-) **soldé 458.-**

LA LUMIÈRE, C'EST LA VIE!

29.-

Suspension rustique en fer forgé et céramique (hauteur 80 cm) seulement 29.-



Enorme choix de lampes de table, de lampadaires, lustres, appliques, etc.

POUR VOTRE CUISINE:

- Pour faire vous-même vos yogourts: yaourette KRUPS (6 yogourts = 1 litre) Valeur 69.- **soldée 39.-**
- Trancheuse électrique BAUKNECHT «HES 20» pour couper vite de belles tranches régulières, sans déchets. Valeur 160.- **soldée 84.-**
- Robot de cuisine TURMIX «Compacta», complet avec accessoires. Valeur 250.- **soldé 179.-**
- Friteuse électrique acier inox KOENIG «Rondo» 2 kW/220 V. Valeur 175.- **soldée 139.-**
- Gril tourne-broche de table KOENIG «G 40» Valeur 298.- **soldé 228.-** Etc.

- PARKING GRATUIT 400 PLACES**
 - ESSENCE DISCOUNT**
 - AUTOBUS REMBOURSÉ**
- Sion-Magro et retour à tout acheteur dès Fr. 50.-



Samedi 29 janvier à St-Romain

Grand meeting de boxe



De gauche à droite (debout) : Willy Beney, Jean-Luc Jacquier, Marco Vernaz, Jacques Fardel, Yves Roetheli, Gérard Rey, Otto Ambord, A. Espinosa, entraîneur. Accroupis : Daniel Blanc I, Daniel Blanc II, Peter Ittig, Serge Roetheli, Willy Emery, Jean-Claude Mabillard.

Samedi 29 janvier dès 20 heures, Saint-Romain-Ayent sera pour la première fois le théâtre d'un important meeting de boxe et ce, grâce à l'amabilité des autorités communales.

Organisé par le Club sédunois, cette manifestation sera d'importance puisque pas moins de 14 combats seront à l'affiche. Outre les 4 champions suisses sédunois (Serge Roetheli, Willy Emery, Jean-Claude Mabillard et J.-Luc Jacquier) seront présents Kedari (1^{re} série française de Thonon) et les meilleurs éléments des clubs genevois

(Châtelaine et salle Sutter), Lausanne-Villeneuve.

L'équipe valaisanne composée de 11 Sédunois, 2 Martignerains et 2 Sierrois feront leur possible pour se mettre en évidence et plus particulièrement devant leur public, les 5 garçons du cru (Blanc I, Blanc II, Beney, Aymon et Savioz).

Nul doute qu'un nombreux public viendra encourager ces jeunes sportifs et de ce fait soutenir le CSB avant la prochaine échéance des championnats suisses qui se dérouleront à Sion (salle Barbara) le dimanche 27 février 1977.

Programme

Blanc I (Sion) - Beali (Villeneuve)
Blanc II (Sion) - Zufferey (Châtelaine)
Beney (Sion) - Costantino (Châtelaine)
Rey (Sion) - Agathe (S. Sutter)
Jacquier (Sion) - Bullmann (S. Sutter)
Savoy (Martigny) - Moi (S. Sutter)
Aymon (Sion) - Porchet (Lausanne)
Roetheli Yves (Sion) - Giroud (Lausanne)
Fardel (Sion) - Brulhard (Lausanne)
Mabillard (Sion) - Kedari (Thonon)
Emery (Sion) - De Broccard (Genève)
Roetheli Serge - Fegble (Sierre)
Savioz (Martigny) - Vaquin (S. Sutter)
Catilaz (Villeneuve) - Imboden (Sierre)

La tournée cantonale aux points de la FVA s'est poursuivie par le cross de Miège

La tournée cantonale de cross aux points s'est poursuivie, dimanche dernier par le cross de Miège. Il s'agissait là de la troisième manche de ce programme de six cross réservés à la jeunesse, mis sur pied par la FVA et patronné par le Nouvelliste. Les trois dernières épreuves auront lieu à Martigny (13 mars), à Uvrier (27 mars) et à Flanthey (3 avril). Voici les principaux résultats du cross de Miège :

Filles 1968 : 1. Solioz Sarah, SFG Uvrier 4,39 ; 2. Bellon Valérie, SC Troistorrents 4,44 ; 3. Carrupt Isabelle, Coccinelle Chamoson 5,02 ; 4. Zufferey Viviane, SFG Chippis 5,11 ; 5. Margelisch Manuela, SFG Uvrier 5,02.

Garçons 1968 : 1. Breggy Charles-André, SFG Uvrier 4,24 ; 2. Crettenand Gilles, CM Isérables 4,27 ; 3. Premand Didier, SC Troistorrents 4,37 ; 4. Martenay Nicolas, SC Troistorrents 4,42 ; 5. Balet René-Pierre, CA Sion 4,43 ; 6. Bétrisey Jean-

Blaise, SFG Uvrier 4,53 ; 7. Clavien Bertrand, SFG Miège 4,55 ; 8. Briguet Dominique, SFG Miège 5,01 ; 9. Pellaz Sébastien, SFG Miège 5,03 ; 10. Morard Christophe, ES Ayent 5,05.

Filles 1967 : 1. Cordonnier Sandra, Coccinelle Chamoson 4,25 ; 2. Melly Sophie, SFG Uvrier 4,40 ; 3. Aymon Isabelle, SFG Uvrier 4,51 ; 4. Pidoux Véronique, CA Sion 4,55 ; 5. Devènes Béatrice, Sion-Olympic 4,59.

Garçons 1967 : 1. Epiney Sébastien, SC Anniviers 4,02 ; 2. Clavien Georgy, SFG Miège 4,05 ; 3. Tschopp Roland, SFG Miège 4,12 ; 4. Haenni Christophe, CA Sion 4,30 ; 5. Clavien J., SFG Miège 4,38 ; 6. Mabillard Yves, CA Sion 4,42 ; 7. Crettenand Léo, CM Isérables 4,44 ; 8. Zimmerlin Marc, SFG Miège 4,50 ; 9. Frilly Carlo, SFG Miège 4,51 ; 10. Aymon Pascal, ES Ayent 4,52.

Filles 1966 : 1. Gfeller Marie-Paule, CA Sion 4,03 ; 2. Bruttin Marlène, SFG Chippis 4,23 ; 3. Genoud Raphaële, CA Sierre 4,29 ; 4. Naoux Carole, SFG Uvrier 4,34 ; 5. Vouilloz Valérie, CA Sion 4,39 ; 6. Loyat Florence, CA Sion 4,40 ; 7. Bitz Monique, SFG Uvrier 4,41 ; 8. Thélér Cathy, CA Sion 4,42 ; 9. Martenay Fabienne, SC Troistorrents 4,43 ; 10. Egger Sabine, CA Sion 4,51.

Garçons 1966 : 1. Piffaretti Blaise, SFG Uvrier 4,02 ; 2. Guntern Alexandre, CS Nendaz 4,06 ; 3. Bellon Philippe, SC Troistorrents 4,10 ; Forclaz Laurent, CA Sierre 4,11 ; 5. Lambiel J.-Daniel, CM Isérables 4,12 ; 6. De Bono Nicolas, CABU Riddes 4,14 ; 7. Albrecht François, SFG Miège 4,23 ; 8. Glassey Christophe, CA Sion 4,24 ; 9. Perret Jean, Fully 4,28 ; 10. Treglia Tino, CA Sion 4,29.

Filles 1965 : 1. Gaspoz Christine, CA Sion 6,50 ; 2. Vouillamoz Christine, CM Isérables 6,55 ; 3. Monnet Alexia, CM Isérables 7,02 ; 4. Andenmatten Margot, SVKT Visp 7,20 ; 5. Morard Cathy, CA Sion 7,21 ; 6. Genoud Nathalie, CA Sierre 7,24 ; 7. Furrer Chantal, CA Sierre 7,36 ; 8. Baehler Jacqueline, CARE Bex 7,37 ; 9. Mabillard Anne, CA Sion 7,47 ; 10. Premand Sylvie, SC Troistorrents 7,53.

Garçons 1965 : 1. Fournier Hervé, CA Sion 6,15 ; 2. Morard Roland, ES Ayent 6,18 ; 3. Zufferey J.-Jacques, CA Sierre 6,19 ; 4. Bonvin Christophe, CABV Riddes 6,21 ; 5. Donnet Gérard, SC Troistorrents 6,28 ; 6. Rouiller Stéphane, SC Troistorrents 6,34 ; 7. Grangier Dominique, SC Troistorrents 6,37 ; 8. Ebener Christian, SFG Uvrier 6,44 ; 9. Germanier Roger, Sion 6,46 ; 10. Haenni P.-Olivier, CA Sion 6,54.

Filles 1964 : 1. Dumoulin Jacqueline, CA Sion 6,48 ; 2. Baehler Daniela, CARE Bex 6,52 ; 3. Gaspoz Véronique, CA Sion 6,56 ; 4. Lange Patricia, SC Troistorrents 7,02 ; 5. Crettenand Claudia, CM Isérables 7,10 ; 6. Forclaz Christelle, CA Sierre 7,12 ; 7. Pralong Monique, Conthey 7,14 ; 8. Bruttin Christiane, CA Sion 7,23 ; 9. Caruzzo Françoise, Coccinelle Chamoson 7,28 ; 10. Dussex Christina, CA Sion 7,31.

Garçons 1964 : 1. Clavien André, CA Sierre 5,49 ; 2. Mariéthod J.-François, CS Nendaz 6,02 ; 3. Theytaz Patrick, CA Sion 6,03 ; 4. Margelisch Pascal, SFG Uvrier 6,19 ; 5. Guntern Pierre, CS Nendaz 6,22 ; 6. Emery Michel, CA Sion 6,25 ; 7. Beltrame Vinicio, CA Sion 6,29 ; 8. Clavien Ch.-André, SFG Miège 6,32 ; 9. Favre J.-Maurice, CABV Riddes 6,38 ; 10. Caloz Etienne, SFG Miège 6,45.

Filles 1963 : 1. Aymon Daniela, ES Ayent 9,13 ; 2. Aprilé Mireille, CA Sierre 9,44 ; 3. Jacquot Régine, CA Sierre 9,54 ; 4. Lorenz Ursula, SVKT Visp 9,56 ; 5. Zurbriggen Chantal, SVKT Visp 10,11.

Garçons 1963 : 1. Perret Louis, Fully 7,42 ; 2. Bitz Patrick, SFG Uvrier 7,52 ; 3. Fournier Alain, CA Sion 8,13 ; 4. Juillard Christian, ES Ayent 8,15 ; 5. Mabillard J.-Yves, GS Chermignon 8,30 ; 6. Crettenand Johny, CN Isérables 8,35 ; 7. Ménétrety Olivier, SFG Uvrier 8,39 ; 8. Léger Bernard, Fully 8,41 ; 9. Sierro Philippe, CA Sion 8,42 ; 10. Caloz J.-Jacques, SFG Miège 8,49.

Filles 1962 : 1. Dubuis Cathy, CA Sion 8,49 ; 2. Savioz Carole, GS Chermignon 9,07 ; 3. Bellon M.-France, CS Troistorrents 9,25 ; 4. Cancela Hélène, CA Sion 9,34 ; 5. Breggy Angela, CA Sion 10,27.

Garçons 1962 : 1. Rey Philippe, ES Ayent 12,02 ; 2. Aymon Yvan, ES Ayent 12,05 ; 3. Cuennet J.-François, Sion-Olympic 12,32 ; 4. Balet Eric, CA Sion 12,46 ; 5. Torsaz Philippe, CABV Riddes 13,04.

Victoire d'Eric Fleutry au 9^e trophée de l'Illhorn

Eric Fleutry, ex-membre de l'équipe nationale, a remporté le 9^e trophée de l'Illhorn qui s'est couru dimanche, dans de bonnes conditions, sur les pistes de Chandolin. Fleutry s'est imposé en 1'51"9 devant Alain Rey (1'53"8) et Jean-Bernard Rey (1'54"8) de Montana. Voici les résultats :

Cat. Dames : 1. Ochsner Francine, Chandolin, 49"4 ; 2. Vogel Sylvaine, Montanas, 49"6 ; 3. Briguet Véronique, Montana, 50"6 ; 4. Théoduloz Corinne, Zinal, 52"8 ; 5. Salamin Danièle, St-Luc, 53"0.

OJ Filles : 1. Ruppen Eliane, Veyras, 49"8 ; 2. Zufferey Anne-Françoise, Chandolin, 51"0 ; 3. Nançoz Brigitte, Chamoson, 51"6 ; 4. Zufferey Marie-Pierre, Chandolin, 52"0 ; 5. Ruppen Erica, Veyras, 53"6.

OJ Garçons : 1. Reichenbach Antoine, Salins, 36"2 ; 2. Melly Thierry, Zinal, 36"8 ; 3. Pont Stéphane, Veyras, 38"2 ; 4. Ruppen Gilles, Veyras, 41"0 ; Zufferey Gilbert, Chandolin, 41"0 ; 6. Locher Didier, Salins, 42"6 ; 7. Epiney Jean-Luc, Grimentz, 42"8 ; Bonvin Joseph, Miège, 42"8 ; 9. Massy Jean-Marie Venthône, 43"4 ; Chablotz Marc, Zinal, 43"4.

Juniors : 1. Epiney François, Griments, 1'56"8 ; 2. Delalay Guy, Verco-

rin, 1'00"K ; 3. Neurohr Jean-François, Grône, 2'00"8 ; 4. Zufferey Michel, Chandolin, 2'00"9 ; Mittaz Jean-Bernard, Montana, 2'01"5 ; 6. Ballestraz Christian, Grône, 2'01"6 ; 7. Vocat Eric, Miège, 2'03"9 ; 8. Rossier Benoît, Grône, 2'04"5 ; 9. Ruppen Toni, Miège, 2'05"2 ; 10. Caloz Olivier, Saint-Luc, 2'05"5.

Seniors : 1. Fleutry Eric, Grimentz, 1'51"9 ; 2. Rey Alain, Montana, 1'53"8 ; 3. Rey Jean-Bernard, Montana, 1'54"8 ; 4. Epiney Paul, Grimentz, 1'59"2 ; 5. Rion Augustin, Vercorin, 1'59"9 ; Mudry Gabriel, Montana, 1'59"9 ; 7. Epiney Pierre-Marie, Grimentz, 2'00"5 ; 8. Melly Jean-Michel, Zinal, 2'01"6 ; Levrard Freddy, Euseigne, 2'01"6 ; 10. Rey Jean-Clovis, Montana, 2'02"7.

Vétérans : 1. Rossier Philippe, Salins, 2'10"3 ; 2. Vocat Michel, Miège, 2'14"3 ; 3. Zufferey Laurent, Chandolin, 2'17"9 ; 4. Rudaz Jean, Veyras, 2'20"5 ; 5. Torrent Justin, Veyras, 2'24"9.

AVCS

Sélections valaisannes nordiques pour les championnats suisses

Sur la base des résultats des derniers championnats valaisans des 15 et 16 janvier 1977, à Zinal,

Sur la base des cours d'entraînement d'été,

Sur la base des rapports des entraîneurs,

La commission technique de l'AVCS a décidé de sélectionner les concurrents (tes) suivants pour les championnats suisses (dames, messieurs, juniors, seniors et élites).

Dames juniors : Darbellay Judith, 1958, SC Vélain (5 km).

Dames seniors : Kämpfen Marianne, 1947, SC Brigue (10 km).

Messieurs juniors : Jost Armin, 1957, SC Obergoms (10 km) ; Salamin Aurèle, 1958, SC Grimentz (10 km) ; Favre Frédy, 1957, SC Rosablanche (10 km) ; Kirchler Josef, 1958, SC Obergoms (10 km) ; Annahéim Daniel, 1959, SC Dom (10 km) ; Salamin Armand, 1959, SC Grimentz (10 km) ; Spögler Albert, 1959, SC Dom (10 km) ; Mathey Stéphane, 1960, SC Salvan (10 km) ; Zumtaugwald, Elmar, 1958, SC Dom (10 km) ; Imboden Vincenz, 1958, SC Obergoms (10 km).

Remplaçants : Anthamatten Georg, 1960, SC Holsaas ; Tissières Gérard, 1960, SC Val Ferret.

Combiné nordique (sauts combiné et spécial) : Hischer Ernst, 1959, SC Obergoms.

Combiné nordique (15 km combiné plus sauts combiné et spécial) : Hischer Kurt, 1955, SC Obergoms.

Combiné nordique (saut combiné) : Imboden Vincenz, 1958, SC Obergoms ; Imboden Christian, 1960, SC Obergoms.

Messieurs, seniors-élites : Salamin Marcellin, 1956, SC Grimentz (15 km) ; Ecœur Raymond, 1947, SC gde-front. (15 km et 30 km) ; Chesaux Michel, 1947, SC gde-front. (15 km) ; Willisich Konstan, 1946, SC Täsch (15 km) ; Favre Paul, 1955, SC Rosablanche (30 km) ; Schmidt Tony, 1953, SC Obergoms (30 km) ; Hauser Eddy, 1948, SC Obergoms (15 km + 30 km + 50 km) ; Kreuzer Hans-Ueli, 1950, SC Obergoms (15 km + 30 km + 50 km) ; Hallenbarter Konrad, 1953, SC Obergoms (15 km + 30 km + 50 km) ; Chastonay El-

Les Jeux d'hiver de 1980

Le colonel Don Miller, directeur exécutif du comité olympique américain, s'est déclaré convaincu que les Jeux d'hiver auront lieu en 1980 à Lake Placid (Etat de New York), comme prévu.

Tenant à couper court aux rumeurs selon lesquelles Lake Placid pourrait subir le même sort que Denver qui avait renoncé à l'organisation des Jeux 1976, le dirigeant sportif américain a déclaré que la progression des travaux était conforme au calendrier, qu'il n'y avait pas de problèmes financiers et que les obstacles posés par les partisans de l'environnement avaient été récemment supprimés.

« Contrairement ce qui avait été le cas pour Denver, la population de Lake Placid a déjà largement approuvé par référendum l'organisation des Jeux », a-t-il rappelé.

Le colonel Miller a souligné que Lake Placid a organisé dans le passé, avec succès, de nombreuses compétitions internationales. Il a indiqué que le C.O.J.O. disposait d'un budget de 76 millions de dollars, déjà couvert par des fonds fédéraux, de l'Etat, des sources privées (télévision, commercialisation). Enfin, le colonel Miller a déclaré que le C.O.J.O. coopérerait étroitement avec le comité olympique.

mar, 1953, SC Obergoms (15 km + 30 km + 50 km) ; Burgener Beat, 1955, SC Holsaas (15 km + 30 km + 50 km) ; Albasini Stéphane, 1955, SC Brentaz (15 km + 30 km) ; Gaillard Stanislas, 1956, SC Verbier (15 km + 30 km) ; Pesenti Mario, 1951, SC gde-front. (15 km + 30 km + 50 km) ; Jaggi Paul, 1947, SC gde-front. (15 km + 30 km + 50 km).

Remplaçants : Anthenien Markus, 1955, SC Obergoms (15 km) ; Grandjean Jacques, 1953, SC gde-front. (15 km) ; Willisich Konstan, 1946, SC Täsch (30 km) ; Vernay Jean-Marie, 1953, SC gde-front. (30 km) ; Graber Hans, 1946, SC gde-front. (50 km) ; Schmidt Tony, 1953, SC Obergoms (50 km).

Relais 4 x 10 km : SC Obergoms, 1 équipe senior ; SC gde-front, 1 équipe senior ; SC Obergoms, 1 équipe junior ; SC Dom (Randa), 1 équipe junior ; SC Holsaas, 1 équipe junior.

Transports : à la charge des clubs respectifs.

Logements : à la charge des clubs respectifs.

Chefs de délégation : Jost Alby.
Rendez-vous : hôtel de la Poste, 8841. Euthal (à 8 km d'Einsiedeln) au plus tard le jeudi 3 février 1977.

Championnat interstations et interclubs

Dimanche 30 janvier 1977 à Ovronnaz

Concours de sélection SLALOM GÉANT

Participation : ouvert à tous les ski-clubs du Valais et à tous les sportifs (licence pas obligatoire).

Organisation : comité des championnats interstations en collaboration avec le Ski-Club Ovronnaz.

Programme : remise des dossards dès 8 h. 30 au restaurant du Vieux-Valais à Ovronnaz. Premier départ 10 heures. Proclamation des résultats au restaurant du Vieux-Valais à 16 h. 30.

Inscriptions : par téléphone numéro 026/8 10 10 jusqu'à samedi soir à 18 heures.

Finances d'inscription : OJ 5 francs, dames, juniors, seniors, vétérans, 10 francs.

Responsabilité : le comité des championnats interstations décline toute responsabilité en cas d'accidents vis-à-vis des coureurs.

Championnat interstations (Slalom géant)

A la suite du concours du 23 janvier 1977, aux Mayens-de-Riddes, sont sélectionnés pour la finale du 19 et 20 mars 1977 :

Groupe jeunesse (OJ) : Courtine Eric, Savièse ; Guinchard Bernadette, Charrat ; Dubuis Yves-René, Savièse ; Varone Christian, Savièse ; Fleutry Claude, Fully ; Varone Jacques, Savièse ; Vouillamoz Nicolas, Isérables.

Groupe hommes : Amacker René, Eischoll ; Amacker Amanous, Eischoll ; Cretton Willy, Charrat ; Thomas Aldo, Saxon ; Gillioz Maximin, Charrat ; Gay Albert, Riddes ; Jost Werner, Nendaz ; Terretz Claude-Alain, Charrat.

Championnat interclubs : est sélectionné pour finale du 19 et 20 mars 1977 : le SC Savièse.

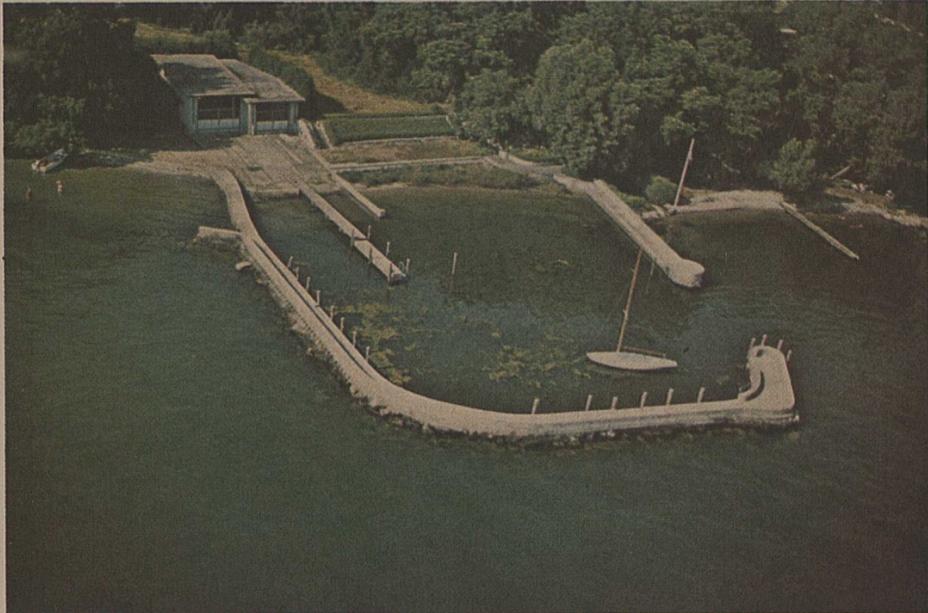
AVF

Communiqué officiel N° 26

- Arbitrage**
Les arbitres qui désirent des congés jusqu'au 1^{er} mai y compris, voudront bien en faire la demande jusqu'au 1^{er} février 1977 au plus tard.
- Demande d'arbitres pour les matches amicaux**
Nous invitons les clubs de l'AVF à bien vouloir faire parvenir leur demande d'arbitre pour les matches amicaux au moins 10 jours avant la date prévue.
- Liste d'adresses - Saison 1976-1977 Club**
FC Riddes : correspondance : FC Riddes - par M. Franzetti Jean-Baptiste, avenue de la Gare 1908
Riddes ; président : M. Franzetti Jean-Baptiste, téléphone (privé) 86 28 22 (bureau) 22 31 21.
Arbitres : changements d'adresses Fornage Pierre-André, Les Bouquetins, 1873 Val-d'Illiez, Raboud Jacques, Coppet 4, 1870 Monthey, Roessli Alain, route de Sion 26, 3960 Sierre.

AVF - Comité central

Les plantes et l'état de santé du lac Léman



A gauche : l'abri des vagues et les conditions de salinité favorables permettent aux macrophytes de se développer abondamment dans les ports, où leur pourrissement ne tarde pas à poser des problèmes d'esthétique et d'odeurs particulièrement gênants. A droite : zone de développement du potamot, au large des côtes. Ces plantes sont fixées sur le fond et peuvent atteindre des hauteurs supérieures à 7 mètres pour venir fleurir à la surface.

Un remarquable travail de doctorat

Un gigantesque travail de recherche a récemment été accompli par un jeune docteur en sciences, M. Jean-Bernard Lachavanne, au Département de biologie végétale de l'université de Genève. Pendant trois ans en effet, il a étudié la vie de l'ensemble des plantes aquatiques macroscopiques du Léman (ce que les spécialistes nommeraient des « macrophytes »), ainsi que leur rôle d'indicateur quant au degré de pollution du lac. Une étude considérable qui a abouti, avec la participation de M. R. Wattenhofer, à la publication d'un ouvrage intitulé précisément *Les macrophytes du Léman*¹

Une croissance anarchique

En se promenant le long du lac, on ne peut manquer de remarquer ces innombrables touffes vertes, submergées ou émergentes, qui envahissent nos rives dès le début du printemps. Cette croissance anarchique n'est pas seulement préjudiciable à l'équilibre biologique du lac, mais également aux activités professionnelles ou récréatives de l'homme. En effet, ces plantes (que l'on qualifie souvent d'« herbes ») endommagent les filets des pêcheurs, emprisonnent la petite batellerie ou exhalent des émanations pestilentielles lors de leur pourrissement. Il est vrai qu'à côté de ces caractères déplaisants, ces plantes jouent aussi un rôle primordial dans les chaînes alimentaires lacustres.

C'est justement pour mieux connaître tous ces aspects que J.-B. Lachavanne eut recours à une technique révolutionnaire, dont le développement touche depuis quelques années les divers aspects de l'exploitation des ressources terrestres : la photographie aérienne en couleurs, et en l'occurrence celle de toutes les rives du Léman. En se basant sur les données révélées par ces documents, il procéda ainsi au prélèvement, puis à l'analyse, de quelque 4000 échantillons ! « Ce qui ne fut pas trop difficile jusqu'à deux mètres sous la surface de l'eau - nous a précisé en souriant J.-B. Lachavanne - mais qui nécessita tout de même, pour pouvoir les « cueillir » à plus grande profondeur, de passer un brevet d'homme-grenouille ! » Un doctorat en sciences, on le voit, ne comporte pas que des exercices intellectuels ou scientifiques...

Les engrais responsables ?

L'interprétation des photographies aériennes, l'étude des sels nutritifs, de la lumière ainsi que d'autres facteurs essentiels au développement de ces végétaux, ont permis ensuite d'établir leur carte de répartition, leurs besoins, et surtout de suivre l'évolution du lac. Ce qui n'est pas toujours réjouissant, si l'on écoute le scientifique genevois.



Le potamogeton luisant, que l'on a photographié ici de près et qui prolifère très vite, fait partie de cette justement célèbre famille du roi végétal du Léman.

« La diversité et la masse globale des plantes présentent actuellement une grande différence d'une rive à l'autre, affirme en effet J.-B. Lachavanne : on compte sur la rive gauche de 5 à 14 espèces différentes par région, tandis que la droite n'en présente que 3 à 7 seulement pour une masse végétale nettement plus importante ». Les responsables ? Les sels nutritifs (nitrates et phosphates) provenant des eaux domestiques, et surtout des engrais qui envahissent essentiellement la rive droite. « Il est tout à fait faux de prétendre que la côte française est plus polluée que celle d'en face », relève en passant le biologiste de l'université.

Certaines plantes ne supportant pas ces excès de polluants, elles cèdent leur place à des espèces plus résistantes, tel le Potamogeton pectinatus qualifié à juste titre de plante explosive de ces dernières années, qui envahissent ainsi une surface toujours plus grande.

Bilan catastrophique

C'est ainsi que sur 103 espèces recensées depuis le siècle dernier 62 ont désormais disparu, mais que pour certaines d'entre elles la densité et la surface ont nettement augmenté. Telle est en effet la dramatique conclusion que révèle ce rapport universitaire. Un exemple frappant est celui du Potamogeton déjà cité : il est en effet devenu « le roi végétal du Léman », avec 42 % de la végétation totale du lac ! Situation extrêmement grave, dans la mesure où de nombreux écologistes considèrent cette plante (qui pousse volontiers près des bouches d'égouts), comme le témoin typique des eaux polluées...

Afin de lutter contre cet envahissement nuisible, les pouvoirs publics ont recours au fauchage. Mais si l'on en croit J.-B. Lachavanne, « cette technique pourrait aller à fin contraire : en effet, même un petit fragment de ces plantes est capable, par bouturage, de redonner un végétal entier ; les faucher ne fait donc que découpler leurs possibilités de multiplication ! Il est vrai qu'en les fauchant on soustrait tout de même au milieu de grandes masses de végétaux susceptibles

aussi d'accroître la pollution. Quoi qu'il en soit, il est regrettable que les pouvoirs publics ne consultent pas davantage les scientifiques directement au fait de la question avant de se lancer dans ce genre d'opération peut-être infructueuse, et par ailleurs certainement onéreuse.

Un avenir douteux

Quel est alors, dans ces circonstances, l'avenir du lac Léman ? J.-B. Lachavanne se montre assez pessimiste à ce sujet : « Jusqu'à présent - nous a-t-il dit - tous les espoirs étaient mis dans les stations d'épura-

tion, à condition qu'elles fonctionnent correctement, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Mais en fait, et selon le compte rendu du Centre de recherches géodynamiques de Thonon, ces stations ne traitent que 35 % de la charge polluante que reçoit le Léman, mis à par les affluents ! Les 65 % restant proviennent donc de rejets sauvages, des engrais ou d'autres foyers diffus non contrôlables. Ce qu'il faudrait faire, ce serait inventorier leurs origines, tout en réduisant ou en optimisant l'usage des engrais dans l'agriculture », conclut-il.

Mais le drame du Léman n'est pas unique, hélas. D'autres lacs sont sans doute dans une posture aussi délicate. Aussi le

biologiste genevois entreprend-il déjà des recherches analogues, avec l'aide du Fonds national de la recherche scientifique sur d'autres lacs de Suisse. Car seule une analyse globale permettra de résoudre les dangereux problèmes créés par la pollution de l'eau, qui menacent à l'extrême notre approvisionnement en diverses ressources naturelles.

François Noiret

¹ Édité par le Conservatoire de botanique de la ville de Genève en collaboration avec la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman.

SUPER-BATTERIES ÉLECTRIQUES

Vers un grand bond en avant ?

Alors que les pays producteurs de pétrole réajustent régulièrement leur prix de vente, certaines gouvernements s'efforcent plus que jamais d'accélérer la mise au point de solutions de rechange. C'est ainsi que les Etats-Unis vont consacrer au cours des prochaines années un effort considérable au développement de nouvelles batteries électriques, susceptibles d'être à la fois plus puissantes et moins coûteuses que les batteries au plomb utilisées actuellement.

C'est le cas notamment d'une batterie basée sur l'utilisation conjointe de soufre et de lithium, conçue par les chercheurs du Laboratoire national d'Argonne, près de Chicago, et destinée à équiper des milliers de voitures électriques vers la fin des années 80. Selon les spécialistes d'Argonne, le premier prototype devrait voir le jour d'ici deux ans et avoir une autonomie de 240 kilomètres à des vitesses de 80 à 90 kilomètres-heure. Le poids de la batterie sera de l'ordre de 400 kilogrammes, alors que les mêmes performances nécessiteraient l'utilisation d'une batterie conventionnelle pesant plus de 1200 kg ! Le poids de la batterie au soufre et au lithium pourrait même être ramené à 250 kg vers 1985, grâce à certaines améliorations techniques, assurent les chercheurs américains.

Outre la propulsion des véhicules automobiles, les batteries nouvelles devraient également permettre aux compagnies d'électricité de réaliser de substantielles économies. Car actuellement, lorsque la demande d'énergie atteint de fortes pointes, de nombreuses compagnies doivent en effet avoir recours à des turbines consommant du combustible fossile. Alors que la mise au point de telles « super-batteries » pourrait permettre de stocker efficacement l'énergie électrique produite inévitablement durant les périodes de faible consommation, et de la remettre ainsi à disposition lorsque la demande s'accroît.

L'Institut nord-américain de recherche sur l'énergie électrique (EPRI) a par ailleurs conclu récemment un contrat de 2,5 millions de dollars avec la compagnie General Electric, afin qu'elle développe dans ce but une batterie rechargeable à base de sodium et de soufre. La capacité de stockage d'une telle batterie pourrait elle aussi, à poids égal, être cinq fois supérieure à celle des batteries actuelles à l'acide et au plomb ! La batterie atteint cependant son rendement maximum lorsqu'elle fonctionne à des températures de 300 à 350 degrés : il faut donc que ses éléments de céramique soient en mesure de résister à la fois aux agressions du milieu et de la chaleur.

Mais les progrès en la matière semblent particulièrement rapides, puisque les inventeurs de cette batterie peuvent actuellement exploiter à 85 % sa capacité de stockage contre 50 % seulement il y a un an. L'un des responsables

du projet, le docteur James Birk se montre d'ailleurs tout à fait optimiste : il espère en effet être en mesure, vers 1981, d'installer et de mettre à l'essai un système de batteries atteignant la capacité de stockage considérable de 5

mégawatts-heure, c'est-à-dire une énergie suffisante pour faire fonctionner, aux heures des repas, plus de 3000 plaques électriques sans qu'il soit nécessaire de brûler le moindre supplément de combustible !...

Ph. S.

Cancer de l'intestin

Les hydrocarbures sur la sellette

Les statistiques concernant la fréquence du cancer du côlon (partie de l'intestin), en fonction de sa distribution géographique, laissent déjà présumer que l'environnement devait jouer un rôle important dans son apparition.

C'est justement ce que confirment deux biologistes britanniques, qui affirment maintenant dans la célèbre revue scientifique *Nature* que le cancer du côlon peut être provoqué par ce que les chimistes nomment les « hydrocarbures aromatiques polycycliques ». Derrière cette dénomination barbare se cachent en fait les produits de combustion des matières organiques, en particulier des combustibles fossiles tels que le charbon ou le pétrole. Ce sont donc des substances qui sont très largement répandues, dans le monde industrialisé, d'autant qu'on en trouve également, en outre, dans la plupart des aliments fumés. Les travaux des docteurs Renwick et Drasar, en conséquence, expliquent clairement la corrélation industrialisation-cancer qui s'exprime notamment par un parallélisme étonnant entre le taux d'apparition de ce type de cancer et le produit national brut d'un pays : plus l'industrialisation est marquée, plus le taux de ces hydrocarbures augmente dans l'environnement, et plus on constate de cancers du côlon. Différence très sensible, puisqu'une étude récente a démontré que la quantité de ces hydrocarbures était 80 fois plus importante dans les régions industrielles que dans les régions rurales !

La faute aux bactéries intestinales

La relation de cause à effet, à l'origine simplement présumée sur la base des statistiques, a pu être expliquée récemment. Les toutes dernières recherches effectuées au Colinsdale Hospital à Londres ont en effet permis de comprendre le mécanisme d'action de ces hydrocarbures aromatiques polycycliques. Le sang les entraîne tout d'abord jusqu'au foie, où ils sont désintoxiqués. De là, les produits qui en résultent sont pris en charge par la bile - sécrétion acide du foie déversée au niveau antérieur de l'intestin - pour être ensuite recombinaisonnés et ainsi « retoxifiés » par la flore bactérienne intesti-

nale. Les bactéries de l'intestin vont alors exactement à l'encontre de la détoxification réalisée dans le foie !

Il faut cependant ajouter que ces hydrocarbures ne sont pas les seuls à contribuer au processus carcinogénique, et que le régime alimentaire les y aide dans une mesure importante. Car une alimentation riche en matières grasses - trop répandue dans notre civilisation technologique et déjà impliquée dans les affections coronariennes - favorise le développement de ce cancer de l'intestin. En activant en effet la sécrétion des acides biliaires, chargés comme on le sait des dangereux produits de dégradation des hydrocarbures, le régime alimentaire trop gras accroît encore ce risque d'apparition du cancer du côlon. Parallèlement sans doute - il faut le souligner - au rôle décroissant des fibres diététiques dans l'alimentation, dont on suppose que leur progressive disparition du menu occidental-type soit également pour une bonne part dans l'augmentation des cas de cancers intestinaux.

F.N.

Eglises d'aujourd'hui

AUBONNE. - Environ 200 personnes appartenant à une trentaine d'assemblées évangéliques de Suisse romande ont pris part à une rencontre d'information sur la situation des Eglises d'aujourd'hui, à Lavigny, près d'Aubonne (VD). C'était la première fois, depuis les événements du réveil, il y a cent cinquante ans et qui ont abouti à la naissance de communautés évangéliques dissidentes, que des contacts se renouaient avec les Eglises officielles.

Les participants ont entendu le pasteur Jean-Daniel Chapis, président du conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, l'abbé Charles Devaud (Genève), responsable de la pastorale d'ensemble, et le pasteur Hans-Ruedi Weber, théologien bibliste au conseil œcuménique des Eglises.

SOLDÉS

autorisés du 15 au 31 janvier 1977

**Une vente qui roule...
Des tapis qui se déroulent...**

A notre rayon ameublement agrandi, TOUJOURS...

Un marché extraordinaire LE MARCHÉ DU TAPIS

Au kilo, au mètre... voire au kilomètre
Déroulez un nouveau décor... dans votre intérieur
à des prix City encore jamais vus !

sur tous les tapis, moquettes, passages,
etc. de qualité et de fabrication suisse.

Sachez, vous aussi, profiter de cette « offre
à succès City » jusqu'à épuisement du stock !

De

50%

à

80%

PRIX CHOC - CHOIX - QUALITÉ - SERVICE CITY

La vente au mètre...

Saisissez cette occasion absolument
unique !

Tapis mur à mur «Nylflor»
moquette de qualité supérieure, sur cou-
che renforcée, dessin fantaisie ton sur
ton, valeur Fr. 49.- le m2

Soldé à

20.-
le m2

en largeur originale de 400 cm (coupe sur
mesure)
(prise des mesures et pose par notre spé-
cialiste sur demande)

Devis gratuit

La vente au kilo...

Passages en bouclé
Passages en moquette

pour sols particulièrement mis
à l'épreuve

en 70 cm - 90 cm - 110 cm
120 cm - 150 cm de larg.

Soldés à 6.- et

10.-

le kilo

La vente de tapis

Une pile... de tapis, milieux, descentes, entourages de lit en **pure laine vierge**
à l'aspect naturel et authentique. Unis, chinés ou colorés, ils allient le confort
idéal à une solidité à toute épreuve et à un entretien facile.

soldés à plus de **50 %**

Tapis
Mel-Ber
haute laine
milieu en pure laine
peignée naturelle
200/300 cm
au lieu de 562.-

278.-

Entourage
de lit

Mel-Ber en pure
laine peignée natu-
relle
90/350 cm et
2 x 70/140 cm
les 3 pièces
au lieu de 476.-

158.-

Tapis milieux «haute laine»

colorés, chinés, dessin fantaisie

170/240 cm

200/300 cm

250/350 cm

198.-

au lieu de 418.-

298.-

au lieu de 612.-

398.-

au lieu de 832.-

Tapis

en moquette velours pour jeux de
cartes, pour descentes de lit, etc.
60/70 cm

8.-

Tapis

en pure laine vierge
70/140 cm

45.-

Rayon du mois

Pour quelques jours encore,
beau fixe dans tous les rayons !

Rappel à tous les sociétaires de CSSE

10% DE RABAIS

dans tout le magasin (excepté kiosque, fleurs et supermarché)

Profitez de ce rabais, valable également sur les articles soldés dans tous nos rayons
et spécialement à notre marché du tapis (sur présentation de votre carte de membre)



Les grands magasins

coop city

Sion



Slalom spécial de Crans-Montana

Lise-Marie : côté pile, côté face...

Perrine Pelen : la gloire à 17 ans !

SOUS cette neige humide, qui habilla de pied en cap ce 26 janvier 1977, elle paraissait plus « titi parisien » que jamais ! Perrine Pelen, frimousse espiègle, enfant égarée dans un monde d'adultes, doit se demander ce matin encore ce qui lui est arrivé à Crans-Montana. Le quatrième slalom spécial de la coupe du monde de la saison vient de propulser la jeune Française hors d'un anonymat qui n'en finissait pas de s'amenuiser depuis la mi-décembre 1976. Huitième du « spécial » de Cortina ce jour-là, cinquième à Schruns un mois plus tard, celle qui portait à bout de bras les espoirs d'une France mise à l'index des exploits en ski alpin, offre à son pays ce qui lui manquait tellement. La gloire ! Certes cette victoire dans un slalom de la coupe du monde ne rappelle pas pour autant les sœurs Goitschel, Killy ou Guy Périllat mais elle fait partie des promesses qui n'ont rien d'artificiel.

Perrine Pelen battait en brèche hier, pour la première fois cette saison, l'incontestable suprématie de Lise-Marie Morerod en « spécial ». Un peu comme Bernadette Zurbriggen l'avait réalisé à Schruns, en descente, face à l'épouvantail autrichien. A cette différence que la grande championne vaudoise apportait immédiatement dans la seconde manche un correctif qui ne laissait planer aucun doute. Lise-Marie Morerod, battue accidentellement le matin, se dressait une fois de plus au-dessus de la mêlée l'après-midi.

Cependant, le champagne qui n'avait plus coulé dans le camp tricolore depuis un an (victoire de D. Debernard au slalom géant de Berchtesgaden le 18 janvier 1976), avait sa raison d'exposer hier soir en l'honneur de Perrine Pelen. Ce succès ne sortait nullement d'une pochette surprise puisque, après avoir réussi le meilleur temps de la première manche, la Française ne perdait que 1"16 dans la seconde sur Lise-Marie Morerod qui sortait le grand jeu. Elle fut du reste la seule à ne pas connaître plus ample rappel à l'ordre.

La première victoire en coupe du monde de Perrine Pelen, la démonstration époustouflante de Lise-Marie Morerod l'après-midi et le succès de Marie-Thérèse Nadig au combiné restent indiscutablement les hauts faits de la dernière journée des épreuves de Crans-Montana. A 17 ans la gloire pour Perrine Pelen et à 21 ans l'espoir toujours aussi réel pour Lise-Marie Morerod de devenir, par les points, la meilleure skieuse de la coupe du monde.

LA GUERRE DES CENTIÈMES

Que s'est-il passé, Lise-Marie ? La question s'imposait au terme de la première manche puisque la Vaudoise occupait l'inhabituel huitième rang à 1"19 de P. Pelen. « Rien de spécial », se contenta-t-elle de répondre. Lise-Marie ne voulait pas se rappeler d'une faute initiale sur le premier parcours. Une erreur qui faussait ses données à elle et l'obligeait à retrousser les manches pour acquérir un rythme de course qui se dessina trop tard. Elle dut se contenter d'un 44"61 qui allait être battu par sept autres concurrentes. Le dossard N° 13 avait joué un vilain tour à la Vaudoise qui dut se battre sur

une piste ravagée et contre un numéro... porte-malheur !

Perrine Pelen (dossard N° 12), tout aussi désavantagée, se joua à merveille de tous les traquenards d'une piste qui ne voulait supporter le poids d'une lutte au sommet.



De notre envoyé spécial J. Mariéthoz

La mise à l'écart momentanée de Lise-Marie Morerod transporta le débat sur un autre front. Sur un terrain exclusivement tricolore car Fabienne Serrat (dossard N° 3) s'installait au commandement avant l'arrivée de sa compatriote. L'élève allait cette fois surpasser la maîtresse ! Pour 9 centièmes, la championne du monde du slalom géant s'inclinait.

Classement après la première manche : 1. Pelen 43"42 ; 2. Serrat 43"51 ; 3. Giordani 43"86 ; 4. Behr 44"32 ; 5. Kaserer 44"34 ; 6. Wenzel 44"36 ; 7. Cochran 44"54 ; 8. Morerod 44"61. - Puis : 14. Nadig 45"07 ; 21. Zurbriggen 45"85.

LISE-MARIE : LE CÔTÉ FACE

Le double enjeu du « spécial » et du combiné ne pouvait pas laisser indifférente Lise-Marie Morerod. Elle renvoya dans l'oubli le côté pile affiché le matin pour aller au-delà du prévisible. Sa forme actuelle lui permet toutes les audaces : elle releva le défi, repoussa l'accident qui la guettait dans sa folle entreprise et nous rappela la grande championne qui remporta successivement les épreuves de Cortina, Oberstaufen et Schruns.

Son temps de 42"08 redevenait une zone interdite. Elle arbitrait à la perfection le duel tricolore qui condamnait une seconde fois la supériorité de Perrine Pelen sur Fabienne Serrat.

Hélas, le retard pris sur le premier parcours (1"19) ne parvenait pas à disparaître complètement et Lise-Marie Morerod, pour trois petits centièmes, laissait la victoire à la nouvelle étoile française.



Perrine : une Parisienne partie pour la montagne

Elle est pourtant née sur les bords de la Seine le 3 juillet 1960 ! A Crans-Montana, sous la neige qui plaquait plus encore ses cheveux courts autour de son visage, ses allures de « titi parisien » s'accroissaient. Elle devenait le petit « garçon » dont le sourire en coin n'en finit plus de vous annoncer les 400 coups.

Pourtant Perrine Pelen n'était pas destinée à semer le trouble parmi les meilleures skieuses du monde. Pour en arriver là, il fallut que son père, ingénieur, soit muté de Paris à Grenoble. Dès lors la belle aventure pouvait se réaliser. Sans cela il n'est pas certain du tout qu'elle aurait connu la gloire hier à Crans-Montana ou le réveil en fanfare du 16 décembre 1976 à Cortina. Ce jour-là, pour sa première apparition dans une course de la coupe du monde, affublée du dossard N° 56, elle se hissait au huitième rang.

C'est sur les pistes olympiques de Grenoble, sous la conduite de son premier entraîneur Jean-Paul Donnat

(tragiquement décédé depuis lors) que la Parisienne liait contact avec la montagne.

Au sein d'une famille de sept enfants, l'éclosion de Perrine Pelen s'effectue sur deux fronts. Cette fille, une brillante intellectuelle, prépare son bac C au moment où elle entre dans le cercle fermé des gagnantes en coupe du monde.

Hier, à Crans-Montana, elle coupait court aux bruits qui annonçaient sa retraite prochaine pour se consacrer entièrement aux études : « Je pense qu'il est parfaitement possible de concilier les deux choses. En ce qui me concerne, le choix a été fait : je reste dans l'équipe de France et je continuerai de courir et d'étudier ».

Il s'avère inutile d'en demander plus ou d'en savoir davantage sur une fille, timide devant les journalistes, apeurée face aux micros. La montagne a rendu un peu sauvage la petite Parisienne mais lui a donné infiniment plus en retour.

J. M.

Lise-Marie Morerod : « J'avais peur... »

La Française Perrine Pelen, victorieuse à Crans-Montana, a payé avec un sourire désarmant la rançon du succès. « Mais qu'est-ce que je dois leur dire », demandait-elle à son entourage lorsque, tiraillée de toutes parts, elle était invitée à faire des déclarations aux micros des radios et télévisions. Alors Perrine, avec courage, « refaisait » sa course : « Je n'ai connu qu'une seule frayeur. Dans la seconde manche, avant l'ultime pente, j'ai dérapé sur une plaque de glace. Mes skis se sont brusquement écartés. Heureusement, je me suis bien reprise en abordant l'enfilade de l'arrivée, que je crois avoir très bien passée. C'est ce qui m'a permis de conserver la première place ».

Lise-Marie Morerod était consciente d'être revenue de très loin : « Ce slalom me

faisait peur. Je me trouvais un peu dans la même situation qu'aux Jeux olympiques. Tout le monde disait que je ne pouvais pas être battue. J'ai connu quelques difficultés au début de la première manche et tout a

alors mal marché. Mais je suis vraiment très contente de ma deuxième manche. Elle m'a redonné confiance. Mais je n'ose toujours pas penser à une victoire dans la coupe du monde ».

M.-TH. NADIG REMPORTE LE COMBINÉ

CLASSEMENT

Classement du slalom spécial de Crans-Montana (54 portes par Jean-Pierre Fournier (S) et 45 portes par Klaus Mayr (RFA) :

1. Perrine Pelen (Fr) 86"66 (43"42 et 43"24) ; 2. Lise-Marie Morerod (S) 86"69 (44"61 et 42"08) ; 3. Fabienne Serrat (Fr) 87"25 (43"51 et 43"74) ; 4. Claudia Giordani (It) 87"40 (43"86 et 43"54) ; 5. Pamela Behr (RFA) 88"05 (44"32 et 43"71) ; 6. Patricia Emonet (Fr) 88"16 (44"88 et 43"28) ; 7. Monika Kaserer (Aut) 88"33 (44"34 et 43"99) ; 8. Hanni Wenzel (Lie) 88"92 (44"36 et 44"56) ; 9. Christa Zechmeister (RFA) 89"32 (45"27 et 44"05) ; 10. Christine Cooper (EU) 89"49 (45"03 et 44"46) ; 11. Monika Berwein (RFA) 89"63 (44"91 et 44"72) ; 12. Marie-Thérèse Nadig (S) 89"81 (45"07 et 44"74) ; 13. Lindy Cochran (EU) 90"08 (44"54 et 45"54) ; 14. Abigail Fisher (EU) 90"44 (45"58 et 44"86) ; 15. Lea Soelkner (Aut) 90"57 (45"14 et 45"40) ; 16. Annemarie Moser-Proell (Aut) 90"98 ; 17. Sonia Kuzmanova (Tch) 91"03 ; 18. Marianne Zechmeister (RFA) 91"17 ; 19. Bernadette Zurbriggen (S) 91"26 (45"85 et 45"41) ; 20. Thea Gamper (It) 91"40. **Puis :** 29. Brigitte Briand (S) 94"10 (47"37 et 46"73) ; 30. Kaethi Braun (S) 95"14 (47"64 et 46"51) ; 42. Sandra Rombaldi (S) 103"70 (52"90 et 50"80). - 71 partantes, 42 classées.

COMBINÉ : DESCENTE / SLALOM

1. Marie-Thérèse Nadig (S) 22'43 p. ; 2. Annemarie Moser-Proell (Aut) 28'02 ; 3. Hanni Wenzel (Lie) 28,77 ; 4. Monika Kaserer (Aut) 31,66 ; 5. Lise-Marie Morerod (S) 35,83 ; 6. Perrine Pelen (Fr) 37,72 ; 7. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) 41,01 ; 8. Bernadette Zurbriggen (S) 42,79 ; 9. Lea Soelkner (Aut) 45,25 ;

10. Irene Epple (RFA) 50,80. **Puis :** 14. Brigitte Briand (S) 81,47. 21 skieuses classées.

Situation en coupe du monde

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Lise-Marie Morerod (S) 195 p. ; 2. Annemarie Moser-Proell (Aut) 176 (6 p. biffés) ; 3. Brigitte Habersatter-Totschnig (Aut) 147 (5) ; 4. Hanni Wenzel (Lie) 131 (12) ; 5. Marie-Thérèse Nadig (S) 122 (2) ; 6. Bernadette Zurbriggen (S) 78 ; 7. Monika Kaserer (Aut) 76 (10) ; 8. Nicola Spiess (Aut) 61 ; 9. Evi Mittermaier (RFA) 57 ; 10. Perrine Pelen (Fr) 54 ; 11. Claudia Giordani (It) 49 ; 12. Irene Epple (RFA) 47 ; 13. Fabienne Serrat (Fr) 46 ; 14. Cindy Nelson (EU) 41 ; 15. Kathy Kreiner (Ca) 36. **Puis :** 29. Marlies Oberholzer (S) 4.

Slalom (4 courses sur 8) : 1. Lise-Marie Morerod 95 ; 2. H. Wenzel 54 ; 3. F. Serrat 39 ; 4. P. Pelen 36 ; 5. C. Giordani 28 ; 6. R. Sackl et P. Behr 25 ; 8. M. Kaserer 22 ; 9. P. Emonet 21 ; 10. Ch. Zechmeister 14.

Combiné (classement final) : 1. H. Wenzel 55 p. ; 2. L. Morerod 48 ; 3. A. Moser 45 ; 4. M. Nadig 36 ; 5. M. Kaserer 32 ; 6. C. Nelson 11 ; 7. C. Giordani 10 ; 8. L. Soelkner, D. Debernard et Ch. Zechmeister 8. **Puis :** B. Zurbriggen 4. **Par nations :** 1. Autriche 1066 p. (messieurs 511 / dames 555) ; 2. Suisse 740 (343/397) ; 3. Italie 386 (337/49) ; 4. Liechtenstein 250 (116/134) ; 5. RFA 238 (81/157) ; 6. Suède 157 (157/0) ; 7. France 154 (0/154) ; 8. Etats-Unis 135 (59/76) ; 9. Canada 39 (3/36) ; 10. Iran 33 (0/33) ; 11. Norvège 15 (15/0) ; 12. Tchécoslovaquie 4 (4/0) ; 13. Yougoslavie et Bulgarie 1 (1/0).



Lise-Marie Morerod (2^e du slalom), Perrine Pelen (1^{re}) et Marie-Thérèse Nadig (1^{re} du combiné), de gauche à droite, ont marqué ces épreuves de Crans-Montana de leur empreinte de championnes. Photo ASL

Tahiti à l'honneur... à Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. - Si le folklore tahitien n'est malheureusement connu qu'à travers des représentations caricaturales à l'usage des touristes de passage, il faut louer le « Grand Ballet Tiare » de Tahiti qui nous restitue, à l'instar des grands ensembles folkloriques mondiaux, un spectacle très pur, non frelaté, absolument authentique.

Grâce aux Jeunesses musicales du Chablais, Saint-Maurice a la chance de recevoir ce corps de ballet, en tournée européenne, qui donnera son seul spectacle de Suisse romande dans la grande salle du collège, le

mardi 1^{er} février à 20 h. 30.

Mais les JM ont aussi porté leur effort sur un autre point pour faire mieux connaître ces îles : la bibliothèque de Saint-Maurice, dont le directeur est M. Maurice Parvex. C'est ainsi qu'une exposition a été réalisée grâce à l'amabilité de M. Willy Lang, de Val-d'Illiez (qui a passé une douzaine d'années à Tahiti). On peut y admirer des objets d'art tahitien, sans oublier une extraordinaire collection de coquillages, doublée d'une exposition de peintures à l'huile de paysages polynésiens.



Vue partielle de l'exposition sur Tahiti à la bibliothèque de Saint-Maurice

Le budget de Collombey-Muraz devant l'assemblée primaire

COLLOMBEY-MURAZ. - Cette assemblée primaire, présidée par M. Jacques Berrut, président de la commune, a officiellement remercié les conseillers communaux sortants (qui ont tenu avec leurs collègues 88 séances durant la dernière période législative) en rendant hommage à leur esprit de parfaite collégialité et d'entente réciproque. Le président félicita la « nouvelle équipe » issue des dernières élections, qui ont apporté un changement important (six nouveaux conseillers sur neuf), souhaitant que le nouvel Exécutif accomplisse une excellente besogne afin de gérer au mieux les intérêts de la collectivité.

Abordant ensuite le budget 1977, le président J. Berrut releva que le déficit du compte général est estimé à 29 000 francs, compte tenu d'un montant de 250 000 francs à titre de diminution de la dette publique. Hors budget ont débuté les travaux de construction de la STEP. Il commenta certains postes, tels que votations et élections, intérêts intercalaires pour la STEP, soins dentaires à la jeunesse, contribution de la bourgeoisie pour frais de gestion ad-

ministrative, relevant la diminution des recettes fiscales estimées à 350 000 francs à la suite de l'adoption de la nouvelle loi fiscale du 10 mars 1976.

Ce budget peut être considéré comme expérimental, surtout en fonction de la récession économique, des contributions de la bourgeoisie pour diverses écoles, de la construction d'abris, de la révision des taxes cadastrales, de l'extension du réseau d'eau, du stand de tir régional, des taxes de raccordement aux réseaux d'eau et d'égouts (taux de participation à modifier en fonction des nouvelles valeurs découlant de la loi du 10 mars 1976, de l'outillage et matériel en rapport avec l'agrandissement du dépôt des travaux publics, de la contribution au service de la ligne de bus Muraz-Monthey-Illarsaz-Collombey-le-Grand et Les Neyres.

On doit donc reconnaître que ce budget 1977 est réaliste et qu'il tient compte de la situation économique actuelle qui a une très forte influence sur les ressources fiscales de la commune.

Les « Compagnons du coteau » sur la scène d'Yvorne

YVORNE. - La troupe d'amateurs des Compagnons du Coteau, d'Yvorne donnera deux représentations de la pièce de Gorki, Les petits bourgeois. Quatre actes qui firent frémir les milieux politiques de la sainte Russie de 1902.

Dans ce petit drame d'une famille bourgeoise disparaissent des thèmes tout à fait actuels : le conflit des générations, celui de l'instruction contre l'expérience rusée, le conflit né du refus d'un destin familial, le pouvoir du travail face aux traditions bourgeoises. Une pièce très humaine au parfum rétro, mise en scène par Guy Loran et jouée par des acteurs de la région, vendredi 27 et samedi 28, à 20 h. 15, salle de la Couronne, Yvorne.



En costumes russes du début du siècle, les acteurs mettent une dernière touche à leurs interprétations.

Aspirants gendarmes aux «sports d'hiver»...

ISENAU-LES DIABLERETS. - Pendant une dizaine de jours, la diane a fait se lever tôt les vingt-quatre élèves de l'école d'aspirants-gendarmes et les cinq instructeurs de la gendarmerie vaudoise, que nous avons pu suivre récemment à Isenau (1763 mètres) à l'occasion de leur 10^e cours alpin d'hiver.

Grâce à l'amabilité du sergent-major J. Echenard, responsable de l'instruction des jeunes gendarmes et administrateur de l'école, ancien habitant de Bex, nous avons pu demeurer quelques petites heures en compagnie de ces jeunes gendarmes, assermentés le 22 janvier après 8 mois de formation, et dont l'âge varie entre 20 et 28 ans.

« Celui qui croit entrer à la gendarmerie pour se caser, se trompe à coup sûr ! » Ce propos résume parfaitement les responsabilités devant lesquelles sont placés les représentants de la loi.

« L'école d'aspirants est assez pénible, mais nous arrivons bientôt à terme » confiait encore un gendarme, portant un bonnet d'hiver frappé de la grenade et un survêtement de nylon bleu.

L'effectif de la gendarmerie vaudoise est de 490 fonctionnaires. Bien que cet effectif ne soit pas déterminé par le Conseil d'Etat vaudois, la gendarmerie ne dispose pas d'assez d'hommes pour assurer toutes les missions qui lui sont confiées.

Le port de l'uniforme rebute bien des jeunes candidats qui préfèrent s'intéresser à

l'activité d'inspecteur de sûreté, pour laquelle on a enregistré 250 candidatures pour dix postes à pourvoir.

En 1976, une centaine de candidats se sont présentés à la gendarmerie vaudoise, et une vingtaine ont été retenus après avoir subi les examens d'admission.

Une première sélection s'opère ainsi lors de la journée dite des examens pédagogiques, qui comporte des exercices de mémorisation, une dictée, des tests de culture générale, une dissertation, un examen médical et un examen physique.

Puis, pendant 51 semaines, l'aspirant va suivre une formation particulièrement poussée et variée. Les quinze premières semaines seront animées, lors des cours de base, par 88 enseignants (problèmes de circulation, premiers secours, école de conduite, sport, marches de 15 à 70 km, dessins techniques, médecine légale, géographie, dactylographie, connaissances des lois, police judiciaire, etc.

En septembre, a lieu la grande sortie à moto, d'une dizaine de jours.

Par le chemin des écoliers, ceux de la campagne en particulier, les élèves vont effectuer 1000 kilomètres à moto, ainsi que trois jours en montagne, à Plan-Névé et au sommet des Diablerets.

Dès octobre débiteront les cours pratiques dans les différents postes et brigades, en alternant ainsi théorie et pratique.

Assermentés après 8 mois, les gendarmes

sont nommés à titre provisoire pendant une année, tout en passant un examen final dans chaque branche étudiée.

C'est le pl^h Pittet qui est responsable de leur instruction à l'égard du commandement supérieur. Mais le vrai patron (car c'en est un ! c'est le sgtm Echenard.

Vingt-cinq ans de service, le sgtm Echenard est précis, efficace, soucieux d'une discipline librement consentie, respectueux des traditions, mais également ouvert à la discussion. Il n'hésite pas à plaisanter avec ses élèves qui reconnaissent sa compétence et sa forte personnalité.

A Isenau, les gendarmes se sont initiés au ski, au secours en montagne, voire aux recherches après une avalanche (à Leysin notamment). Des excursions à peaux de phoque figuraient aussi au programme.

Les quatre groupes ont été dirigés par le sgt P. Veillon, chef de poste de Leysin, le cpl A. Gétaz de Bex, l'app Ph. Robert, du Sentier, l'app Arnold Moillen, de Montreux, qu'assistaient les cpl F. Dagon et R. Gilliard, adjoints du sgtm Echenard.

L'école de gendarmerie est pénible sur le plan physique, certes, mais riche d'enseignements, et d'expériences utiles tant sur le plan moral que physique.

Merci donc à toute l'équipe chargée de l'instruction qui nous a accueillis à Isenau, et avec laquelle nous avons pris grand plaisir à nous entretenir en toute amitié.

Le conseil de district en assemblée

SAINT-MAURICE. - Présidé par le préfet Alphonse Gross, le conseil de district s'est réuni vendredi dernier à la salle communale. Après que les conseillers eurent pris connaissance de l'état des finances de la caisse du district (capital 30 000 francs) et accepté le maintien de la cotisation des communes à raison de 20 centimes par habitant et par an ; ils ont désigné la commune de Collonges comme vérificatrice des comptes.

Le conseil a confirmé MM. Claude Rouiller et Marcel Mottet comme membres de la chambre de tutelle, présidée par le préfet, MM. Michel Délez et Michel Jourdan en étant les substitués. Quant à M. Léon Gay (Evionnaz) il est le représentant du conseil à la commission d'impôts du district.

Il faut relever que chaque année, les élèves ayant atteint leur dernière année de scolarité obligatoire reçoivent une attention particulière du conseil de district, cette année un guide sur la Suisse.

Le tour d'horizon du préfet

M. Alphonse Gross, dans un tour d'horizon succinct mais complet, a traité de la SATOM, relevant que cette usine d'incinération des ordures ne traite pas les huiles, les pneus, le verre, les métaux, les déchets chimiques.

Il relève que le service de désinfection du district, assumé par MM. Albert Rappaz et Gustave Vachino, s'occupe également de détartrage et de désinfection.

Une minute de silence fut observée à la mémoire de M. Georges Levet, qui était le président de la Ligue antituberculeuse du district, organisme indépendant du conseil de district.

Quant à la clinique St-Amé, elle fit l'objet d'un chapitre spécial de la part du préfet, qui rappela que huit communes ont accepté de souscrire au financement de l'agrandissement de celle-ci (Salvan et Finhaut étant rattachés à l'hôpital de Martigny) ; la part de la commune de Saint-Maurice est la plus importante. Une convention lie la clinique Saint-Amé avec les communes, qui désignent à tour de rôle un membre du conseil d'administration, le président de Saint-Maurice étant d'office membre de ce conseil.

Une convention lie également les communes de plaine du district de Saint-Maurice au Noble Jeu de Cible en ce qui concerne l'utilisation du stand de Véroliez, qui appartient à moitié à la Confédération et à moitié aux tireurs aiguois.

Le préfet releva encore que les garçons du district suivant le cycle d'orientation le font au collège, alors que les filles suivent les cours de l'institut de la Tuilerie.

Abordant le problème des zones vertes, il rappela que la commission ad hoc a pu éliminer tous les recours, avant de terminer ce tour d'horizon en relevant que le district forme une circonscription électorale pour les élections au Grand Conseil, et que ce

même district devra désigner trois jurés fédéraux pour la période de 1978-1979.

Routes et investissements

Le conseiller d'Etat Franz Steiner exposa les problèmes routiers pour l'ensemble du canton, et spécialement pour Saint-Maurice, relevant que Berne ne s'est pas encore prononcé sur le tracé de la N 9 à travers le territoire aiguois. M. Steiner répondit à plusieurs conseillers, dont les questions avaient trait à la route Saint-Maurice - Monthey, pour souligner la rapidité avec laquelle ces travaux sont exécutés, quoi qu'en pensent certains.

M. J.-P. Revaz, chef du Service cantonal de l'économie montagnarde, s'est attaché spécialement à l'aménagement du territoire, expliquant le fonctionnement des commissions dites de « région », d'autant plus que le district de Saint-Maurice est réparti pour moitié sur les régions de Martigny et de Monthey. Relevons que le préfet A. Gross est membre des deux commissions.

Le conseil de district a finalement décidé que le financement des premiers frais d'étude qui devraient normalement être assumés par les communes le seraient par la caisse du district.

Mini-cours de « bonnets rouges » à Collonges

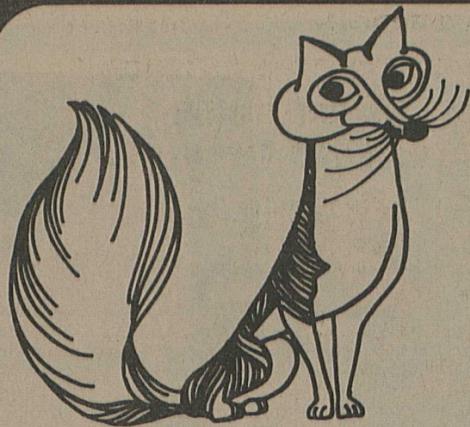
Avec beaucoup de plaisir et de soleil, la semaine dernière, les enfants des écoles de Collonges ont été amenés chaque après-midi sur les pentes du col des Mosses, et pris en charge par une équipe de jeunes gens du village qui leur ont appris avec beaucoup de patience la technique du ski.

Un grand bravo à cette initiative qui s'est avérée concluante et merci encore aux organisateurs et moniteurs bénévoles - G. Jordan, R. Richard, M. Berger, J.-Cl. Jordan, Fl. Darbellay, P.-A. Barman, G. Mottiez, R. Mottiez, J. Blanchut, F. Mottiez.

Merci à l'ancien et au nouveau conseil communal et à la commission scolaire qui ont permis l'organisation de ce cours, aux maîtres (Mlle Mathey et M. Gay-Balmaz), et enfin à M. Mariaux qui a conduit chaque jour sans encombre tout ce petit monde jusqu'aux Mosses. Et à l'année prochaine.



Les gendarmes sont présentés au sgtm Echenard ; à droite, les instructeurs.



**Café
au lait**

Indor
vac.
paquet 250 g

2.60

Fontal gras **6.90**
kg

**Jus de
pommes** **1.90**
berlingot 1 litre

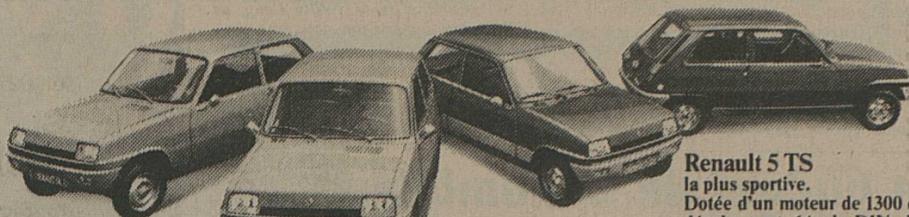
DISCOUNT COMBI

la Source

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

La solution "coup de foudre."

Les Renault 5: 4 modèles - de 850 à 1300 cm³ - qui forcent la sympathie.



Renault 5 L
et seulement Fr. 8995.-
Version de base de la
gamme. Elle est dotée
d'un moteur de 850 cm³.
Comme toutes les Ren-
ault 5, c'est une traction
avant qui assure une
tenue de route remar-
quable même par mauvais
temps.

Renault 5 TL
le modèle vedette.
Moteur de 950 cm³.
Comme toutes les Renault
5, elle dispose d'une porte
arrière et d'un fond plat
facilitant le chargement.

Renault 5 GTL
la plus économique.
Avec un moteur 1300 cm³ qui
ne consomme que 4,7 litres
aux 100 km à 90 km/heure.
Epatant non ?
Et comme toutes les Renault
5, elle reçoit un traitement
Tectyl qui permet à Renault
(Suisse) S.A. d'offrir une
garantie anti-rouille de 5 ans!

Renault 5 TS
la plus sportive.
Dotée d'un moteur de 1300 cm³
développant 64 ch DIN. Elle
possède des sièges intégraux et
bien entendu, un compte-tours.
Comme toutes les Renault 5,
elle promet un confort de route
extraordinaire grâce à sa sus-
pension à grand débattement. Et
un confort tout court, car c'est
une véritable 5 places.

Et toutes les Renault 5 sont équipées en série de ceintures automatiques à enrouleur.



RENAULT 5

Garantie 1 an

N'hésitez pas à venir les essayer sur route.

Garage du Nord SA, av. Ritz 35, Sion - 027/22 34 13
Garage du Stand Monthey SA, route du Simplon, Mon-
they - 025/4 21 60

Ardon : Garage Neuwerth & Lathion, 027/86 14 67. Bex : Garage de la Croi-
sée, E. Mottier, 025/5 18 87. Haute-Nendaz : Garage du Relais, P. Fournier,
027/88 26 52. Leytron : Garage de la Poste, M. Carruzzo, 027/86 24 70.
Orsières : Garage Arlettaz Frères, 026/4 11 40.

**SOLDES
DE MEUBLES**

CHEZ

MEUBLES

MONTHEY



autorisées du 15 au 31 janvier 1977

20 à 40 %

sur certains modèles
d'exposition

...et toujours 10% de rabais permanent !

sur tous nos meubles

Monthey

DEUX GRANDES EXPOSITIONS

Monthey

Quartier
de
l'Eglise

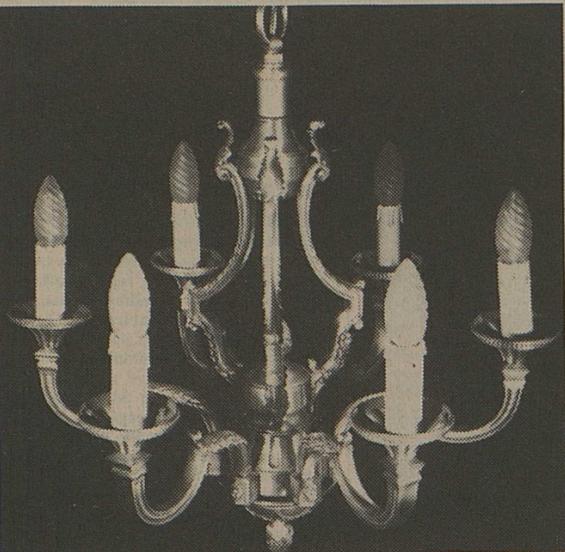
025/4 22 97

Route
de
Massongex

025/4 57 44

- Facilités de paiement
- Livraison gratuite
- Reprise de vos anciens meubles





Grand choix de lustres bronze massif

(photo : lustre Louis XV)

20% de rabais
durant la
vente spéciale

autorisée du 15 au 31 janvier

DANIEL NICOLAS ELECTRICITE Tél. 027/22 16 43

Av. de Tourbillon 43, Sion

Un moyen simple et efficace pour transmettre VOS ANNONCES EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER les guichets des agences de PUBLICITAS

Mademoiselle Suzanne **MORAND**
Bâtiment du Crédit Suisse
3e étage



MARTIGNY

Monsieur Jean-Jo **BLATTER**



SION

Madame Bernadette **CLERC**



MONTHEY

Des spécialistes mettent leur expérience et leurs connaissances en matière de publicité-presse à votre entière disposition. Quels formats ? Dans quels journaux ? A quel prix ? Sous quelles formes ? etc. Autant de questions auxquelles ils se feront un plaisir de répondre, dans un cadre accueillant, pour votre entière satisfaction. De plus, notre service technique de Sion vous apportera toutes solutions graphiques relatives à vos problèmes de communication.

A vendre

remorque Card

1962, pont basculant, 5 m3, 12 tonnes.

Fr. 1500.-

Tél. 022/33 67 74 36-300176

Trouvé à Sion

pendentif en or

Tél. 027/22 25 70 heures des repas 36-300180

A vendre

1 saxophone ténor

Gelmer

Fr. 650.-

1 batterie de jazz

complète, Gignini

Fr. 850.-

Tél. 027/43 20 65 dès 20 heures 89-41340

Paille

à vendre, rendue franco domicile par camion.

Tél. 024/33 15 37 22-470121



N'abandonnez pas, mais mettez une annonce dans le « NF »

Qualité supérieure à meilleur prix

Les manteaux ou blousons en mouton retourné peuvent être considérés comme une acquisition «pour la vie» - tout comme les vêtements en cuir que l'on porte très souvent pendant de longues années. Pour cela, il faut, toutefois qu'il s'agisse d'une qualité supérieure conservant un aspect de classe pendant des années. Ne vous contentez donc pas de regarder le prix sur l'étiquette, mais examinez aussi quelle est la qualité que vous obtenez pour votre argent. A cet égard, notre vaste expérience de négociants et apprêteurs en fourrures et peaux constitue pour vous une garantie totale. Achetez donc, vous aussi, directement au dépôt d'usine: manteaux ou blousons en mouton retourné et vêtement de cuir - confectionnés avec des matériaux sélectionnés, d'une coupe seyante, d'une finition impeccable... en un vaste choix à des prix très avantageux. Venez directement à la source, au dépôt d'usine: ma.-ve de 08.00-12.00/13.30-18.00h/sa. 08.00-12.00/13.00-17.00h).



Apprêts de peaux et fourrures
G. Neuenschwander Fils S.A.
avenue des Platanes 3
(près de la carrosserie Torsa)
3960 Sierre/VS
tél. 027 55 02 65



Votations cantonales du 30 janvier 1977

Pour un contrôle efficace de l'administration et la protection du citoyen

OUI

à la juridiction administrative

Comité de soutien

Président : François-Joseph Bagnoud, député, Corin-Montana
Membres : Copt Aloïs, bâtonnier de l'ordre des avocats, Martigny
Gertschen Richard, député, Naters
Bellwald Anton, député, Brigue
Pellegrini Hermann, député, Saint-Maurice
Rouiller Claude, juge fédéral suppléant, Saint-Maurice
Perraudin Gérard, député, Sion
Dr Odilo Guntern, conseiller aux Etats, Brigue

ainsi que : Abgottspon Franz, président, Stalden ; Actis Jean, directeur Pro-vins, Sion ; d'Allèves Maurice, préfet, Sion ; Anthamatten Adolf, député, Viège ; Antonioli Pierre, procureur, Sion ; Arlettaz Amédée, député, Fully ; Dr Arnold Max, juge instructeur, Brigue ; Bagnoud Albert, juge de commune et député suppléant, Montana ; Bagnoud Firmin, député suppléant, Ico-gne ; Barras Gaston, président, Crans-sur-Sierre ; Barras Monique, député suppléant, Chermignon ; Bagnoud Prosper, député, président du groupe DC du Centre, Crans-Sierre ; Bender Armand, député, Fully ; Bender Arthur, conseiller d'Etat, Fully ; Berclaz Paul-Albert, juge instructeur, Sierre ; Bider-bost Paul, Nationalrat, Naters ; Blitz Onésime, président, Nax ; Blatter Josef, député, Sion ; Bloetzer Peter, président, Viège ; Boissard Charles, député, Monthey ; Bornet André, ancien président du Grand Conseil, Sion ; Bornet Pierre-André, président de Nendaz, Sion ; Brunner René, député, Baltschieder ; Dr Buclin Pascal, directeur, Monthey ; Bühner Walter, directeur Orsat, Martigny ; Burgener Paul-Eugène, juge cantonal, Viège ; Cappi René, ancien vétérinaire cantonal, Sion ; Chastellain Philippe, juge instructeur Entremont ; Chastonay Adalbert, administrateur, Sierre ; de Chastonay Pierre, conseiller national, Sierre ; Claivaz Willy, député suppléant, Haute-Nendaz ; Cleusis Jean, président du Tribunal cantonal, Leytron ; Clivaz Clo-vis, député, Veyras ; Clivaz Maurice, député, Montana-Randogne ; Collom-bin Gaston, juge instructeur, Martigny ; Comby Bernard, député, Saxon ; Cordonier Denis, fiduciaire, Montana ; Cottagnoud Bernard, député, Sion ; Couchepin François, député, Martigny ; Cretton Cilette, député, Martigny ; Crittin Charles-Marie, ancien président du Grand-Conseil, Saint-Pierre-de-Clages ; Crittin Jean-Jérôme, juge instructeur, Sion ; Darbellay Vital, direc-teur centre professionnel, Martigny ; Delalay Edouard, président et député, Saint-Léonard ; Delaloye Ami, architecte, Martigny ; Delaloye Pierre, juge cantonal, Ardon ; Dellberg Charles, ancien conseiller national, Sierre ; Deri-vaz Marius, président, Saint-Gingolph ; Dirren Herbert, député, Agarn ; Dor-saz Fernand, président, Bourg-Saint-Pierre ; Dupont Bernard, conseiller national et président du PRDV, Vouvry ; Dussex Albert, président du parti socialiste, Sion ; Emery Gérard, juge cantonal, Sion ; Dr Ernie Fritz, direc-teur UVT, Sion ; Escher Alfred, ancien président, Brigue ; Evéquoq Marcel, député, Erde-Conthey ; Ferrari Pierre, juge instructeur, Martigny ; Fontan-naz Luc, député, Erde-Conthey ; Fournier Firmin, député suppléant, Mon-torge-Sion ; Fragnière Henri, juge fédéral, Lausanne ; Fux Hermann, con-seiller communal, Saint-Nicolas ; Gabioud René, député, Orsières ; Gard Henri, juge cantonal, Sierre ; Gard Marcel, ancien conseiller d'Etat, Sierre ; Gay Edmond, ancien président du Grand Conseil, Pully ; Géroudet Joseph, président de l'UCOVA, Sion ; Gianadda Henri, directeur UCOVA, Sion ; Gil-lioz Victor, juge cantonal suppléant, Sion ; Giroud Jean-Edmond, président, Chamason ; Gross Jean-Maurice, juge cantonal, Martigny ; Guntern Viktor, président, Ritzingen ; Gurten Peter, député, Grengiols ; Haenni Jean-Char-les, député, Sion ; Heinzmann Léander, juge instructeur, Viège ; Hugentob-ler Otto, député, Salquenen ; Imhasly Alphonse, président et député, Lax ; Imhof Robert, président, Bitsch ; Inshand Albert, ancien président du Grand Conseil, Sion ; Indermitte Josef, président, Steg ; Jacquod Christian, juge instructeur, Sion ; Jacquod René, ancien président du Grand Conseil, Bra-mois-Sion ; Jäger Josef, préfet, Turtmann ; Juon Roman, président, Tör-bel ; Kittel Urbain, député, Vissoie ; Kohlbrenner Fabian, président, Bratsch ; Kreuzer Konrad, président, Oberwald ; Lampert Marius, ancien conseiller d'Etat, Ardon ; Lauber Daniel, président et député, Zermatt ; Locher Aloïs, président, Loèche ; Maistre Jean, député, Evolène ; Martig Josef, président, Gampel ; Marty Theodor, président, Varen ; Masson René, directeur Grande Dixence SA, Sion ; Massy Jean-Baptiste, président, Vissoie ; Mathieu René, député suppléant, Sierre ; Mayor-Berclaz Liliane, député, Sierre ; Meldem Charles, technicien, Martigny ; Meyer Joseph, juge cantonal, Sion ; Michélet Cyrille, ancien directeur, Sion ; Micheloud Bernard, agence immobilière, Sion ; Moraitinis Christophe, directeur Profruits, Sion ; Dr Morand Bernard, député, Sion ; Morisod Georges, député, Vernayaz ; Mutter Heinrich, pré-sident, Niederwald ; Nanchen Gabrielle, conseiller national, Icoigne ; Nellen Raymond, directeur FLAV, Sion ; Nellen René, député suppléant, Viège ; Nicolet Jacques, président de la Chambre immobilière du Valais, Monthey ; Niklaus Stefan, député suppléant, Brigue ; Pattaroni Georges, juge instruc-teur, Monthey ; Dr Perrig Werner, président et député, Brigue ; Pitteloud Hector, député, Salins ; Pitteloud Roger, député, Chamason ; Pfammatter Peter, député, Loèche-Ville ; Pont Jacqueline, député, Sierre ; Pralong Cyrille, président de la Communauté des compagnies d'assurances incen-die du Valais, Sion ; Pralong Louis, préfet, Saint-Martin ; Praplan Marcel, président du Groupement des populations de montagne du Valais romand, Icoigne ; Putallaz Pierre, président, Ardon ; Rey Alfred, ancien député, Granges-Sierre ; Ribordy Adolphe, secrétaire général du PRDV, Sembran-cher ; de Riedmatten Franz, juge instructeur, Viège ; Ritz Peter, conseiller communal, Naters ; Roby Jérémie, vice-président, Corin-Montana ; Rossier Bernard, président, Mase ; Rossier Eugène, député, Troistorrens ; Ruppen Mario, avocat, Viège ; Sartoretti Robert, préfet du district de Sierre, Gran-ges-Sierre ; Schalch Walter, député suppléant, Chippis ; Schmid Gerhard, député, Mörel ; Schwéry Reinhart, juge instructeur, Brigue ; Sigrist Joseph, secrétaire du Grand Conseil, Sion ; Stalder René, Salins ; Stehlin Joseph, Chambre immobilière, Viège ; Steiner Franz, conseiller d'Etat, Brigue ; Stof-fel Niklaus, député, Viège ; Studer Paul, député suppléant, Sion ; Théodoloz Gérard, président, Grône ; Theytaz Rémy, ancien président du Grand Con-seil, Ayer ; Travalletti Adolphe, directeur BCV, Sion ; Troger Ernst, prési-dent, Raron ; Valentini André, député et président, Conthey ; Vannay Fran-çoise, député, Vionnaz ; Veuthey Pierre, président du PDC, Martigny ; Vogt Jean, vice-président du Grand Conseil, Riddes ; Voide Guy, député sup-pléant, Martigny ; Vuilloud Maurice, député, Saint-Maurice ; Walpen Hubert, président, Reckingen ; Wenger Markus, président, Bellwald ; de Werra Raphaël, juge fédéral, Lausanne ; Widmer Franz, Ecole d'agriculture, Châ-teauneuf ; Wyer Hans, président du Conseil national, Viège ; Wyssen Egon, député suppléant, Naters ; Dr Zenhausern Armand, juge instructeur, Leuk ; Zenklusen Stephan, préfet au district de Brigue, Naters ; Zuchuat Victor, agent général, Sion ; Zufferey Michel, secrétaire syndical, Sion ; Schmid-halter Paul, député, Brigue ; Mengis Ignace, député, Viège ; Bumann Hubert, président du Grand Conseil, Saas-Fee ; Carruzzo Félix, président et conseiller national, Sion ; Pierroz Amy, directeur de l'Association valaisanne des entrepreneurs, Sion.

A louer à Charrat, dans petit immeuble résidentiel

appartement 3 pièces
tout confort moderne, Fr. 350.-, charges comprises, libre tout de suite, ainsi qu'un

grand studio
entièrement équipé, libre tout de suite.

Tél. 026/5 36 03 36-90040

A vendre à Sion, immeuble Apollo

appartement 4 1/2 pièces
avec garage et place de parc.

Fr. 148 000.-

Tél. 027/22 95 09 36-20867

Cherche à louer à Verbier tout de suite et à l'année

appartement 4-5 pces
non meublé (meublé si prix raisonnable), év. à Haute-Nendaz
Ecrire à M. P. Grandjean
Rue Louis-Favre 8,
2000 Neuchâtel. Tél. 038/24 58 43

A vendre à Martigny

appartement 2 1/2 pièces grand confort, piscine
80 m2 plus un box fermé
Prix Fr. 118 000.-
Vente aux étrangers autorisée

Ecrire sous chiffre P 36-901739, à Publicitas, 1951 Sion

Trait d'union indispensable

Le Mémento de Martigny

MARTIGNY. - L'esprit de ses fondateurs, désireux de faciliter le contact entre les habitants de la cité, a été respecté, tout en apportant à nos voisins la possibilité de se présenter au giron d'abord ; aux touristes de passage ensuite.

Faisant fi des barrières politiques et territoriales, la Jeune Chambre économique, à qui l'on doit cette initiative, a voulu inté-

resser à l'édition du Mémento 1977 non pas seulement une ville, mais une région, tout en conservant à Octodure son rôle de centre touristique d'été et d'hiver.

Le Mémento, né il y a tout juste neuf ans sous la forme d'une revue - le Mémento de Martigny - a reçu un rapide développement pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

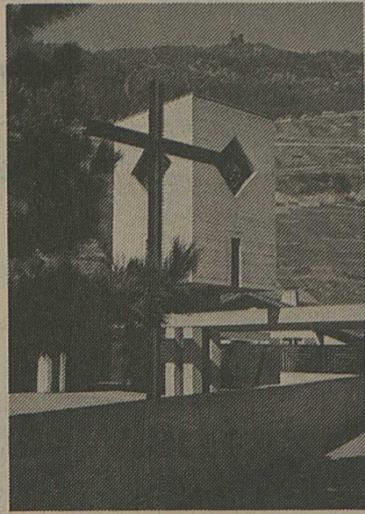
Notre préfet, M. Raymond Vouilloz, le situe ainsi :

« Le Mémento 1977 acquiert une dimension nouvelle, car il est le fruit d'un travail en commun de la Jeune Chambre économique et de l'Office régional du tourisme de Martigny. Il s'est régionalisé.

« Je salue avec beaucoup d'intérêt sa parution sous cette forme, puisqu'il présente concrètement les activités de la portion géographique de notre canton que l'on a de plus en plus l'habitude d'appeler : région de Martigny, composée du district du même nom, du district de l'Entremont et d'une partie du district de Saint-Maurice, et qui a acquis depuis peu sa propre identité juridique, puisque c'est en 1975 que l'Association régionale de Martigny a été créée.

« Dorénavant cette association jouera le rôle de promoteur, rôle facilité par le fait que la conception régionale sera le résultat d'un travail, d'une étude réalisée par les mandataires politiques régionaux, patronnés par un conseil composé d'un représentant de chaque commune des trois districts intéressés. Une énorme activité va se développer à partir de cette nouvelle approche des problèmes.

« Je dois dire que le Mémento régional tombe à point et que cette brochure a elle aussi de l'avance, puisqu'elle nous apporte



depuis longtemps déjà une somme de renseignements sur notre région, renseignements qui sont indispensables au citoyen de notre pays, et surtout aux voyageurs qui ont entrepris de découvrir Martigny et ses environs. »

Pour vous qui traversez Martigny, ce Mémento se veut l'invite à un arrêt, puis à une découverte de paysages typiquement alpins.

Pour vous, gens de Martigny et environs, il se veut être le trait d'union indispensable à la vie en bonne société. Consultez-le, conservez-le et faites-le connaître à vos amis. Il est là pour vous servir.

« Oui au rail, non au béton »

MARTIGNY. - Récemment, l'Office fédéral des transports est parti en croisade en vue de la suppression de trois lignes de chemins de fer secondaires : l'Aigle - Ollon - Monthey - Champéry, l'Aigle - Sepey - Diablerets, le Nyon - Saint-Cergue - Morez, pour les remplacer par un service automobile.

Le NF y a consacré notamment un long article dans son édition de lundi 18 janvier dernier, en page 15.

Ces projets ont réveillé bien des consciences, et hier à Martigny, des chemins de fer du Martigny-Châtelard et du Martigny-Orsières, qui ne sont pour l'instant pas visés, ont réagi afin de montrer leur détermination à sauver ces trois trains. Ils ont distribué et fait signer à leurs amis, à la population, une pétition qui sera envoyée au conseiller Willy Ritschard.

Les promoteurs de cette pétition rappellent notamment que le chemin de fer présente entre autres avantages celui de ne pas polluer l'atmosphère, contrairement aux cars bien sûr. En outre, les trains recourent à de l'énergie suisse, ce qui est primordial à l'heure où l'on cherche à diversifier notre approvisionnement énergétique, et notamment à réduire notre dépendance vis-à-vis des pays producteurs de pétrole.

En outre, on rappelle l'importante infrastructure à mettre en place pour établir un nouveau service de cars, et l'on évoque les dangers que courent les passagers de ces lourds véhicules routiers sur les routes enneigées.

Actuellement, la récolte des signatures bat son plein dans la région martigneraise, la pétition déclarant la proposition de l'OFT contraire au bon sens, demandant son annulation et réclamant de la part de l'autorité fédérale une aide à tous les chemins de fer.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à l'association « Oui au rail, non au béton », case postale 531, 1001 Lausanne (chez M. Claude Jutzet), ou auprès de M. Marcel Abbé, dépôt MC, à La Verrerie, Vernayaz (tél. 026 - 8 14 14 ou 8 18 08).

Comme sur un plat !..



5000 nouvelles signatures contre l'altiport de la Croix-de-Cœur

SION. - Le Groupement valaisan contre l'aérodrome de la Croix-de-Cœur a remis mercredi une nouvelle tranche de 5000 signatures au secrétariat du Grand Conseil. Ce sont ainsi, indique un communiqué, 10 000 Confédérés, dont 4683 Valaisans, qui déclarent s'opposer à la réalisation de cet altiport.

MARTIGNY. - Quand le fjehn souffle très fort dans nos montagnes, il provoque parfois d'imprimants dégâts aux forêts. La semaine dernière il s'attaquait à un groupe de sapins se dressant en bordure de la route de La Forclaz, brisant net les cimes ; ils présentaient dès lors une curieuse silhouette et au cours des abondantes chutes de neige, cette dernière se déposa sur les branches horizontales.

L'effet est saisissant, comme le montre notre photo. Au fond, Le Mont-Chemin et la Pierre-Avoï.

Val d'Aoste

977^e Foire de Saint-Ours

AOSTE. - Dimanche et lundi 30 et 31 janvier aura lieu à Aoste la traditionnelle Foire de Saint-Ours qui se déroulera à l'emplacement habituel, c'est-à-dire aux abords des Portes prétoriennes, réservées aux artisans exposants et producteurs d'objets en bois et en pierre ollaire, aux dentelières de Cogne, aux tisseurs de Valgrisenche et aux artisans du fer forgé.

Les meilleurs exposants recevront comme pour les années précédentes, de la part de l'administration régionale, des médailles d'or et d'argent, des diplômes et des prix en espèces.

On a décidé d'ouvrir la Foire de Saint-

Ours l'après-midi de dimanche 30 janvier.

En effet, au cours des éditions précédentes de nombreux visiteurs n'étaient pas à même de voir la foire.

Cette modification concerne, comme pour l'année passée, les artisans sculpteurs et tourneurs et les artisans du fer forgé, etc., tandis que pour les artisans producteurs d'objets agricoles, l'exposition du 30 janvier n'est pas obligatoire.

Un service de cars spéciaux sera organisé à Martigny pour la journée du lundi 31 janvier. Se renseigner auprès de l'Office régional du tourisme, place Centrale, Martigny, téléphone 026 - 2 10 18.

Affaires immobilières

A louer à Sion à l'avenue Maurice-Troillet

appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

dès Fr. 319.- plus charges

S'adresser à : Agent immobilier J. Pellet 1950 Sion Tél. 027/22 16 94

36-263

A louer à Sion, avenue Maurice-Troillet (100 m du service autos) appartement 3 1/2 pièces appartement 2 1/2 pièces

(remis à neuf) 5 programmes TV, place de jeux pour enfants. Loyer intéressant.

Agence immobilière Armand Favre, Sion Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Martigny studios meublés

dans immeuble récent appartement 3 p.

A louer tout de suite confortable et luxueux

appartement 3 1/2 p.

Fr. 550.- charges comprises.

Tél. 026/2 32 23

36-4646

A vendre dans petit immeuble de 6 appartements à construire à Fully

4-pièces

dès Fr. 129 500.-

2-pièces

Fr. 65 000.-

Fiduciaire Hervé Bender, Fully

Tél. 026/5 38 87 36-693

Couple de 50 ans, sérieux, cherche

commerce

tabacs-souvenirs sur bon passage Région Sierre-Sion-Martigny Paiement comptant Discretion assurée

Ecrire sous chiffre P 460018-07, à Publicitas AG 3900 Brig

Je cherche à louer à Sion

chambre meublée

Tél. 027/21 11 31 interne 34, heures de bureau 36-300171

Urgent A louer à Sion vieille ville

studio meublé

très calme WC, mi-palier

Tél. 021/36 32 04 36-300173

A louer à Sion rue des Casernes

appartement 3 chambres

grande terrasse, 6 chaînes TV

Ecrire sous chiffre P 36-300172 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Martigny quartier du tennis

bel appartement 4 1/2 pièces

Entrée à convenir Loyer avantageux

Tél. 026/2 49 80 (matin ou soir) 36-400088

Martigny A vendre à la tour du Stand

appartement 4 1/2 pièces

en duplex tout confort avec place de garage.

Hypothèque à disposition.

Tél. 026/2 28 83 36-400090

A louer à Aproz dans petit immeuble de 9 appartements

3 pièces

situé au 3e et dernier étage.

Rens. et visite sans engagement. Tél. 027/22 66 23 heures de bureau 36-702

Je cherche à Sion

chambre meublée

Pour tout de suite.

Oly Coiffure Sion Tél. 027/22 31 77

36-5002

Leytron

A vendre

habitation plus terrain

Ecrire sous chiffre P 36-20872 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à louer à Sion centre ville

appartement 2 - 3 pièces meublé

Tél. 027/38 12 56

36-300174

Dépôt à louer

Environ 1000 m2 sur deux étages.

S'adresser à Roger Roulin Illarsaz Tél. 025/2 18 48

36-20864

A louer à Sion Promenade du Rhône magnifique

appartement 2 1/2 pièces

libre tout de suite

appartement 3 1/2 pièces libre le 1er avril Tranquillité Zone de verdure 6 chaînes TV

Tél. 027/22 04 45 143.157.860

A louer pour le 1.4.77 Châteauneuf-Conthey

appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 470.- charges comprises.

Tél. 027/22 34 66 36-3006

Saint-Maurice A vendre

appartements rénovés tout confort 3 ch. Fr. 65 000.- 4 ch. Fr. 80 000.- Hyp. à convenir.

Ecrire à case postale 154 1920 Martigny.

36-400063

Offres et demandes d'emplois

Je cherche sommière-gérante pour café région Martigny Conditions à discuter Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/5 39 51 ou 027/31 24 68 36-20640

Café du Simplon, Saint-Léonard cherche

sommelière

Entrée à convenir. Bon gain.

Tél. 027/31 22 37 36-20777

Etablissement horticole (pour cultures, plantes en pot et fleurs coupées). Nous cherchons

un(e) jardinier(ère) un(e) aide-jardinier(ère)

ou pouvant être formé comme tel Région Chablais vaudois Faire offres sous ch. P 36-20512 à Publicitas, 1951 Sion

On cherche pour Sion

femme de ménage

5 matinées par semaine (8 h. 30 - 11 h. 30) samedi excepté

Tél. 027/22 88 41 36-20873

Jeune homme possédant diplôme commercial

cherche emploi région Sion ou environs.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-300179 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche pour boisage d'un chalet soit 300 m2 environ, avec ou sans fourniture de lames

menuisier

petite entreprise de menuiserie

Faire offre écrite sous chiffre P 36-300177 à Publicitas, 1951 Sion.

Kiosque à Martigny cherche

vendeuse

à partir de 12 heures (pour l'après-midi)

Ecrire à case postale 365 1920 Martigny.

36-400092

Veuf, 68 ans, cherche dame simple de la campagne, ayant retraite, comme

servante

âge maximum 62 ans.

La personne qui s'intéresse aura la jouissance d'un appartement ainsi que d'un jardin fruitier durant son vivant.

Ecrire sous chiffre P 36-300115 à Publicitas, 1951 Sion.

Coiffmod Sierre

cherche tout de suite

coiffeur (se)

messieurs ou mixte

Tél. 027/55 42 75 025/ 4 47 11 36-1817

Publicité intensive - Publicité par annonces.



Reprise de bail à conditions uniques. Place de la Gare à Sion (bâtiment Ecole-Club Migros)

Bureau indépendant 2 1/2 pièces, 70 m2

Grand secrétariat avec réception. Loyer mensuel jusqu'en février 1978 : 400.- Charges en sus selon décompte de la régie. Convient pour toutes professions libérales.

S'adresser au 027/23 50 50 ou 23 58 90 36-20625



5 millions d'amandiers en fleur à Majorque

prochains départs: 6 février au 13 février 27 février au 6 mars 6 mars au 13 mars

Maintenant des vacances à Majorque ont double valeur!

- vols directs de Bâle, Zürich ou Genève
- Hôtels nous appartenant avec no de chambre garanti
- piscines d'eau de mer chauffée
- soleil, chaleur et atmosphère printanière

7 jours tout compris

dès Sfr. 360.-



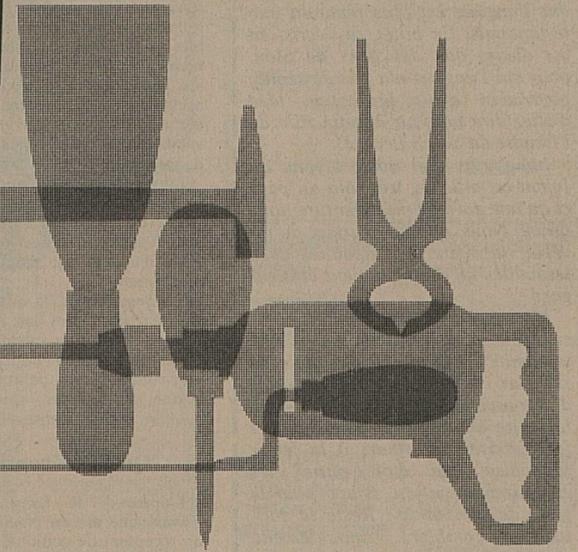
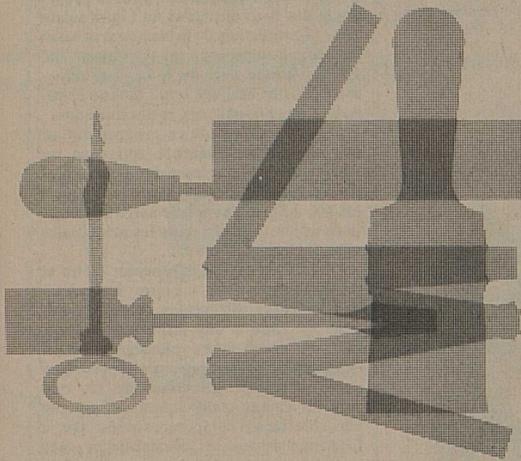
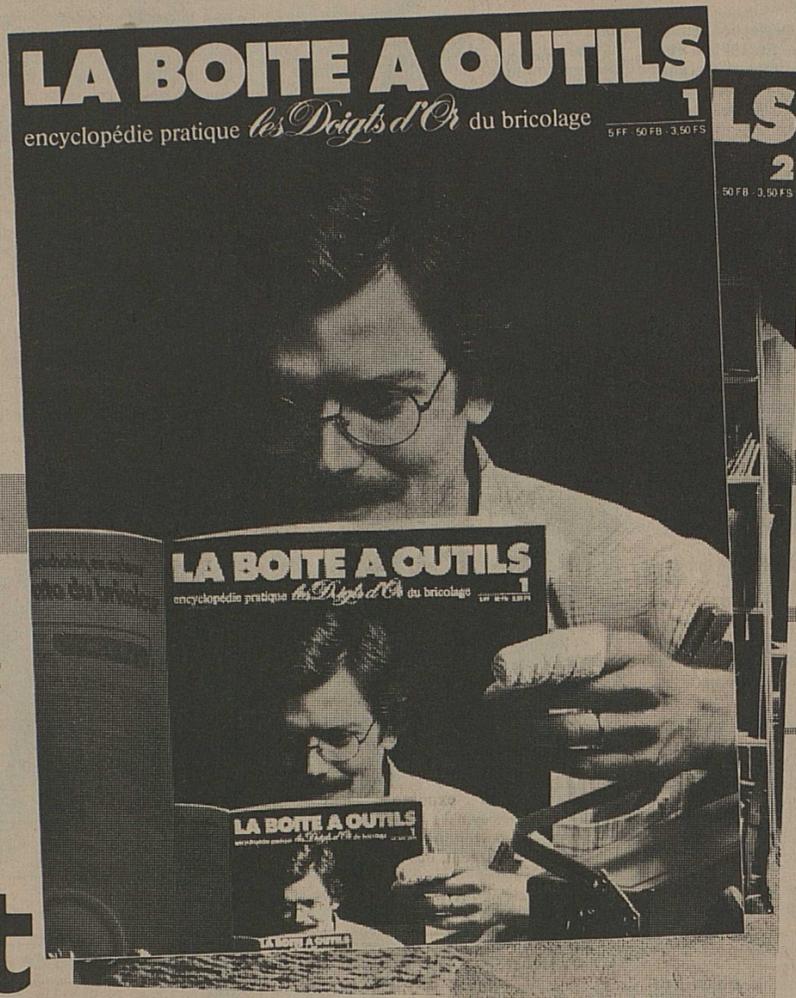
Agence Générale: SUAC SA, 061/22 15 44 Steinenbachgässlein 34, 4002 BALE

svp, veuillez m'envoyer votre prospectus détaillé

Les plus précieux de vos outils sont vos doigts...

et La Boîte à Outils qui vous prouvera, tous les mercredis que, pour être bon bricoleur, il suffit d'être bien documenté. La Boîte à Outils c'est la nouvelle encyclopédie pratique du bricolage. C'est plein d'idées, d'astuces, de techniques... Dans tous les domaines. Et toujours bien expliquées. Elle traite de tous les problèmes de:

- MENUISERIE (d'une simple réparation à l'ébénisterie)
- PLOMBERIE (du joint à changer à l'agrandissement d'un radiateur)
- ÉLECTRICITÉ (d'une rallonge à l'installation d'un interphone)
- PEINTURE ET TAPISSERIE (intérieur et extérieur)
- Travail sur MÉTAUX de tous genres • ISOLATION (phonique, thermique ou à l'humidité), etc.



Lisez...et

bricolez!

Vous n'avez jamais touché un marteau? Tant mieux! Vous serez d'autant plus étonné de réussir à fabriquer vos étagères de cuisine, dès maintenant, avec La Boîte à Outils.



Vous bricolez comme un «pro»? Tant mieux! Vous trouverez dans La Boîte à Outils plein d'idées nouvelles à réaliser; toujours accompagnées d'un «cours pratique» où les gestes importants sont illustrés par des photos, avec toutes les

explications techniques nécessaires.

Un intérêt permanent
La Boîte à Outils vous apporte une mine d'idées et les moyens de les réaliser. Dans chaque numéro vous découvrirez que des quantités de choses sont réalisables dans des domaines qui vous étaient inconnus.

Entretenez, aménagez, fabriquez, réparez, créez et... décidez!
Donnez à votre intérieur le visage dont vous rêviez depuis longtemps!

Chaque mercredi chez tous les marchands de journaux.
Les deux premiers numéros pour le prix d'un seul: Fr. 3.50

Les pages III et IV de couverture seront consacrées au maquettisme et au modélisme.

Dans le N° 3, un aide-mémoire illustré de 20 pages expliquant tous les termes techniques des domaines traités dans La Boîte à Outils.

LA BOITE A OUTILS

encyclopédie pratique *les Doigts d'Or* du bricolage

Une nouvelle collection hebdomadaire de 120 fascicules

publiée par: Editions Transalpines diffusée par: Editions KISTER S.A., Genève, 33, Quai Wilson. Tél. 022/31 50 00

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

LE JOURNAL DES JEUNES

Nouveau: Toute la

gamme des voitures Jeep chez la J.H. Keller S.A.

Jeep

La Jeep Corporation est une société affiliée à l'

American Motors

Maintenant, on vous présente toute la gamme des voitures Jeep, y compris les modèles les plus récents, chez la J.H. Keller S.A. Des modèles choisis sont en vente chez plus de quarante représentants dans toute la Suisse.

Maintenant, la J.H. Keller S.A. se réjouit de pouvoir vous conseiller de façon compétente lequel des modèles Jeep répond le mieux à vos besoins individuels.

Maintenant, il vous sera possible de faire reviser votre Jeep chez la J.H. Keller S.A., ou bien chez une des quarante et quelques représentations, car nous tenons en stock des pièces de rechange originales.

La JH Keller AG est le nouvel importateur des voitures Jeep, ce qui ne vous garantira que des avantages!

Zürich Vulkanstrasse 120, 8048 Zurich, Tél. 01/64 24 10

GRAIN DE SEL

Solitude...

- Skiant sur les champs de neige de l'une de nos régions, une Japonaise, en tombant, s'est fracturée une jambe. Elle fut aussitôt transportée à l'hôpital régional de Sion...

- Le fait implique, pour cette étrangère, venue skier en Valais, une solitude désagréable, un isolement certain (bien qu'elle soit fort bien soignée et chouchoutée par les personnes chargées de la remettre sur pied). Isolement quand même parce que la blessée ne parle que le japonais et l'anglais : deux langues peu courantes chez nous, encore que l'anglais est plus répandu que le japonais. Ce billet, je l'écris, en me disant que des gens de Sion, pour qui l'anglais n'a pas de secret, pourraient avoir la bonne idée d'aller dire bonjour à cette fille de l'Empire du Soleil Levant.

Imaginons que nous soyons au Japon ou ailleurs, très loin du pays et qu'une pareille mésaventure nous arrive. Nous serions heureux de recevoir la visite de personnes avec lesquelles un dialogue peut être engagé.

Ma suggestion aura, j'en suis persuadé, des échos très heureux. Déjà, le comité de la coupe mondiale de ski, par l'intermédiaire de l'Office du tourisme de Crans-Montana, territoire où a eu lieu l'accident, a fait envoyer des fleurs à la jeune Japonaise, qui était parmi les concurrentes en jeu. Bravo pour le geste de sympathie ! Reste la solitude à combler... Amicalement, Isandre

Service de sécurité d'Anzère

Un personnel bien formé et bien équipé

ANZÈRE. - Hier matin, au Pas de Maimbré, à 2400 mètres d'altitude, un cours de perfectionnement a été donné au personnel de la société des remontées mécaniques de la station.

M. Roméo Gex, chef du service de sécurité, conscient de la nécessité de disposer d'un personnel bien préparé et bien équipé, organise périodiquement un cours à l'intention de toutes les personnes susceptibles d'intervenir lors d'un sauvetage.

Le thème du cours de perfectionnement varie d'une année à l'autre. En 1975, il était question du comportement face aux grands blessés de la montagne et de leur transport par hélicoptère. L'année dernière, on avait traité la question des premiers secours et des premiers soins.

Etre au courant des nouveautés

Chaque année, de nombreuses personnes sont victimes d'avalanches. La première intervention du service de sécurité est de prendre les mesures préventives indispensables et d'inviter les skieurs et les promeneurs à se conformer aux dispositions prises. Mais, malgré toutes les précautions, un accident peut se produire. Pour le service de sécurité, il s'agit d'intervenir rapidement et valablement, car des vies humaines sont en danger.

Lors de chaque avalanche, des problèmes se posent inévitablement, étant donné la masse de neige qui s'est accumulée. Souvent, à cause du danger persistant, il est difficile d'arriver sur place ou de travailler rapidement.

Les secondes et les minutes sont précieuses lors de toutes les interventions. Une maison spécialisée suisse a mis sur le marché, depuis peu de temps, un appareil émetteur-récepteur de petites dimensions, qui permet de localiser rapidement l'emplacement où se trouve enseveli l'accidenté.

Quelques considérations

L'appareil de recherche de victimes d'avalanche est un émetteur de secours et un récepteur de goniométrie à haut-parleur incorporé, avec 2 piles-bâtons de 1,5 v et

une sacoche avec ceinture. La fréquence de la transmission est de 457 KHZ, d'une portée minimum de 60 mètres. La durée de fonctionnement est de 15 jours d'émission et 5 heures de réception par jeu de piles.

Le skieur ou le promeneur porte sur lui ce petit appareil d'un poids de 300 g et d'un prix raisonnable. Si le porteur de cet appareil est enseveli sous un glissement ou une avalanche, les personnes indemnes du groupe, ou d'autres sauveteurs, mettent leur appareil sur la position « recevoir ». La transmission est basée sur le principe de l'induction, le signal consiste en des sifflements intermittents qui deviennent plus forts, lors-

que l'appareil s'approche de celui que porte le skieur ou le promeneur enseveli.

M. Michel Hass, de Saint-Léonard, a présenté cet appareil aux 20 participants. L'exposé a été suivi d'une intéressante discussion. Puis un exercice pratique a été effectué. Chacun a pu se rendre compte de la facilité et de la rapidité à localiser l'endroit où une personne avait été soigneusement cachée dans la neige. Il y a lieu de relever que l'armée suisse dispose de cet appareil, et que le Club alpin suisse a acheté un certain nombre de ces appareils.

Le service de sécurité d'Anzère dispose déjà de quelques-uns de ceux-ci. D'autres vont être achetés sous peu.

Une vie humaine n'a pas de prix. Tout doit être mis en œuvre pour la sauver. Mais c'est aussi l'occasion pour répéter et mettre à nouveau en garde les skieurs, en leur demandant de se conformer aux ordres des personnes du service de sécurité et de ne pas quitter les pistes balisées. Les accidents sont déjà assez nombreux sans vouloir presque délibérément en provoquer.



A la recherche d'une personne enfouie sous plus d'un mètre de neige.

L'exposition « Zones humides » à Sion

SION. - Les plans d'eau et leurs rives, les cours d'eau, les étangs, les marais, les marécages sont certainement les milieux les plus menacés à l'heure actuelle. Pour ses besoins toujours croissants, l'homme moderne a sacrifié une grande partie de ces zones précieuses pour les assainir au profit de l'agriculture, de la construction et de l'industrie. En Suisse, pendant les 150 dernières années, environ 90 % des marais et autres milieux humides ont ainsi été asséchés. Les cours des ruisseaux, rivières et fleuves, ont été corrigés et canalisés et les inondations par les hautes eaux, autrefois régulières, ne se produisent pratiquement plus aujourd'hui.

Le maintien des rares biotopes humides qui subsistent est donc une des tâches primordiales et urgentes des responsables de la protection de la nature. Leur valeur écologique et l'importance des ces milieux imposent de les sauvegarder dans leur état actuel avec la plus grande vigilance.

Dans le cadre de la campagne décidée par le Conseil de l'Europe pour la sauvegarde des lieux humides, la Ligue suisse pour la protection de la nature a mis sur pied un vaste programme d'information. Elle a édité un livre de 240 pages, richement illustré, intitulé *Eaux vivantes*, initiation à la biologie des zones humides.

Un autre aspect de ce programme est une exposition itinérante, qui a eu un grand succès dans les principales villes de la Suisse alémanique. Le Centre MMM, à Sion, ouvre une série d'expositions qui auront lieu dans les principales villes de Romandie.

Divisée en grands panneaux clairs et précis, l'exposition « Zones humides » démontre les différentes sortes de milieux où l'eau a une importance vitale. De très nombreuses photographies et des graphiques emmènent les visiteurs dans ce monde grouillant de vie que sont les étangs et les marais. C'est une véritable leçon de sciences naturelles à la portée de tous et passionnante. Des panneaux sont en outre consacrés à la présentation de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de sa section valaisanne du Centre écologique d'Alletsch, et de la station ornithologique de Sempach.

RÉCOLLECTION À L'ATTENTION DES VEUVES DE SION ET ENVIRONS

La prochaine récollection organisée par le Groupement spirituel des veuves du secteur

La soirée de la SFG Bramois

La SFG Bramois présentera, le samedi 29 janvier, sa traditionnelle soirée annuelle.

Depuis plusieurs mois, les moniteurs et monitrices préparent avec un soin particulier leurs productions. Au cours d'une soirée où exercices aux engins alterneront avec danses et ballets, les gymnastes bramoisiens offriront à leur public un programme varié et attrayant. Quelques « numéros humoristiques » émailleront cette soirée qui, nous le souhaitons, sera très divertissante.

Dans l'espoir de vous rencontrer très nombreux samedi soir, la SFG Bramois vous remercie du soutien que vous lui manifestez.

de Sion et environs aura lieu le dimanche 6 février à l'école normale des institutrices à Sion.

Rendez-vous à 9 h. 45 à la chapelle pour l'accueil et la célébration de la messe. A 14 h. 30, projections et méditations sur Lourdes. Clôture vers 16 heures.

Pour le repas de midi, il est indispensable de s'inscrire jusqu'au jeudi soir 3 février à Notre-Dame du Silence, tél. 22 42 20.

Toutes les veuves, jeunes et âgées, récentes et anciennes, sont cordialement invitées et attendues à cette journée de prière et de partage fraternel, étape de notre marche ensemble vers Lourdes à la Pentecôte prochaine.

Pour tous renseignements : Gertrude Godel, Sion, tél. 22 24 29.

Les responsables GSV Sion et environs

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Route de La Forclaz en hiver : un boulevard entre deux murs de neige



MARTIGNY. - Lorsqu'en 1957 fut ouverte à la circulation la nouvelle route de La Forclaz, cela signifiait en même temps la fin de l'isolement hivernal pour le village de Trient. En effet, jusqu'à cette date, la seule liaison possible pendant la mauvaise saison fut celle qu'on maintenait à grand peine avec Châtelard.

Aussi les Triennards tiennent-ils à entretenir jalousement la route leur permettant

d'atteindre facilement le col puis de descendre en direction de Martigny.

Ils firent l'achat de leur propre fraiseuse pour pouvoir intervenir rapidement lorsque c'est nécessaire. Et il n'est pas exagéré de prétendre que leur route est l'une des mieux entretenues de la région.

Voyez plutôt cette photo prise entre le col et le virage du Belvédère. N'est-ce pas imposant ? A l'arrière-plan, on reconnaît le Grand-Chavalard dominant Fully.

Votations cantonales des 28, 29 et 30 janvier

L'assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée les 28, 29 et 30 janvier 1977 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet :

1. de la loi du 6 octobre 1976 sur la procédure et la juridiction administratives ;
2. du décret du 8 novembre 1976 concernant l'adhésion du canton du Valais au concordat des 26 avril et 8/9 novembre 1974 sur l'entraide judiciaire en matière civile.

Les textes législatifs soumis au vote ont été publiés dans le Bulletin officiel du 24 décembre 1976 (N° 52) qui a été distribué à tous les ménages.

Seront ouverts les bureaux de vote suivants : VENDREDI 28 JANVIER 1977 : de 17 à 19 heures : Casino.

SAMEDI 29 JANVIER 1977 (nouveau horaire) de 10 à 12 h. 30 et de 17 à 19 heures : Casino, Sacré-Cœur (corridor de la direction des écoles), Saint-Guérin (salle paroissiale) ; de 18 à 19 heures : Bramois (sous la salle de gym), Châteauneuf (sous la chapelle), Uvrier (salle de gymnastique).

DIMANCHE 30 JANVIER 1977 de 10 à 12 h. 30 : Casino, Sacré-Cœur, Saint-Guérin, Bramois.

Ont le droit de vote en matière cantonale les citoyennes et citoyens suisses âgés de vingt ans révolus et qui ne sont pas privés des droits politiques par la législation de la Confédération ou du canton. Tout citoyen suisse acquiert un domicile politique au lieu de son séjour pourvu qu'il y ait déposé son acte d'origine au moins dix jours avant la votation et qu'il soit domicilié dans le canton depuis trois mois.

- Remarques complémentaires :
1. Les cartes civiques seront utilisables indifféremment dans tous les bureaux de vote de la commune.
 2. Il est rappelé aux électrices et électeurs

Assemblée annuelle de la Chambre valaisanne d'agriculture

CHATEAUNEUF. - La Chambre valaisanne d'agriculture tiendra son assemblée générale annuelle cet après-midi à la salle de l'Ecole cantonale d'agriculture à Châteauneuf, dès 14 heures. Sont prévus entre autres à l'ordre du jour la nomination des membres du comité, du président et des deux vice-présidents et la modification du règlement.

Après la partie administrative l'ambassadeur Arthur Dunkel, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux présentera une conférence.

Audition au Conservatoire

SION. - Le samedi 29 janvier, à 20 heures, aura lieu à la chapelle du Conservatoire cantonal de musique l'audition des élèves de la classe de piano de Marie-Jo Schroeter. La durée approximative de cette audition est de 60 minutes.

- qui n'ont pas reçu leur carte civique de la réclamer au service du contrôle des habitants, rue des Remparts 6, jusqu'à jeudi 27 janvier 1977 à 12 heures. Prière de se munir d'une pièce d'identité. Aucune carte ne sera délivrée après ce délai sauf erreur ou omission évidente.
3. La case N° 1 de la nouvelle carte civique sera poinçonnée.
 4. Les bulletins de vote doivent être introduits dans une seule enveloppe ; les enveloppes seront mises à disposition dans chaque bureau.

5. Le bureau de validation fonctionnera au Casino pendant les heures d'ouverture du scrutin.
6. La présentation de la carte civique est obligatoire.
7. Nous nous permettons de rappeler aux électrices et électeurs qui éprouvent des difficultés de déplacement que le bureau de vote de Saint-Guérin est aménagé de plain-pied.

Sion, le 18 janvier 1977

L'Administration

A chacun sa neige...

NAX. - Elle était tombée en abondance, la belle neige de décembre ; celle qui, en altitude surtout, promet de l'eau. L'eau régénératrice des sources, l'eau allant jouer dans les veines des névés et gambader ensuite le long des torrents avant d'atteindre la plaine pour grossir le grand fleuve. L'eau source d'énergie, alors que certaines à l'heure s'acquièrent par des marchés douteux. Mais la neige est aussi descendue vers la plaine, pour taire les propos contradictoires de ceux mettant en doute les hivers d'autrefois. En ville la neige ne compte pas que des amis. A peine est-elle tombée, que les trax, ces sauriens de l'ère moderne, la repoussent, la compriment, la chargent sur des camions, en un mot l'éliminent. Peut-être a-t-elle tort d'insister car l'homme dans sa frénésie destructive en viendra toujours à bout. Plus haut, vers la moyenne altitude, il en est tout autre. D'aucuns ne l'aiment point certes, mais ils sont quantité négligeable. D'autres scrutent le ciel, tentant à participer aux arrangements donnant à l'hiver son caractère de saison. Au-delà, il est sympathique de s'en rendre compte, de le constater et de fixer cette constatation. A chacun sa neige.

La neige, fumier des pauvres, la neige des loisirs, la neige touristique, la neige des obstructions, la neige du travail, mais celle aussi, que peu soupçonnent cependant, la neige de la mort. Celle qui se détache sous les influences atmosphériques, qui longe les couloirs, jusqu'au cœur des agglomérations ; emportant sur son passage l'imprudent qui n'a point voulu la connaître, semant la désolation et la tristesse. La neige du travail, du devoir sonne l'alarme et oblige les engagés à maintenir le contact, à faci-

liter les échanges et assurer la vie économique d'aujourd'hui. La neige touristique a également sa place dans la vie. Celle qu'on comprime avec des surfaces de chenilles. Pour polir les pistes et assurer aux skieurs ne sachant pas se mouvoir sans l'aide de la mécanique. Ces espaces où l'on enregistre des montées payantes, pour renvoyer en descentes et passages. Oh ! délicieux robots colorés, grisés de vitesse blanche sans même apprécier le paysage. La neige des obstructions et celle des passages ouverts à la pelle, reliant la pile de bois au chalet ; les sentiers reliant les demeures aux chemins des véhicules. Neige des loisirs, patronne des skieurs, sauvages, rétrogrades qui croient encore aux vertus de l'effort. Aux sous-bois inondés de charmes, aux bruissements des cristaux. Neige des images, des jours de lumière, des fêtes de la forêt. De ceux s'en allant transposer leur sillon, leur trace, aux côtés des empreintes de fond, amoureux de boucles blanches, qui se ferment pour mieux s'ouvrir au hasard et dans l'harmonie du terrain. Vous qui croyez au rythme de vos déhanchements, le long des taillis de noise-tiers et de bouleaux, dans le grandiose décor de l'immense faille rhodanique.

Neige, fumier du pauvre, tu seras le ferment des collines et des crêtes, dont le soleil va bientôt se servir pour humecter leur sol asséché et ainsi faciliter l'éclosion de toute une gent ailée et la nombreuse famille des coléoptères. Et pourquoi l'oublier, la naissance printanière d'une flore multicolore.

Choisissez dans l'immensité de la nature la neige de vos rêves et de vos nécessités.

Marcel Favre

Coop-informations

Informations complémentaires jeudi prochain

Hit < weekend >

du jeudi 27 janvier au samedi 29 janvier

Lessive complète OMO

tambour de 5 kg

13.95 au lieu de 16.80



Depuis 25 ans à votre service vous propose projets - devis sans engagement pour

LIVAZ

Réparations Transformations Service d'entretien Constructions neuves Conditions très avantageuses SION Tél. 23 33 63

MUDRY

Le célèbre

Pierre parapsychologue reçoit à Lausanne

Sentiments, affaires, avenir

Tél. 021/27 88 26

Achat immédiat «cash»

Voitures toutes marques et exclusivités dès 1970

Tél. 021/62 48 74 de 11 à 21 heures AUTO-KLOTI Chexbres-Puidoux

Motosurcluse Spafor 8 CV

travail 40 et 60 cm, état de neuf, à vendre pour cause de double emploi Fr. 1200.-

Basile Masserey 3966 Chalais Tél. 027/55 01 06 36-20833

A vendre, cause double emploi

Renault 4 L

54 000 km, mod. 1968 bon état de marche, Fr. 1900.- à la même adresse on cherche moteur Fiat 124 en bon état de marche

Tél. 026/6 24 72 ou 6 22 86 36-400089

A vendre

Plymouth Valiant 19 ch (6 places)

mod. 1973 garantie 43 000 km pont autobloquant expertisée avec garantie reprise facilités de paiement

Tél. 037/46 14 31 (vente) 17-1173

A vendre

VW Bugster

carrosserie spéciale, 1974, expertisée, parfait état

Fr. 6200.-

Tél. 027/55 68 81 36-20699

A vendre cause sur-nombre

magnifique chienne braque allemande et

chienne griffonne 6 mois Parents fort chasseur

Tél. 027/81 16 28 36-20832

A vendre de particulier

Citroën D super 5 mod. 1972, expertisée radio Prix Fr. 4500.-

Tél. 027/36 10 91 (heures des repas) 36-2440

Maintenant actions!

confiture du 26 janvier au 22 février

Quatre fruits verre économique de 1 kg

2.10 au lieu de 2.80

Fraises/rhubarbe verre économique de 1 kg

2.40 au lieu de 3.10

Abricots midi verre de 450 g

1.30 au lieu de 1.60

Cerises noires midi verre de 450 g

1.70 au lieu de 2.-

Mûres midi verre de 450 g

1.80 au lieu de 2.10

Fraises midi verre de 450 g

1.80 au lieu de 2.10

Hit < hebdo >

26 janvier au 1er février

Chocolat ARNI

tablettes au lait	- .70	au lieu de 1.10
de 100 g Noisettes	- .80	au lieu de 1.20
Crémant-Noisettes	- .80	au lieu de 1.20
Truffes	- .80	au lieu de 1.20
Praliné	- .80	au lieu de 1.20

Thon blanc espagnol au lieu de 3.- poids égoutté = 90 g **2.60**

à l'huile d'olive **2 boîtes de 120 g 4.30**

Comfort revitalisant textile bouteille de 2 kg au lieu de 4.90 **1.75**

Pommes frites Gold Star surgelées et prêtes à l'emploi 400 g au lieu de 2.25 **2.30**

Ice Cream Gold Star vanille/fraise bloc familial de 400 g au lieu de 3.- **1.60**

Gougelhkopf aux raisins 415 g au lieu de 1.90 **- .95**

Crème dessert chocolat au lieu de 1.20 **gobelet de 500 g**

Prix-choc

Collants pour dames avela BONNIE

Helanca 20/1 den., avec empiècement, slip, pointe, semelle et talon renforcés, traités actifresh, tailles 8½-10½, couleur saskia.

2 paires seulement

3.90

Collants pour dames avela SYBILLE

Helanca 20/1 den., partie supérieure et pointe renforcées, avec empiècement large, talon diminué et ceinture tricot, traités actifresh, tailles 8½-12, couleur saskia.

2 paires seulement

5.50

Papier de toilette Tendrette

absorbant, extra-doux et hygiénique

paquet de 10 rouleaux seulement

3.30

Baisses de prix sur les pâtes

Napoli

Nous baissions les prix sur toutes les pâtes Napoli, par exemple:

Spaghetti 500 g 1.40 ancien prix 1.60

Rigati 500 g 1.30 ancien prix 1.50

Spaghetti 1 kg 2.40 ancien prix 2.70

Becs de plumes gros 500 g 1.40 ancien prix 1.60

Rival

Cornettes aux œufs 500 g 1.10 ancien prix 1.30

Nouilles aux œufs 500 g 1.30 ancien prix 1.50

Coop compte pour qui sait compter!



WS/77



anthamatten meubles sa St. Maurice ☎ 026/84262

Occasion révisée

Bernina Elna Necchi Regina Centre de couture Bernina

Constantin fils s.a. sion

Rue des Remparts 21

BERNINA



vendredi 28 et samedi 29. 1. 77

10%

de rabais sur tous les articles

(except. textiles, articles de ménage, articles pour fumeurs, spécialités pharmaceutiques réglementées)

INGAROM 8.30
verre et sachets de remplissage, 2x275g ~~12.30~~ **8.**

eau de vie aux herbes
Chrüter
4°, 1 litre **14.90**

Pruneau
Pflümlwasser
4°, 1 litre **15.90**

Prune
Zwetschgen-wasser
4°, 1 litre **15.90**

DASH 12.90
tambour, 5 kg

cd SUPERDISCOUNT

Sion Martigny Lausanne Lausanne-Chailly Avenue de France, Centre MMM Metropole / P Place de la Poste 6 Rue des Terreaux / boucherie, droguerie, P Bel-Air Avenue Béthusy 93, Pont de Chailly / boucherie, P

LES VACANCES DU 3^e AGE...

C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ

DEPUIS 10 ANS

Des prix avantageux... mais aussi des séjours de qualité Venez avec nous en toute confiance. Vous ne serez pas déçus. Nombreuses références enthousiastes.

PROGRAMME 1977

A vous de choisir !

VARAZZE

Station de la Riviera italienne que nos nombreux clients apprécient toujours davantage depuis plusieurs années. Hôtel Royal bien situé et accueillant. Bonne cuisine. Climat doux et agréable.

8 jours tout compris **Fr. 360.-**

BARDOLINO

Notre grand succès. Plus de 2000 personnes enthousiasmées par cette charmante station touristique au bord du lac de Garde. Notre hôtel Idania est confortable et vous assure une excellente cuisine. Piscine chauffée.

8 jours tout compris **Fr. 370.-**

MENTON

La perle de la Riviera française. C'est à l'hôtel El Paradiso qui porte bien son nom que vous passerez une semaine très agréable. Vous aurez beaucoup de plaisir à vous promener sur le magnifique port de plaisance de cette belle ville.

8 jours tout compris **Fr. 385.-**

ET DEUX GRANDES NOUVEAUTÉS :

ASCONA

Centre de vacances idéal. Le caractère méridional tessinois. Une végétation tropicale, les rives fleuries du lac Majeur vous assurent un séjour absolument merveilleux. Quel plaisir de passer des vacances dans cette sympathique région de notre pays. L'hôtel Arancio nous est entièrement réservé.

8 jours tout compris **Fr. 395.-**

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

Au bord de l'Atlantique en dormant !

LA ROCHELLE

Eh oui ! Pour ceux qui préfèrent voyager en train, nous organisons un séjour dans cette magnifique ville de la Charente-Maritime, au bord de l'Atlantique, dont l'air vivifiant constituera pour vous une véritable cure de jeunesse. Un programme alléchant d'excursions vous permettra de mieux connaître une région extraordinaire de France. Tout le voyage de Suisse à La Rochelle sera fait en wagon-couchettes spécial. Parti l'après-midi, vous vous réveillerez au bord de l'océan. Un séjour merveilleux vous attend à La Rochelle. Hâtez-vous, places limitées.

8 jours seulement **Fr. 490.-**

Demandez les programmes détaillés et gratuits à :

MONTHEY-VOYAGES

Bourguignons 8 - MONTHEY - Tél. 025/4 21 40

et dans toutes les agences de voyages

MEUBLES

MEUBLES IERI
AOSTE/Italie

- Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289 (au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)

- Reg. Sogno Saint-Christophe tél. 0039-165/41491

vous offre la qualité du meuble

Garantie et service après vente assuré. Douane et livraison à domicile à notre charge

A vendre

Land-Rover 88

Cabine de luxe et pont bâché

En parfait état Expertisée Fr. 6800.-

M.-A. Morand 1631 Vulppens (FR)

Tél. 029/5 24 04 le soir ou 037/46 14 31 au travail 17-20520

Descente d'Avoriaz

Coupe du monde messieurs

Dimanche 30 et lundi 31 janvier

Accès par

Champéry ou Les Crosets

Tarif spécial de remontées mécaniques **FRANCO-SUISSE** avec entrée pour la course.

Tout compris **Fr. 25.-** (enfants **Fr. 20.-**)

Ouverture des installations : 7 h. 45 36-100051

A louer à Saxon dans petit immeuble de 12 appartements très confortables (machine à laver la vaisselle, congélateur, cheminée, parcelle de jardin)

4 1/2 pièces
3e et dernier étage

3 pièces
1er étage

Rens. et visite sans engagement. Tél. 027/22 66 23 heures de bureau 36-702

A vendre à Venthône (Hanchette) sur-Sierre

villa de 4 pièces

Bains - WC séparé - Cuisine - Chauffage central - Cave - Terrasse couverte. Surface construite 120 m², terrain 1235 m². Possibilités de transformation ou d'agrandissement. Situation de premier ordre, vue imprenable. Prix de vente : **Fr. 260 000.-**

Faire offre sous chiffre P 36-901718 à Publicitas, Sion.

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

autor. off. du 15 janvier au 31 janvier

Derniers jours

Vente spéciale Vögele

Botte en daim avec doublure chaude, fermeture éclair et semelle en caoutchouc. 362-4533 brun Gr. 39-46 29.90



29.90

CUIR VÉRITABLE

Actuellement des prix sensationnels

Botte en cuir véritable, avec doublure chaude, fermeture éclair et semelle caoutchouc à profil. 362-2355 brun Gr. 39-46 49.90



49.90

CUIR VÉRITABLE

Botte pour messieurs en cuir vachette, avec doublure chaude, glissière et semelle caoutchouc à profil. 301-2097 noir Gr. 40-46 29.90



29.90

CUIR VÉRITABLE

Après-ski à lacer en cuir vachette, doublée chaude-ment. Semelle en caoutchouc. 362-2212 brun Gr. 39-46 49.90



49.90

CUIR VÉRITABLE

Magasins de chaussures dans toute la Suisse

103/77

Vögele

Sion : rue Porte-Neuve 6 - Martigny : Vögele Minimarché, route de Fully 53 - Sierre : Vögele Minimarché, Centre commercial de Noës - Brig CV : Bahnhofstrasse 14.

Action Usego produits frais

Saucisson cuit sous vide pièce de 250 g seulement **1.95** net

Wienerli 2 paires seulement **1.95** net

Choucroute sachet de 500 g seulement **1.-** net

Lard à cuire portion de 250/350 g 100 g seulement **-0.85** net



tout près de chez vous

dans tous les magasins pourvus de ce signe

MOX Ventes Spéciales
du 15 au 31 janvier 1977

Ensembles dames à Fr. 100.-, 120.-, 150.-
Pantalons dames et hommes à Fr. 20.-, 40.-, 50.-
Vestons à Fr. 30.-, 50.-, 100.-
Pantalons enfants à Fr. 15.-, 20.-, 30.-

La Croisée SION

MOX POUR TOUS

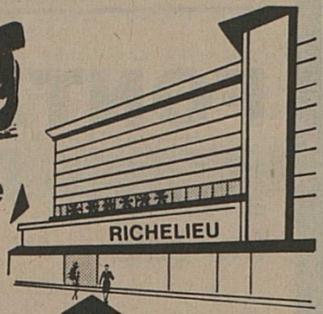
20 à 70 % de rabais sur tout notre assortiment

Un salon qui domine !



Bel-Etage

Place du Midi 32
1950 SION
Tél. 027 / 22 59 86
Mme ERIKA REVAZ



Pour votre service : nous laissons

OUVERT À MIDI

36-1822

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Toutes bonnes choses vont par 3 : **Toi, moi et... notre journal !**

Vente spéciale autorisée du 15 au 31 janvier 1977

Fonte des Prix

Lundi dernier jour!

Robes

Sur présentoirs spéciaux:

Robes, avant jusqu'à 150.- maintenant seulement **30.-**

Ensembles deux et trois pièces, diverses qualités, avant jusqu'à 140.- maintenant seulement **30.-**

Un lot de **robes**, avant jusqu'à 120.- maintenant seulement **20.-**

Chemiserie-Hommes

Chemises Messieurs (fins de séries), divers dessins et qualités, en vrac sur tables spéciales maintenant **9.-**

Pullovers Messieurs, faciles à entretenir, divers modèles et coloris maintenant **9.-**

Manteaux Jaquettes

Blazers et jaquettes en gabardine et chauds lainages. Unis et avec dessins fantaisie maintenant **50.-**
98.- et 80.-

Manteaux de pluie, toute une série en popeline (polyester/coton), divers coloris maintenant **80.-**
98.- et

Pantalons Jupes...

Jupes de différentes qualités, couleurs et tailles à prix fortement réduits! Maintenant **20.-**
30.- et

Jupes et pantalons jeans, profitez! Maintenant **30.-**
40.- et

Réduction sur tous les **bonnets!** Maintenant **5.-**
8.- et

Châles tricotés maintenant 15.- et **10.-**

Lingerie

Chemises de nuit maintenant **10.-**



Jeudi 27 janvier
Divers tissus pour rideaux. Nombreux dessins et coloris. Uniquement des qualités de premier choix, 120 cm de large pendant l'heure miracle **3.-**

Vendredi 28 janvier
Couvertures de laine (reliquat), excellentes qualités suisses pendant l'heure miracle **10.-**

Samedi 29 janvier
Tissus nouveautés. Diverses belles qualités, unies et imprimées en 90-140 cm de large pendant l'heure miracle **2.-**

Jusqu'à épuisement du stock!

Heure miracle
Chaque jour de 14 à 15 heures

Les plus petits prix de la grande Mode de G&A

CONTIS

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich



coop valaisais

Rayon de MARTIGNY à BRIG

ENDIVES

belges

500 g

2.40

FONTAL

à raclette français

kg

7.90

LARD FUMÉ

maigre

kg

7.-



RÔTI, épaule

1er choix

500 g

5.50

RAGOÛT

1er choix

500 g

4.80



coop



GARAGE CENTRAL S.A.

1820 Montreux
Service de vente
CITY-GARAGE
rue de la Paix 8
☎ 021/61 22 46

Commodore 2,5 l., neuve Gros rabais 1977, 4 p., automatique, 250 km
Commodore 2,5 l., coupé, 2 p., 1973, 54 000 km
Commodore 2,5 l., 4 p., 1971, 65 000 km Automatique
Rekord II 1700 4 p., 1973, 36 000 km
Rekord II 1700 4 p., 1973, 74 000 km
Rekord II 1700 4 p., 1974, 40 000 km
Rekord II 1700 S, 2 p., 1972, 88 000 km Automatique
Rekord 1900 S 4 p., 1969 Automatique
Ascona 1600 Luxe, 4 p., 1971 50 000 km automatique
Ascona 1600 Luxe, 4 p., 1975, 30 000 km
Manta 1900 SR coupé, 2 p., 47 000 km automatique
Kadett 1200 2 p., 1975, 30 000 km
Kadett 1200 2 p., 1974, 65 000 km
Ford Cortina 1600 Caravan, 5 p., 1971
Simca 1100 GLS 4 p., 1975, 25 000 km
Simca 1300 Spécial, 4 p., 1973, 60 000 km
Renault 12 TL 4 p., 1975, 35 000 km
Renault 4 L, 5 p., 1970 65 000 km
Peugeot 504 GL 4 p., 1973, 42 000 km
Fiat 850 T fourgon, 1973, 52 000 km moteur révisé
Volvo 144 S 4 p., 1968, moteur révisé
VW 1200 neuve, 1976 400 km
Citroën GS 1015 Break, 5 p., 1972, 53 000 km
OUVERT LE SAMEDI
Garantie OK Reprise Crédit GM
Vendeurs :
G. LOUTAN tél. 021/54 31 79
D. SAVARY tél. 021/62 41 25



MACHINES A LAVER

linge et vaisselle, automatiques, neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente ou location
Fr. 30.- mois

Réparations toutes marques
CHEZ SAM

Sion 027/23 28 83
Martigny 026/ 2 45 19

A vendre

1 chambre à coucher moderne et 2 garnitures d'occasion bas prix

Tél. 027/22 54 25
36-4424

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

Marques suisses neuves, modèles 1976 à l'ancien prix avec rabais jusqu'à

50%

Facilités de paiement
Location possible
Installation
Installation gratuite par nos monteurs
Garantie totale
Réparations toutes marques



Rue du Tunnel 3
Lausanne

021/23 52 28
24 h. sur 24

Riddes 027/86 48 40
Martigny 026/ 5 38 63
Muraz 025/ 4 64 50

Grand choix

TV occasion
des meilleures marques, révisés 295.- avec garantie 6 mois.

Téléphoner à Jacques Tubérosa case postale 42 1920 Martigny 1
Tél. 026/2 55 93
18-1407

A vendre pour **Fr. 1250.-** seulement, rendu sur place : 2 lits avec matelas, 1 armoire, 1 commode, 1 entourage de lit avec coffre, 1 table et 2 chaises, 1 petite étagère, 1 meuble à souliers, 1 fauteuil, 1 frigo, vaisselle et lingerie à donner

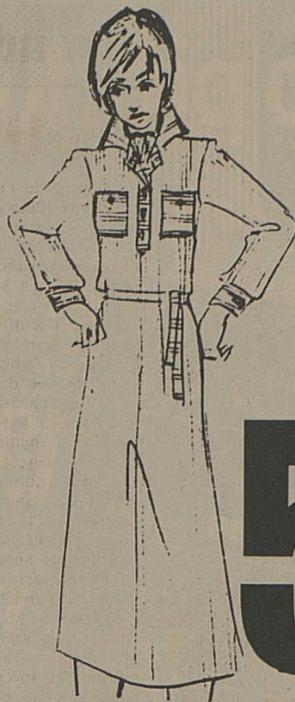
L. Salomon, Renens
Tél. 021/34 33 63
dès 20 heures
021/34 33 62

A vendre

un morbler ancien de 1879
une salle à manger de style
une série de channes valaisannes 8 pièces et divers étains et cuivres

Téléphoner de 7 heures à midi au 027/22 43 05

36-300175



Profitez des **4** derniers jours

pour réaliser de bonnes affaires

Vente spéciale autorisée du 15 au 31 janvier 1977

50% SUR

toutes nos robes
tous nos manteaux
Ensembles de ski dames
Pantalons de ski enfants

30% sur les jupes dames et manteaux enfants

20% sur nos articles de saison

4 jours de soldes - 4 jours de soldes - 4 jours de soldes

Au Brin de Laine

G. Amos-Romailler - Rue du Rhône - Sion

36-654

A Rome ce printemps

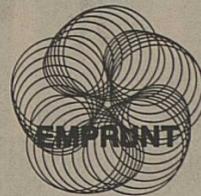
L'agrément d'un pèlerinage qui fait chaque année ses preuves, avec Florence, Assise et Sienne.

25 avril au 7 mai 1977

Détails et inscriptions :
P. C. Frund, o.p., Botzet 8, 1700 Fribourg

Tél. 037/22 18 23

17-20555



coop

COOP SUISSE
Bâle

4 1/4 %

Emprunt 1977 - 89
de fr. 40 000 000

destiné au financement général de ses activités et à la consolidation de ses engagements à court terme

99 1/2 %

Prix d'émission

N° de valeur : 102 801

Modalités de l'emprunt

Durée : 12 ans au maximum ; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres : obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Libération : 15 février 1977

Coupons : coupons annuels au 15 février

Cotation : aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

Délai de souscription
du 27 janvier au 2 février 1977, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
CRÉDIT SUISSE
BANQUE POPULAIRE SUISSE
BANQUE CANTONALE DE ZURICH

BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE SOCIÉTÉ ANONYME
UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE CANTONALE DE BÂLE
BANQUE LEU SA

Petite histoire de l'électricité à Chandolin (II)

ENTRE LES CLOCHES ET LE RÉGULATEUR

CHANDOLIN. - Nous avons vu dans un premier article comment les autorités de Chandolin - à la suite d'un entêtement - se sont vues privées d'électricité. Toutefois, si le refus de fournir des poteaux entraîna une lourde sanction, cet événement suscita une idée de génie : posséder sa propre centrale électrique.

Ceci se passa dans la première moitié du début du siècle. Cette centrale connue des heurs et malheurs dont voici les premiers accidents.

Un curé électricien

En 1917, pendant la mobilisation, c'est le curé du village de Chandolin qui s'occupait

également de l'exploitation de la centrale électrique. Pour éviter de descendre tous les jours à « l'usine » qui se trouvait à 20 minutes de marche (notre photo) du village, il installa une vanne sur la conduite à la hauteur du village. Malheureusement, comme il ne pouvait agir sur le régulateur, l'installation de sécurité fut détériorée et l'on dut avoir recours au monteur de la maison Weber de Zurich. Une semaine plus tard, tout rentra dans l'ordre. Le centraliste devait également assurer le rôle de marguillier pendant la semaine où on n'était pas de service. Un matin de l'année 1920, M. Oscar Favre s'aperçut - en allant sonner les cloches - qu'une lampe publique était trop fortement éclairée (survoltée). Il descendit aussitôt à la centrale d'où sortait une épaisse fumée noire. Le centraliste s'était endormi et au moment de l'augmentation de la charge, la courroie du régulateur avait sauté. Le surveillant était encore sur son lit en flammes. M. Oscar Favre le porta hors du local et ferma la vanne d'arrivée sur la turbine. Pour la deuxième fois, on dut avoir recours au spécialiste de la maison Weber pour la remise en état de la machine. Après quelques semaines d'interruption, la lumière fut rétablie.

Nous verrons dans un prochain article comment la mécanisation d'une scierie jeta par terre l'efficacité de cette « centrale » autonome de Chandolin, comment s'opéra une première transformation de « l'usine ».



Voici « l'usine » électrique de Chandolin située en dessous du village, au lieu-dit le Zoc. C'est dans ce chalet que la « centrale » d'électricité était installée jusqu'en automne 1976, date à laquelle, elle fut achetée et descendue par hélicoptère jusqu'au centre technique des Services industriels de Sierre.

Signalisation lumineuse sur les pistes

GRIMENTZ. - Les responsables des remontées mécaniques de Grimentz viennent d'innover en matière d'automatisation des départs de télésiège. En effet, un ingénieux système lumineux vient d'être posé pour la première fois sur des champs de

neige. Il s'agit - à l'exemple des feux de signalisation routière - d'un dispositif de feu rouge et vert qui indique aux skieurs lorsque la piste est libre pour saisir l'assiette du télésiège. Cette nouveauté en matière de sécurité mérite d'être signalée.



Association valaisanne des campings: réunion du comité

Le comité de l'Association valaisanne des campings s'est à nouveau récemment réuni à Bramois, sous la présidence de M. Joseph Roessli.

Il a constaté la bienfaisance des nouveaux guides de l'Association suisse des campings,

qui sont actuellement en voie d'achèvement et en a mis au point le mode de diffusion. Il a attribué les tâches de chaque membre pour les différentes expositions européennes.

L'association sera présente avec ses stands aux expositions touristiques d'Utrecht, Munich, Lausanne et Bruxelles, sans aucun appui officiel.

Lors de l'exposition de Bruxelles, elle projettera en ville des films sur le Valais.

Terrains de sport de la commune de Sierre

Avis officiel

L'administration communale communale que tous les terrains de sport communaux demeurent réservés et que leur utilisation est interdite sans autorisation spéciale de la municipalité de Sierre.

Elle invite les organisations et sociétés locales qui prévoient l'utilisation de ces places de jeux pour des entraînements, championnats, tournois et autres manifestations durant la période du 15 février au 15 août 1977, de faire parvenir par écrit leur demande jusqu'au 31 janvier, aux services techniques de la ville de Sierre, en précisant la date et le genre d'utilisation souhaitée.

La réservation définitive des places de jeux sera fixée dans le courant du mois de février. Les demandes tardives ne seront prises en considération qu'en fonction des possibilités restantes.

La priorité d'utilisation est déterminée selon l'ordre suivant : écoles de Sierre, football-club officiel, groupements sportifs, associations de football de quartiers de la ville de Sierre et coopératives des entreprises de la place, autres utilisateurs.

La municipalité n'est pas tenue de mettre les installations à disposition si des conditions météorologiques ou d'autres s'y opposent.

En outre, elle n'est pas tenue de procéder aux marquages des terrains, ni à la fourniture du matériel et des installations de jeux.

De la Raspille au glacier du Rhône

«Landsgemeinde» des déléguées de l'Association haut-valaisanne des paysannes

VIÈGE. - L'association haut-valaisanne des paysannes a tenu ses assises annuelles, hier après-midi à Viège, sous la présidence de M^{lle} Hélène Bregy, directrice de l'école ménagère de la localité.

En dépit du danger d'avalanches qui a retenu plusieurs déléguées chez elles, de nombreuses participantes ont pris part aux délibérations honorées de la présence de l'aumônier du groupement, l'abbé Otto Kalbermatten, curé de la paroisse de Saas Almagel.

Grâce au bilan de l'exercice écoulé, présenté par M^{lle} Bregy, le groupement peut se targuer de faire preuve d'une activité intense. La formation permanente sur des bases chrétiennes de la paysanne aux fins de faciliter ses tâches, l'échange d'expériences ainsi que des contacts répétés entre ses membres constituent ses principaux objectifs. Des veillées de prières seront prochainement organisées dans différentes localités, afin que le Tout-Puissant éclaire les hommes qui devront prendre d'importantes décisions, sur l'avortement, par exemple.

Le prochain congrès annuel des paysannes haut-valaisannes se tiendra à Brigue le 3 février prochain. On compte sur la participation d'un millier de participantes. L'abbé Bellwald, médecin-chef des établissements de Zugerberg, sera le conférencier du jour. Son exposé sera basé sur les vicissitudes qui entraînent différentes maladies du système nerveux.

Depuis la récession, l'école ménagère de Viège connaît de nouveau un intérêt particulier. Le nombre des demandes dépasse même les disponibilités de l'établissement. On recommande donc aux parents intéressés de ne pas songer à envoyer leurs enfants trop tôt. En principe, leur entrée n'est

acceptée qu'une fois le moment où les élèves ont franchi le stade de la scolarité primaire.



M^{lle} Hélène Bregy, la dynamique présidente de l'association haut-valaisanne des paysannes.

M^{me} Cécile Anthammatten, épouse de l'ancien conseiller d'Etat, a entretenu l'auditoire sur l'art de valoriser racines et écorces d'arbres que l'on trouve au gré des promenades et M. Walter Zenklusen, jardinier, sur divers secrets relatifs aux soins à donner aux plantes d'appartements.



Parmi l'assistance une vénérable paysanne costumée.

En vrac du Haut-pays

Une extrême prudence est de rigueur

Depuis quelques temps déjà, les conditions météorologiques ne sont vraiment pas fameuses dans le secteur. Le foehn, qui a soufflé pendant plusieurs jours a maintenant fait place à la pluie, constituant un véritable redoux printa-

nier. A pareille époque, le fait n'est pas exempt d'inquiétude. D'autant plus que ces conditions favorisent le déclenchement des masses de neige. Une extrême prudence dans les régions exposées est donc toujours de rigueur.

Carnaval 77

C'est déjà parti. Bien que l'ouverture officielle du carnaval 77 ne soit prévue que pour le début du mois prochain, dans certaines localités, on marque une sensible avance « sur l'allumage ». A Naters - par exemple - plusieurs bistrotiers arborent déjà leur traditionnelle ambiance de circonstance. Les spécialités culinaires, les derniers « witzes » de la saison, ainsi que la politique figurent au programme. Cette atmosphère laisse d'ailleurs bien augurer de ce que seront les prochaines festivités carnavalesques du secteur.

A moins de deux kilomètres du but

Les travaux pour l'édification du tunnel ferroviaire de base de la Furka ont repris depuis le 10 janvier dernier. A Oberwald, 65 ouvriers y sont actuellement engagés. Mercredi, leur avance se situait à 5122 mètres soit à moins de deux kilomètres de la fenêtre de Bedretto, située au point 6863. De cette dernière, en direction d'Oberwald, 380 mètres ont été percés jusqu'à ce jour par la perforatrice à petit profil (9 m²). Précisons que le profil normal percé par les machines aux extrémités de l'ouvrage mesure, lui, 27 m².

Bravo les écoliers de Saint-Nicolas

Les élèves de l'école d'orientation de Saint-Nicolas organisent actuellement une action en faveur de leurs camarades du Frioul, particulièrement touchés par le tremblement de terre. Ils entendent en outre apporter eux-mêmes le résultat de leurs collectes aux sinistrés. Ils se rendront donc sur place au début du mois de mars à bord d'un autocar mis gratuitement à leur disposition par la direction de la compagnie du chemin de fer de la Furka.

Une chapelle qui se dégrade chaque jour davantage



Une vue de la chapelle Sainte-Anne, dont l'état se dégrade chaque jour davantage.

BELLWALD. - Sur la route qui conduit à Bellwald, entre Furgangen et Bodmen, une chapelle rustique, dont l'origine remonte à la fin du XVII^e siècle (1691), attire l'attention du passant. D'autant plus que son état fait vraiment peine à voir, chaque jour davantage. A travers ses modestes vitraux détériorés, ses profondes lézardes, on aper-

çoit les restes d'un mobilier baroque constamment endommagé par les infiltrations d'eau qu'un vétuste toit de tôle ne peut plus retenir. Parmi ce mobilier, se trouvent des œuvres pieuses d'une valeur artistique incontestable. Qui pourrait donc les secourir, avant qu'il ne soit trop tard ?

NF
Rédaction
de Sierre

Antoine Gessler
rue du Bourg 2
Case postale 366
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 91 55

NF
VOTRE
JOURNAL



Monsieur Antoine MASSEREY, à Venthône ;
Monsieur et Madame Gilbert MASSEREY-BERCLAZ et leurs enfants Catherine, Christian et Michel, à Montana ;
Monsieur et Madame Arthur MASSEREY-BERTHOUSOZ et leurs enfants Isabelle et Pierre-Alain, à Montana ;
Madame et Monsieur Ernest LUSSI-BERCLAZ et leurs enfants, à Zurich et en Angleterre ;
Les enfants et petits-enfants de feu Pierre-Louis MASSEREY-BERCLAZ, en France ;
Les enfants et petits-enfants de feu Max BERCLAZ-CLIVAZ, à Miège, Bâle, Lutry et en France ;
Monsieur Charles ÉCOFFIER-MASSEREY, ses enfants et petits-enfants, à Venthône ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Catherine MASSEREY

née BERCLAZ

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine, survenu à Sierre, dans sa 78^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Venthône, le vendredi 28 janvier 1977, à 10 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Conférence des directeurs de cycle d'orientation du Valais romand

a la douleur de faire part du décès de

Madame Catherine MASSEREY

mère de M. Arthur Masserey, membre fondateur et membre du bureau de la conférence.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Association valaisanne des professeurs de l'enseignement secondaire, 1^{er} degré, AVPEP

a la douleur de faire part du décès de

Madame Catherine MASSEREY

de Montana

mère de M. Arthur Masserey, membre d'honneur et ancien président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Commission scolaire de Montana-Crans

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Catherine MASSEREY

née BERCLAZ

maman du dévoué directeur du Centre scolaire, M. Arthur Masserey, et belle-mère d'un de ses membres, M^{me} Gilbert Masserey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La SVAP

a le regret de faire part du décès de

Madame Catherine MASSEREY

mère de son ancien président, M. Arthur Masserey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'entreprise Masserey, à Montana

a la douleur de faire part du décès de

Madame Catherine MASSEREY

mère de son patron, M. Gilbert Masserey.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Le personnel du restaurant des Mayennets, Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Louise FOLLONIER

maman de leur patron.



Le Curling-Club de Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Louise FOLLONIER

mère de son membre Michel Follonier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le parti démocrate-chrétien d'Ayent

a le regret de faire part du décès de

Madame Adélaïde MOOS- AYMON

belle-mère de son président, M. Freddy Savioz et de M. Edouard Aymon et beau-père de son conseiller communal M. Willy Travelletti.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE Monsieur Auguste VOUILLOZ

29 janvier 1976 - 29 janvier 1977

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Ravoire, le dimanche 30 janvier 1977, à 9 h. 45.



Les copains de la 26

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Henri KALBERMATTEN

épouse de leur contemporain et ami Henri.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Rendez-vous à 9 h. 45 devant l'église.



Le Martigny-Sports

a le regret de faire part du décès de

Madame Henri KALBERMATTEN

épouse de M. Henri Kalbermatten, coach de l'équipe juniors A inter.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le vendredi 28 janvier 1977, à 10 heures.



Le personnel enseignant des classes primaires et du cycle d'orientation de Montana-Crans

a le regret de faire part du décès de

Madame Catherine MASSEREY

mère de son dévoué directeur, M. Arthur Masserey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Armand ROSSIER-FOLLONIER et leur fille Fabienne, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Michel FOLLONIER-ROMBALDI et leurs filles Françoise et Claudine, à Sion ;
Madame et Monsieur Rafaële et Eddy ÉVÉQUOZ-ROSSIER, à Sion ;
Monsieur et Madame Henri BERTHOUSOZ-MONNET, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;
Madame Marcelle BERTHOUSOZ-BOCHET, à Sion ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Louise FOLLONIER

née BERTHOUSOZ

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à l'hôpital de Sion, le 26 janvier 1977, dans sa 71^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le vendredi 28 janvier 1977, à 11 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Domicile mortuaire : avenue de Tourbillon 36, à Sion ; visites de 15 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de l'entreprise STUAG

ont le regret de faire part du décès de

Madame Adélaïde MOOS-AYMON

belle-mère de leur collaborateur et ami M. Freddy Savioz.

L'ensevelissement a lieu à l'église de Saint-Romain-Ayent, aujourd'hui jeudi 27 janvier 1977, à 10 heures.



Le Syndicat chrétien des cheminots GCV, section Valais romand

a le regret de faire part du décès de

Madame Alphonsine KALBERMATTEN

membre retraité.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Martigny, le vendredi 28 janvier 1977, à 10 heures.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Bernard RABOUD

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier au clergé, à la maison Giovanola S.A. à Monthey et à son personnel, à M. Gay-Crosier, pompes funèbres à Martigny, aux of, sof et sdt de la cp fus II/204, à l'Amicale du Fip-Fop, à la Société de Mai de Praz-de-Fort, à la classe 1946 d'Orsières, aux locataires du Chavalard.

Martigny, janvier 1977.



L'entreprise Granges, Guérin, Roduit et son personnel, à Fully

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile SIEBER

père de leur employé et collègue M. Rémy Sieber, chef vigneron.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Madame Marie VIANIN née THEYTAZ, à Ayer ;
Monsieur Germain VIANIN, à Ayer ;
Monsieur Ernest VIANIN, à Ayer ;
Madame et Monsieur Joseph WALTER-VIANIN et leurs enfants, à Niouc ;
Monsieur et Madame Jean VIANIN-CINA et leurs enfants, à Sierre ;
Mademoiselle Germaine VIANIN, à Ayer ;
Monsieur et Madame Firmin VIANIN-ROETS, à Sierre ;
Madame veuve Jean VIANIN, à Sierre ;
Les enfants de feu Jean VIANIN, à Sierre, Aigle et Lausanne ;
Madame et Monsieur Georges PETER-VIANIN et leurs enfants, à Ayer, Sierre et Genève ;
Monsieur Oscar CRETZAZ-VIANIN et ses enfants, à Ayer et Bramois ;
La famille de feu Joseph VIANIN-ZUFFEREY, à Sierre ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jean THEYTAZ-FLOREY, à Ayer, Grimentz, Sierre et Grimisuat ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jérémy VIANIN

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé à Ayer, le 25 janvier 1977, à la suite d'une courte maladie, dans sa 79^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayer, le vendredi 28 janvier 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Corps de musique de Saxon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel ROTH-LATTION

membre fondateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Mademoiselle Anny MÉTRY

exprime sa vive gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes et dons de messes, ont pris part à son grand chagrin et l'ont aidée à supporter ces pénibles moments de séparation.

Un merci particulier aux représentants du Conseil d'Etat, du Tribunal cantonal, des tribunaux des districts de Loèche, Viège, Brigue, à l'Association valaisanne des assistants sociaux, à l'Association des fonctionnaires et employés de l'Etat du Valais, à l'Association valaisanne des travailleurs sociaux, au personnel de l'Office cantonal des mineurs, à l'Association des guides et professeurs de ski et au Ski-Club de Sierre.

Albinen, janvier 1977.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Alphonse SAVIOZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci reconnaissant aux docteurs Richon, Varilek, Rausis, au personnel soignant de l'hôpital de Sion et du Centre médical d'Ayent, aux sociétés locales, au clergé de la paroisse et à la maison Gilliard vins.

Argnoud-Ayent, janvier 1977.



La direction et le personnel
de l'entreprise Conforti Frères,
à Martigny

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile SIEBER

leur ancien employé.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Moto-Club de Fully

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile SIEBER

membre du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



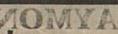
La Compagnie des archers
de Collombey-Muraz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile SIEBER

père de son membre et ami M. Freddy Sieber.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le vendredi 28 janvier 1977, à 10 heures.



La Fédération valaisanne
des sapeurs-pompiers
et le Service cantonal du feu
et de la protection civile

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Charles GOLLUT

ancien inspecteur cantonal du feu et chef de la protection civile.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Communauté Incendie Valais

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles GOLLUT

ancien inspecteur cantonal du feu.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du deuil qui l'afflige, la famille de

Monsieur Arthur MOULIN

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, l'ont aidée et entourée.

Elle adresse un merci particulier au docteur Knizka de Sembrancher, aux médecins et au personnel de l'hôpital régional de Martigny, à la Société de chant de Vollèges ainsi qu'aux diverses entreprises.

Vollèges, Etiez, janvier 1977.

HIER, SUR LE PETIT ÉCRAN

Un jour, une heure : on nous a très sérieusement expliqué que le GRAPO, ce mouvement extrémiste-gauchiste qui s'est rendu coupable des enlèvements de M. de Oriol et du général Villaescusa, notables personnalités franquistes, est manipulé par l'extrême droite. On attendait encore avec intérêt les explications sur cette mystérieuse manipulation pour l'instant bien commode pour excuser les actes criminels jusqu'à présent imputés à l'extrême gauche.

Le conformiste : un film à la fois fort et médiocre : fort par son thème très intéressant et ses interprètes excellents ; médiocre par son aspect caricatural et par le côté à certains égards artificiel du personnage principal. Médiocre également par sa facilité, car quoi de plus facile aujourd'hui que de dépeindre la lâcheté, la cruauté, la bêtise, le conformisme sous des traits de petits bourgeois ou de fascistes, l'une et

l'autre de ces tares étant les cibles préférées d'une gauche, d'une extrême gauche et de tout ce qui se veut généralement progressiste.

Faisant du cinéma engagé, se déclarant communiste, tournant grâce à des capitaux américains des films à gros budgets, de propagande et de dialectique, le réalisateur italien Bertolucci n'est-il pas dans le fond qu'un conformiste d'aujourd'hui hurlant avec les loups, porté par les modes intellectuelles. Même s'il avoue une certaine inconstance idéologique, quoi donc de plus normal qu'il n'ait pas si mal réussi le portrait de son conformiste. Du fascisme au communisme, n'y a-t-il pas, à bien des égards, que fort peu de différence ? N'en déplaise à certains marxistes néo-staliniens très à la mode et très appréciés d'une certaine intelligentsia.

(R)



Monsieur et Madame Armand LÉGER-REYNARD, à Savièse ;
Monsieur et Madame Raymond LÉGER-SEPPEY et leur fils Nicolas, à Savièse ;
Monsieur Joseph LÉGER et sa fiancée Ginette FONTANNAZ, à Savièse ;
Mademoiselle Françoise LÉGER, à Savièse ;
La famille de feu Lévy LUYET-DEBONS, à Savièse et Sion ;
La famille de feu Firmin LUYET-BRIDY, à Savièse, Martigny et Genève ;
Monsieur et Madame Arnold JOLLIEN-ANTHOINE-LUYET, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse, Monthey et Martigny ;
Monsieur et Madame Clovis LUYET-HÉRITIER, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse et Tolochennaz ;
Monsieur et Madame Germain LÉGER-DAIGLE et leur fils, à Montréal ;
Monsieur Eugène LÉGER, à Savièse ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Hortense LÉGER

veuve de Raymond

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 26 janvier 1977, dans sa 74^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le vendredi 28 janvier 1977, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Granois-Savièse.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle !



L'entreprise Léger et Héritier,
Savièse

a le regret de faire part du décès de

Madame veuve Hortense LÉGER

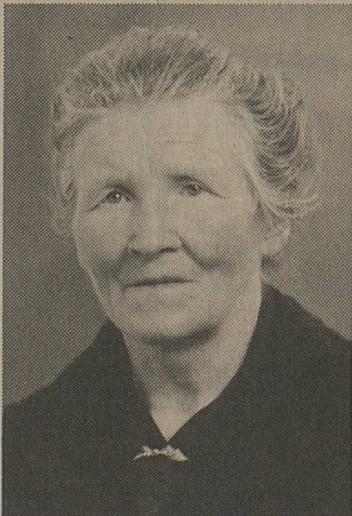
mère de son associé et patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Madame Hélène THURRE- BERTHOLET



26 janvier 1976 - 26 janvier 1977

Une année bien pénible s'est écoulée. Que le souvenir de ta bonté et de ta gentillesse nous aide tous à vivre dans la paix et l'amour.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saillon, le vendredi 28 janvier 1977, à 19 h. 30.

Ta famille



La société Vétroz Amis Gymnastes

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Rosa FONTANNAZ

mère de M^{mes} Marguerite Déléze et Marie-Rose Rapalli, membres de sa section dames.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La fanfare Concordia de Vétroz

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Rosa FONTANNAZ

belle-mère de ses membres Léon Vergères et Elie Cotter ; grand-mère de leurs enfants ainsi que de Philippe Rapalli.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Yolande FOURNIER

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci à Optigal S.A., Automation Horlogère S.A. et à son personnel ainsi qu'aux amis des environs.

Janvier 1977.

Elections communales de Martigny

Le Conseil d'Etat accepte le recours Nouvelles élections le 6 mars ?

Ce qu'on en pense à Martigny

Suite de la première page

M. Edouard Morand,
président de la municipalité :

« Eventualité
d'un recours »

« Je ne peux pas dire que la municipalité accepte sans autre la décision du Conseil d'Etat. Nous nous réunirons mardi 1^{er} février pour en délibérer et pour examiner l'éventualité d'un recours au Tribunal fédéral lorsque nous connaîtrons les considérants de cette décision. Dans l'éventualité où il n'y aurait pas de recours au Tribunal fédéral, je considère la date choisie par le Conseil d'Etat, soit celle du 6 mars, jour où auront lieu également les élections cantonales, comme favorable ».

M. Georges Roduit,
président du PDC :

« Très heureux »

« Je suis très heureux de la décision prise par notre Exécutif cantonal, car le résultat des dernières élections martigneraises ne représentait pas la valeur des forces en présence ».

M. Jean Bollin,
vice-président
de la municipalité :

« Attendre »

« Cette décision ne me surprend pas. »

Cependant, avant de me prononcer, je désire prendre connaissance des considérants que nous fera parvenir le Conseil d'Etat ».

Pascal Couchepin,
président du parti radical
de Martigny :

« Un recours au TF
serait justifié, mais... »

« Ainsi, le Conseil d'Etat a tranché, annulant les élections au conseil communal de décembre 1976. Ce recours était et reste impopulaire, les Martigneraises n'aimant pas de tels procédés. »

Néanmoins, les choses étant ce qu'elles sont, je considère que la date choisie pour revoter est judicieuse. On évite ainsi de trop souvent déplacer l'électorat. »

Le parti radical recourra-t-il au Tribunal fédéral ? D'une part, il m'apparaît justifié de porter l'affaire devant une autorité judiciaire neutre politiquement ; d'autre part, la décision du Conseil d'Etat ayant tardé, depuis le début de l'année, l'administration communale est gênée par le recours. Or, un nouveau recours au Tribunal fédéral retarderait encore l'entrée en fonction des nouvelles autorités. »

De toute façon, la position du parti radical est bonne. Savez-vous qu'en Valais, jusqu'à ce jour, jamais un recours n'a modifié, lors du second vote, la répartition des sièges entre les partis ? ».

M. Marcel Filliez, conseiller
municipal socialiste :

« Pas directement
concerné... »

« Notre parti socialiste n'étant pas directement concerné par ce recours, nous espérons que l'électorat nous renouvellera sa confiance le 6 mars ».

Piéton renversé

VÉTROZ. - Hier, à 18 h. 45, M. Hubert Germanier, né en 1936, domicilié à Vétroz, circulait de Magnot en direction du café du Botza à Vétroz, au volant de sa voiture. Il heurta un piéton, M. Serge Michellod, d'André, né en 1952, domicilié à Grône, qui se trouvait en bordure de route à proximité d'une voiture en stationnement. M. Michellod fut projeté sur la chaussée. Blessé, il fut hospitalisé.

Un notaire en difficulté

SIERRE. - Nous savions depuis quelques jours déjà que M^r G. Z., avocat et notaire à Sierre, avait été placé à la disposition du juge instructeur la semaine passée. Un journal du Haut-Valais a fait état de cette affaire hier.

Les bruits alarmants que nous avons signalés le 16 octobre 1976 quant aux

graves difficultés que cette personnalité marquante sieroise, très sympathique, connaissait, à la grande inquiétude de ses nombreux amis, trouvent ainsi malheureusement leur confirmation. Ceci d'autant plus que selon ce que nous savons, M^r Z. renonce par ailleurs dès maintenant à exercer le notariat et à pratiquer le barreau.

Le premier Musée suisse de l'air sera installé à Bex

BEX. - Si l'Angleterre, la France et d'autres Etats encore peuvent s'enorgueillir de posséder des musées de l'air, la Suisse, jusqu'ici, échappait pour ainsi dire à la règle. Cette lacune aura été comblée, hier soir, à Bex où s'est tenue l'assemblée constitutive du Musée de l'air du Chablais (MAC) placé sous l'égide du Groupement de vol à moteur du Chablais (GVMC) et parrainé par

l'Aéro-Club de Suisse, section plaine du Rhône. Le Musée de l'air du Chablais, première réalisation du genre en Suisse après le musée exclusivement militaire de Dubendorf, verra donc le jour à Bex. Il sera placé sous la présidence de M. Christian Maire. Ce musée vise la conservation, la restauration et la remise en état de vol d'anciens appareils tant civils que militaires.

Décès de M^{me} Louise Follonier



longues années cette commerçante avisée, aimable, appréciée et estimée de tous.

En 1960 elle a eu la douleur de perdre son mari. Durant toute sa vie elle a travaillé durement.

En 1958, elle a remis à son fils Michel le café-restaurant tout en continuant à lui prodiguer des conseils et, occasionnellement, à apporter sa précieuse collaboration.

M^{me} Louise Follonier laissera le souvenir d'une brave et généreuse épouse et maman.

A son fils Michel, à sa fille Georgette et à leurs familles, et à toute la parenté, le NF présente ses plus sincères condoléances.

Sion : piéton blessé

SION. - Hier soir, vers 18 h. 15, M. Maurice Andreoli, né en 1918, domicilié à Sion, traversait à pied l'avenue Maurice-Troillet sur le passage de sécurité. Il fut heurté par une voiture conduite par M. Reynald Strickler, né en 1948, domicilié à Vétroz, qui circulait sur l'avenue de France en direction de Martigny et bifurquait pour emprunter l'avenue Maurice-Troillet. A la suite de ce choc, M. Andreoli fut légèrement blessé.

Trafic de fausses coupures de 100 francs dans un wagon-restaurant

BRIGUE. - Engagé dans une entreprise suisse assurant la restauration des voyageurs, dans un train international circulant de Brigue à Lausanne, un employé a encaissé, pour le paiement d'une consommation, prise par un couple d'Italiens probablement, une coupure de 100 francs suisses, reconnue fausse par le bureau de change de la gare de Brigue. Ayant eu des soupçons tardifs sur la validité de ce billet, l'agent

ambulant s'est présenté au guichet de Brigue à son retour de Lausanne.

Le fonctionnaire du change de la gare haut-valaisanne a signalé le fait à la police cantonale ainsi qu'à la division des finances des CFF à Berne. Une enquête est en cours.

Il s'agit d'un ancien billet, représentant saint Martin, assez mal imité. On peut supposer que l'on se trouve en face d'un trafic mis sur pied par une bande organisée.

Triple collision sur le viaduc de Riddes

RIDDDES. - Hier, vers 19 h. 15, M^{me} Gilda Petud, née en 1951, domiciliée à Savièse, circulait au volant de sa voiture de Saxon en direction de Sion. Parvenue sur le viaduc de Riddes, étant donné la mauvaise visibilité, elle heurta la glissière à droite. Sitôt après, son véhicule fut tamponné à l'arrière par la

voiture conduite par M^{me} Fiona Laing, née en 1954, actuellement en vacances à Crans. En troisième position arrivait la voiture pilotée par M. Georges Sprunger, né en 1924, domicilié à Châteauneuf. M^{me} Françoise Morand, domiciliée à Grône, fut légèrement blessée. Elle a été hospitalisée.



La première voiture a heurté la glissière de sécurité.

Trafic d'héroïne à Domodossola Un grand blessé et quatre arrestations

BRIGUE / DOMODOSSOLA. - Depuis quelque temps déjà, la police italienne de Domodossola se trouvait sur les dents. Deux de ses agents, ayant réussi à se faire passer pour des amateurs d'héroïne, se trouvaient sur la piste d'un important trafic de drogues exploité dans la région de la frontière. Dans la nuit de mardi à mercredi, ils se virent offrir une certaine quantité de stupéfiants par un jeune homme de la cité frontalière, G. F., 24 ans, reconnu dans le milieu des drogues comme un fournisseur important de « paradis artificiels ». Au moment où il voulut livrer sa marchandise - plusieurs bustes contenant de l'héroïne -

ses clients occasionnels firent connaître leur identité et voulurent procéder à l'arrestation du trafiquant. Celui-ci tenta de prendre la fuite qui a été interrompue par une balle qu'il a reçue dans le bas-ventre. G. F. a été transporté d'urgence à l'hôpital du lieu dans un état extrêmement grave. Aux dernières nouvelles, on avait perdu l'espoir de le sauver.

Une enquête a été ouverte afin de faire toute la lumière sur cette triste affaire. Au cours de la même action, la police a procédé à l'arrestation de huit autres trafiquants, pris la main dans le sac.

It.

La route du Loetschental coupée par une avalanche

GOPPENSTEIN. - Hier matin, une avalanche est tombée sur la route Gampel-Steg - Goppenstein et a obstrué la chaussée. La circulation automobile est interrompue. Le trafic des autos à travers le tunnel du BLS est momentanément assuré de et jusqu'à Brigue. On ne signale pas de dégâts matériels. La situation reprendra son cours normal aussitôt

que les conditions météorologiques le permettront.

Dans le fond de la même vallée, en dépit de la présence de nouvelles galeries de protection, le trafic sur l'artère principale est réduit à sa plus simple expression, tant le danger de coulées de neige est imminent.

Le « Kiwanis-Club Sion-Valais » visite l'Imprimerie Moderne



Les statuts et les usages appliqués par les « Kiwanis-Clubs » veulent que les groupes se réunissent une fois par mois. Chacune de ces séances, chez l'un ou l'autre membre, en ne se tenant pas toujours à la même localité, est marquée par une conférence, un exposé ou des projections, par un des membres du club ou par un invité de marque. Les œuvres caritatives, efficaces, sont poursuivies toute l'année et elles

se concrétisent plus spécialement pendant la période des fêtes de Noël, tant il est vrai que c'est à ce moment-là qu'il faut déployer encore plus de charité, démontrer encore davantage de compréhension agissante envers les misères et les souffrances humaines.

Hier soir, les membres du « Kiwanis-Club Sion-Valais », à l'issue de son assemblée mensuelle, la première

de l'année, ont visité, au nombre d'une trentaine, les installations de l'Imprimerie Moderne SA à Sion, conduits par M. André Luisier, directeur et rédacteur en chef du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais.

Voici le groupe à la cafetera de l'imprimerie, entourant son président M. Simon Michelet (le premier à droite de la table).
Photo NF

Sous la Coupole fédérale

Nouvelle loi sur la formation professionnelle

BERNE. - Le Conseil fédéral a approuvé, au cours de sa séance hebdomadaire d'hier, la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui doit permettre d'améliorer la formation pratique des apprentis, a relevé le vice-chancelier Buser. Elle stipule, entre

autres, que seuls les maîtres d'apprentissage qui auront suivi un cours de formation seront autorisés à les former. Il est prévu, en outre, de rendre obligatoires pour toutes les professions, les cours d'introduction organisés par les associations professionnelles.

Un guide méthodique type élaboré par l'association professionnelle doit régler le déroulement de la formation au sein de l'entreprise. Enfin, la recherche en matière de formation professionnelle sera aussi encouragée.

VOTATION POPULAIRE JURASSIENNE LE 20 MARS

Au sujet du Jura, le Conseil fédéral a pris acte de la date retenue par la Constituante jurassienne pour la votation sur le projet de Constitution. Celle-ci aura lieu le 20 mars prochain. Ainsi que l'a expliqué le vice-chancelier Buser, le principe du droit de vote à 18 ans sera admis en vertu d'un décret pris par la Constituante sur la base de l'additif constitutionnel. Il s'agit là d'une innovation. Le vote par procuration sera in-

terdit. Il n'y aura pas d'observateurs fédéraux, aucune demande dans ce sens n'ayant été formulée. Ces mesures ont été décrétées par le Conseil fédéral qui a ainsi satisfait à une demande du Conseil exécutif bernois. Elles modifient sur quelques points le droit électoral bernois. D'autre part, les électeurs auront également à voter sur un mandat chargeant l'Assemblée constituante de sauvegarder les intérêts du futur canton et

de la préparer, le moment venu, aux tâches qui seront les siennes. Après le 20 mars et en cas d'acceptation, le Conseil fédéral devra faire préparer le message sur la garantie fédérale dans des délais assez rapides. Au sujet des relations avec Berne, M. Buser a précisé que, le vieux canton ne reconnaissant pas la Constituante, il ne saurait y avoir de rencontres tripartites (Jura-Berne-Confédération). Mais la Constituante s'est déclarée prête à discuter avec le canton de Berne dès le moment où celui-ci la reconnaît.

RÉORGANISATION DES TROUPES DE FORTERESSE

Selon l'arrêté fédéral du 3 octobre 1975 (réorganisation des formations de soutien ainsi que transformation et nouvelle dénomination d'armes et de services auxiliaires), les troupes de forteresse sont devenues une arme.

Se fondant sur cet arrêté, le Conseil fédéral a réorganisé les troupes de forteresse et fixé un nouveau tournus pour les services de ces troupes. A partir du 1^{er} janvier 1978, les hommes des formations des régiments de forteresse seront appelés tous les deux ans aux cours de répétition et les caporaux

effectueront en élite six cours de répétitions de 20 jours et, en Landsturm, un cours de 13 jours. Le nombre total des jours de service reste inchangé. Grâce à la réorganisation des écoles des troupes de forteresse, les hommes ne seront plus instruits à d'autres tâches et transférés au cours de leurs obligations militaires.

Votations fédérales

Enfin, il a discuté des dates des votations fédérales durant l'année en cours. On sait qu'en mars, le peuple et les cantons se prononceront sur les deux nouvelles initiatives contre l'emprise étrangère ainsi que sur l'initiative concernant le référendum en matière de traités internationaux et le contre-projet du Conseil fédéral. En juin, ce sera la votation sur le paquet financier (réforme de l'impôt fédéral direct, TVA et harmonisation fiscale). On y ajouterait éventuellement l'initiative en vue d'un impôt sur la richesse présentée par le parti socialiste.

Le Conseil fédéral a examiné douze objets dont certains, s'ils sont prêts, pourraient être soumis au souverain en septembre et en décembre. Il s'agit de: l'initiative sur la

Autres objets

Au sujet de l'initiative en vue de l'égalité des droits entre l'homme et la femme, qui a abouti, le Conseil fédéral a confié l'affaire au Département fédéral de justice et police qui collaborera avec les départements de l'intérieur et de l'économie publique. Le Conseil fédéral a également approuvé le 8^e rapport sur la politique économique extérieure qui analyse la situation économique mondiale et celle du commerce extérieur suisse. Il a aussi adopté le nouveau tarif d'usage des douanes suisses.

protection des locataires et le contre-projet du Conseil fédéral, l'initiative « Albatros » concernant la pollution de l'air par les véhicules à moteur, l'augmentation du nombre de signatures requises pour l'initiative et celle du nombre de signatures nécessaires pour le référendum, l'initiative de M. Franz Weber sur la démocratie dans la construction des routes nationales, l'initiative en vue d'un service civil, l'initiative pour encourager la création de chemins pédestres, l'initiative pour une solution du délai, le nouvel article constitutionnel, l'initiative du parti du travail pour la lutte contre l'inflation et le renchérissement, l'initiative du POCH en vue d'abaisser l'âge civique et l'initiative de Berthoud pour douze dimanches sans voitures.

LE REDOUX DANS LE CANTON DE VAUD GRAVES INONDATIONS

LAUSANNE. - La fonte de la neige causée par le redoux, accompagné de pluies à peu près continues depuis trois jours, a provoqué dans la journée d'hier, dans plusieurs régions du canton de Vaud, des inondations et des débordements de rivières, de la Venoge surtout. C'est ainsi qu'il a fallu barrer la route Morges-Echallens-Crissier sur le pont franchissant la Venoge, entre Echallens et Crissier, l'eau de la rivière arrivant au niveau du pont. Toute la zone riveraine de la Venoge, en amont de cet endroit, est pratiquement sous l'eau :

terrains de football, de camping, champs cultivés, quelques entreprises sont inondés.

La route Echallens-Goumoens-la-Ville a été coupée par l'eau refluant des champs et le Talent a débordé.

On signale des inondations et des débordements également à Cottens, Clarmont, Bottens.

Toutes les rivières sont en crue, en particulier les cours torrentueux comme l'Hongrin, qui menace le pont de la route cantonale, aux Moulins, près de Château-d'Œx.

Col des Roches: conflit de la paille terminé

COL-DES-ROCHES. - Suite aux revendications des exportateurs français de paille de Franche-Comté et de Bourgogne notamment, qui bloquent en partie depuis le 13 janvier dernier au moyen de leurs trains routiers la frontière française du Col-des-Roches sur la route qui mène du Locle à Besançon, le Gouvernement français a décidé hier de supprimer la surtaxe de 9 francs par 100 kilos qui frappe les expor-

tations de paille en direction de notre pays. De ce fait, les exportateurs français mettront un terme à leur manifestation ce matin.

Rappelons que cette surtaxe fut décidée en août dernier par la CEE à la suite de la sécheresse. Elle fut supprimée en automne par la plupart des pays membres du marché commun, sauf par la France.

Présentation de la «Basler Zeitung»

BÂLE. - La National-Zeitung und Basler Nachrichten AG a présenté hier après-midi le nouveau quotidien Basler Zeitung, issu de la reprise par la National-Zeitung des Basler Nachrichten. Le premier numéro de ce quotidien paraîtra lundi prochain. Le numéro zéro, qui a été présenté hier, permet de se faire une idée de l'aspect de ce nouveau journal, qui comprendra, pour les éditions normales, 4 cahiers de 8 à 16 pages

chacun. La composition du cadre rédactionnel n'est pas encore connue, mais on sait cependant que la rédaction en chef reviendra à M. Alfred Peter, au titre de président, tandis que M. Oskar Reck sera responsable principal de la politique fédérale.

Ce quotidien sera vendu le dimanche soir également et chaque samedi paraîtra un cahier hebdomadaire imprimé en offset et portant le titre Basler Magazin.

La Croix-Bleue est centenaire

BERNE. - La Croix-Bleue aura cent ans cette année. Depuis le 21 août 1877, le but que s'était fixé son fondateur, le pasteur Louis-Lucien Rochat, de Cossonay, n'a pas changé : lutter contre l'intempérance. La Croix-Bleue ne s'en prend ni à l'alcool lui-même, ni à ceux qui le produisent, mais uniquement à l'abus. En cette année de centenaire, cette organisation a décidé de montrer qu'elle est plus alerte que jamais. Et

pour ce faire, elle a consenti un gros effort d'information du public, tant à travers son mensuel Rencontrer et un montage audiovisuel (sur le plan romand) et une plaquette (sur le plan vaudois) que par la presse, la radio et la télévision. Le coup d'envoi a donc eu lieu hier à Berne à l'occasion de l'émission d'un timbre de 20 centimes, qui sera en vente dès aujourd'hui. Pendant le mois de juin, les envois postaux porteront l'estampille rappelant le centenaire.

Dans huit jours, au Palais des expositions de Genève Le Salon du nautisme et du plein air

GENÈVE. - Débuts par une bonne nouvelle : le Salon international du nautisme et du plein air pourra, cette année pour la première fois, porter la mention d'exposition unique en son genre en Suisse. En effet, il y a une dizaine de jours à peine, comme nous l'a confirmé le directeur du Palais des expositions M. Huser, Zurichois et Genevois ont enfin pu se mettre d'accord. Les Suisses allemands organiseront ce salon les années paires et les Romands les années impaires.

Le Salon a passé, par comparaison à 1975, de 22 000 à 25 000 m², qui se répartissent de la manière suivante : 200 exposants, 560 marques et 21 pays, dont pour la première fois aussi le Canada, la Hongrie, le Portugal et... Hong-kong. Le secteur nautique sera naturellement le plus important avec 13 000 m² dont 10 000 uniquement pour la batellerie, le reste se partageant entre les différentes associations commerciales ou sportives de la branche, avec également une surface de 800 m² consacrés aux moteurs marins.

de notre envoyé spécial SET

Du nouveau : un secteur aéronautique

La traditionnelle conférence de presse ne s'est pas déroulée comme d'habitude au Palais des expositions, mais à l'aéroport de Cointrin, pour une raison bien particulière :

le Salon du nautisme et du plein air fête en effet une naissance. Fils lui-même du Salon de l'auto, il ouvre aujourd'hui ses portes à un nouveau secteur : celui de l'aéronautisme. Il faut voir là un premier pas vers la création d'un secteur qui sera très certainement appelé un jour à devenir, comme l'a fait le Salon du nautisme, absolument indépendant. Il faut y voir aussi une première ouverture vers le futur Palais des expositions. Dans l'immédiat, ce secteur présentera une dizaine d'appareils allant de l'avion à moteur en passant par l'aéroplane sans oublier les hélicoptères, les modèles réduits et une très remarquable maquette gracieusement mise à disposition par l'aviation militaire suisse, représentant un Mirage à l'échelle 1:2. Ce secteur sera animé par des films, un spectacle multivision de l'aéroport, un équipement radio-émetteur récepteur sur le stand de l'aviation militaire, alors même qu'un grand concours sera organisé par l'association en faveur de l'aéroport Genève-Cointrin. Très certainement, un nouveau « pavillon », qui aura les faveurs d'un très large public.

Grosse animation

Bien au-delà du visiteur-acheteur, ce Salon du nautisme et du plein air (avec, ne l'oublions pas, une importante part consacrée au caravaning, au camping, aux articles de sport), retiendra l'attention d'une très large couche de la population. Outre les divers concours réalisés par les exposants eux-mêmes, il sera possible de rencontrer à Genève les plus grands navigateurs de l'heure, notamment Eric Tabarly, le professeur Alain Bombard, Alain Colas et Olivier Stern-Weyrin. Sur le podium principal d'attraction, on pourra recevoir des « baptêmes de plongée » dans une vaste piscine sous la conduite d'hommes-grenouilles expérimentés. Il y aura un simulateur de wind-surfing, qui permettra à chacun de mesurer son équilibre en entrant, et si nécessaire... en sortant de l'exposition.

A voir

Les Valaisans ont aussi leur « morceau de mer » sur les bords du bleu Léman. Ils trouveront donc au Salon international du nautisme et du plein air, qui s'ouvrira officiellement le vendredi 4 février prochain, tout ce qui pourra faire d'eux, aussi bien des marins d'eau douce que des grands sportifs de tous les plaisirs nautiques. Une exposition, rappelons-le, unique en son genre en Suisse cette année, et qui ne manquera pas de susciter l'intérêt qu'elle mérite.

NOUVEAU CONFLIT À TAVANNES

Le deuxième anniversaire de Jeunesse-Sud, mouvement autonomiste des jeunes du Jura bernois, risque de provoquer un affrontement à Tavannes et il serait un peu trop facile d'en rejeter la responsabilité sur ce mouvement en disant qu'il recourt à une provocation en fêtant le deuxième anniversaire de sa création. Pour la fête qu'il met sur pied samedi, Jeunesse-Sud a sollicité la location de la salle communale, ce que le conseil municipal de Tavannes vient de refuser par une lettre qui prend à témoin une déclaration tronquée du conseiller fédéral Furgler, prononcée dans son allocution du 1^{er} janvier. Par ce biais, les autorités entendent faire avaliser une atteinte évidente aux libertés de réunion et d'expression et le fait

que d'autres locaux soient disponibles dans cette localité n'est en tous cas pas un argument de valeur, même si la lettre des autorités en fait état. La manifestation aura lieu cependant et les deux sociologues Ueli Windisch et Alfred Willener, auteurs d'un récent ouvrage intitulé *Le Jura incompris*, prendront part à cette réunion et exposeront le contenu de leur livre. Il n'est pas exclu que des incidents surviennent samedi à Tavannes. On se souvient que l'an dernier, le premier anniversaire de Jeunesse-Sud avait donné lieu à la profanation d'une église, la réunion que les antiséparatistes avaient empêchée aurait, en effet, dû se tenir dans la salle paroissiale attenante à l'église.

V.G.

ATHLÉTISME

Le CABV change de nom

Dans son assemblée générale du 14 janvier dernier, les membres du Centre athlétique Bas-Valais ont accepté les statuts et le changement de nom du club qui s'appellera désormais :

Centre athlétique Bas-Valais Martigny (CABV Martigny)

Le Centre athlétique Bas-Valais compte environ septante membres et s'occupe d'une cinquantaine de jeunes répartis dans les trois centres qui sont Monthey, Riddes et Martigny.

Dépassement et collision Deux morts

BREMgarten. - Deux voitures sont entrées en collision frontale hier à midi entre Bremgarten et Hermetschwil, dans le canton d'Argovie ; deux personnes sont mortes à la suite de l'accident.

M. Adrien Luescher de Bremgarten (AG), âgé de 21 ans, est entré en collision avec une camionnette en tentant de dépasser un camion. M. Luescher succomba à la suite de ses blessures à l'hôpital de Muri. M. Walter Widmer, de Wohlen (AG), un passager de la camionnette, est mort à l'hôpital d'Aarau. Le conducteur de la camionnette souffre de blessures graves aux jambes et à la tête.

Décès

d'un ancien député vaudois

LA SARRAZ. - M. Louis Reymond, qui fut syndic d'Eclépens de 1942 à 1957 et député libéral au Grand Conseil vaudois de 1953 à 1960, est mort dans sa 86^e année. Il avait longtemps exploité le domaine agricole du château d'Eclépens.

La vallée de ChamoniX en deuil LE GUIDE GUY DEVOUASSOUX SE TUE AUX GRANDS-MONTETS

ARGENTIÈRE. - Une fois encore, une fois de plus, le monde de la montagne et le pays du Mont-Blanc en particulier sont en deuil. Ils pleurent l'un des meilleurs des leurs : Guy Devouassoux a connu une fin tragique alors qu'il skiait seul sur les pentes des Grands-Montets, au-dessus de son village natal.

L'accident n'eut pas de témoin. Vers 15 heures, des skieurs aperçurent depuis la télécabine de la Herse, un corps inanimé sur la neige. Aussitôt les secouristes de la remontée mécanique se rendirent sur les lieux et devaient retrouver leur ami très grièvement blessé à la tête. Il semble qu'il ait heurté un rocher dans sa chute. Acheminé au plus vite à l'hôpital de ChamoniX, il devait y décéder.

Avec Guy Devouassoux disparaît l'un des meilleurs guides de la génération actuelle. Agé de 44 ans, il était entré à la compagnie de ChamoniX en 1959. Auteur de plusieurs grandes premières surtout dans le massif des Perrons, il fit, avec ses clients, toutes les grandes classiques des Alpes. Excellent

skieur, il était l'un des spécialistes du ski de haute montagne et des grandes randonnées de printemps. Chaque année, il accomplissait plusieurs fois la haute route ChamoniX - Zermatt ainsi que de nombreux itinéraires classiques en Suisse. Ses qualités l'amènèrent très vite à siéger au comité de la compagnie et le regretté président Camille Tournier, qui le considérait un peu comme son fils spirituel, fondait beaucoup d'espoirs sur lui. Il était le deuxième enfant d'une famille de cinq garçons, l'une des plus anciennes de la vallée, qui fut déjà éprouvée par la montagne. Son oncle Jean Ravanel mourut dans une coulée de neige au col de Balmes en 1946 et son beau-père, Vital Ravanel, fut tué par un bloc de rocher, à la tête de sa cordée, à l'Aiguille de la Floria, en 1965.

Guy Devouassoux exerçait également le métier de maçon dans l'entreprise familiale et laisse quatre jeunes enfants.

A sa femme et à toute sa famille, nous présentons nos condoléances émues et attristées.

F. C.

RHODÉSIE Une guerre totale

SALISBURY (ATS/Reuter). - Militaires et armes sont actuellement acheminés de Somalie, qui jouit d'une aide militaire soviétique, en territoire mozambicain, en vue d'une guerre totale contre la Rhodésie, déclare-t-on de source nationaliste noire à Salisbury. On se refuse à préciser l'ampleur des forces militaires ou la qualité des armements, mais on parle de la possibilité d'un « franchissement de la frontière par des chars ».

Prié de dire si la guérilla s'étendra aux zones urbaines de la Rhodésie, on répond que la prochaine étape, en cas d'échec des initiatives diplomatiques, « sera la guerre totale ».

MAIRIE DE PARIS: PROGRAMME COMMUN DES MAJORITAIRES ?

PARIS (ATS/AFP). - La crise politique que traverse la majorité parlementaire française à l'occasion de la préparation des élections municipales à Paris, a connu un important rebondissement lorsque le président de la République a fait annoncer, à l'issue du conseil des ministres, qu'il avait chargé le premier ministre Raymond Barre d'une mission pour « aboutir à une solution d'union ».

La situation à Paris est actuellement la suivante : Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, ami personnel du président de la République, a été chargé d'une mission de coordination de la majorité pour présenter des listes communes dans les dix-huit secteurs parisiens. M. d'Ornano avait annoncé à l'issue d'une audience du président, le 12 novembre der-

nier, qu'il avait été choisi comme futur maire de la capitale.

Cette annonce insolite avait accrédité l'impression que le choix de M. d'Ornano avait été décidé par le président de la République personnellement.

Il y a exactement une semaine, M. Jacques Chirac, ancien premier ministre, annonçait avec fracas qu'il se présentait également à Paris. Cette décision était considérée par l'ensemble des milieux politiques comme un défi au président de la République.

M. Chirac justifiait cette décision en déclarant intolérable que M. d'Ornano ait présenté contre des conseillers sortants de la majorité des membres de l'actuel gouvernement.

Il assurait d'autre part qu'il se présentait dans l'esprit de la pluralité des candidatures préconisée par le président de la République au cours de sa conférence de presse du 17 janvier dernier.

Le président de la République a déclaré hier devant le conseil des ministres que « les conditions dans lesquelles s'engagent les

élections municipales à Paris ne sont pas celles du pluralisme mais de la discorde ». Il a indirectement déchargé M. d'Ornano de sa mission lorsqu'il a confié une mission d'union au premier ministre Raymond Barre qui s'appête à recevoir successivement tous les leaders de la majorité pour tenter de les mettre d'accord sur le choix d'un candidat commun à la mairie de Paris. On présume à ce propos que M. Raymond Barre pourrait pressentir M. Pierre Chris-

tian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et élu de la capitale ou M^{me} Simone Veil, ministre de la santé.

Quels que soient les résultats de la négociation qu'engage le premier ministre sur instructions du président et avec l'accord du gouvernement, la nouvelle entrée en scène du chef de l'Etat dans cette affaire est le signe, pour la plupart des observateurs, que l'affaire des municipales de Paris a été « mal engagée ».

La guerre à deux pas d'Israël ?

NICOSIE (ATS/Reuter). - De violents combats font rage dans le sud du Liban entre des milices chrétiennes bénéficiant d'un soutien de l'artillerie israélienne et des unités islamo-progressistes, rapportent des voyageurs arrivant à Nicosie en provenance de la région. Les chrétiens conservateurs se sont emparés hier des villages d'Adaissé et de Taibeh au terme de trois jours de combats, affirment-ils. Un troisième village,

Marwahin, est actuellement investi et soumis à un bombardement intense. Vingt-deux habitations au moins y ont été détruites. Citant des habitants de la région, les voyageurs affirment qu'au moins mille miliciens de droite ont participé aux attaques.

Marwahin se trouve à un kilomètre de la frontière israélienne et à cinq kilomètres de la mer. Ces combats sont les séqueles non résolus du conflit libanais.

Yougoslavie: l'ennemi c'est l'URSS

BELGRADE (ATS/AFP). - Le général Nikola Ljubicic, ministre yougoslave de la Défense, a mis en garde les Yougoslaves contre « les pressions de ceux qui aspirent à l'hégémonie », et a accusé des « milieux dirigeants » d'Etats, qu'il n'a pas nommés, de mener une « guerre spéciale » contre la Yougoslavie. La « tendance à l'hégémonie » est généralement attribuée à l'URSS par les communistes yougoslaves, notent les observateurs.

Il ressort du discours du général Ljubicic que, si la Yougoslavie ne se sent pas actuellement menacée d'agression armée, elle est en revanche l'objet d'une « guerre spéciale » continue. « L'ennemi, a ajouté le ministre yougoslave, dirige son activité contre l'acquis de notre révolution, l'indépendance du pays et son caractère non aligné, la place et le rôle du parti dans notre développement socialiste et son activité au sein du mouvement international ouvrier... » Le général Ljubicic a insisté en conséquence sur la nécessité pour la Yougoslavie de renforcer en permanence son potentiel militaire dans un but « préventif ».

Ils voulaient renverser Sadate

LE CAIRE (ATS/Reuter). - Le conseil des ministres égyptien a consacré hier une séance extraordinaire aux mesures de sécurité qui s'imposent à la suite de la découverte, annoncée hier par le quotidien *Al Ahrâm*, de quatre formations communistes qui projetaient de renverser le régime du président Anouar Sadate. Deux cents personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette enquête, qui a abouti à la découverte de tracts communistes invitant la population à renverser le gouvernement. Celui-ci a imputé à des éléments communistes la responsabilité des troubles de la semaine dernière, qui ont fait 80 tués et plusieurs centaines de blessés. Deux mille personnes sont toujours interrogées au sujet des émeutes, qui se sont propagées dans presque toutes les grandes villes d'Egypte.

Espagne: funérailles et expulsions

MADRID (ATS/AFP). - Trois des avocats tués lundi lors du massacre de la rue Atocha ont été enterrés hier à Madrid, au cours d'une impressionnante cérémonie qui a constitué la première manifestation de masse du parti communiste en Espagne.

Plus de cent mille Madrilènes, deux cent mille selon certains, disciplinés, en files serrées saluant le poing fermé, serrant souvent un œillet rouge, ont rendu en plein cœur de la ville un dernier hommage à ceux que M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti, a présenté comme « les premiers et peut-être aussi les derniers martyrs de la nouvelle Espagne démocratique ». Ces trois avocats comme les deux autres victimes,

enterrés séparément ce matin, étaient membres du PCE.

Aucun incident n'a été signalé ; à aucun moment la police massée très loin n'est intervenue.

MADRID (ATS/Reuter). - Le Ministère de l'intérieur a ordonné ces derniers jours l'expulsion d'Espagne de 75 étrangers, appartenant-hier de source gouvernementale.

Rien n'indique pour l'instant qu'il y ait un lien entre ces expulsions et la récente vague de violences.

Dix-neuf étrangers ont été arrêtés dans le cadre des recherches contre les auteurs des violences, dont un Anglais et deux Australiens.

« Charte 77 » : Prague en accusation Un vif réquisitoire... de gauche!

PRAGUE (ATS/AFP). - Les porte-parole de la « Charte 77 », les professeurs Jiri Hajek et Jan Patocka ont adressé un nouvel appel au Gouvernement tchécoslovaque lui demandant de confirmer la validité des pactes sur les droits de l'homme ainsi que les articles 28 et 29 de la Constitution tchécoslovaque, a-t-on appris hier à Prague.

Ces deux articles garantissent à l'ensemble des citoyens « la liberté d'expression dans tous les domaines de la société, y compris le droit de liberté de parole et de presse (art. 28) ainsi que le « droit d'adresser aux corps représentatifs et aux autres organes de l'Etat leurs propositions, suggestions, doléances ». « Les organes de l'Etat ont le devoir d'y donner suite dans un esprit de responsabilité et en temps utile (art. 29). »

Dans leur lettre, les deux porte-parole contestent la légalité des « attaques publiques, diffamations, accusations injustes » lancées contre les citoyens qui cherchent à exercer ces droits.

« Nous posons ces questions, ajoutent-ils, au nom de plusieurs centaines de citoyens qui ont signé la Charte 77, et nous attendons votre réponse conformément à la Constitution ».

PÉTITION DU PARTI TRAVAILLISTE BRITANNIQUE

LONDRES (ATS/Reuter). - Le comité exécutif du parti travailliste britannique a adopté à l'unanimité hier une résolution condamnant l'arrestation ou le harcèlement des Tchécoslovaques qui ont signé la « Charte 77 », un manifeste réclamant le respect des droits de l'homme en Tchécoslovaquie et invitant le Gouvernement tchécoslovaque à respecter les engagements de l'accord d'Helsinki sur la détente Est-Ouest.

LA CHINE DÉNONCE...

PÉKIN (ATS/AFP). - La Chine a épousé hier la cause des signataires de la « Charte 77 » en Tchécoslovaquie qui protestent contre les violations des « droits fonamen-

taux du citoyen » dans leur pays.

Dans un article reproduit hier par le *Quotidien du peuple*, l'agence Chine nouvelle, citant des « agences de presse occidentales », écrit que la charte « exprime le ressentiment de la population à l'occupation et au contrôle du pays par l'Union soviétique ainsi que la détermination de combattre pour les droits politiques ».

La dépêche est intitulée : « La lutte contre la domination soviétique resurgit en Tchécoslovaquie » et note, citant la presse occidentale, que le mouvement « coïncide avec un malaise grandissant en Pologne, en Allemagne de l'Est et en Union soviétique ».

En bref

- BELFAST (ATS/Reuter). - Une bombe a explosé hier près d'un poste de garde dans le centre de Belfast, blessant trois soldats, trois gardes et trois passants.
- NEW YORK (ATS/AFP). - Les spécialistes de l'armée de l'air américaine, revenant sur leurs premières évaluations, viennent de reconnaître que le « Mig-25 » soviétique, qu'ils ont pu examiner au Japon après la défection de son pilote en septembre dernier, présentait des signes d'une technique très avancée.
- ROME (ATS/AFP). - Le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, a promis aux Italiens qu'ils pourraient compter sur le soutien des Etats-Unis dans leurs efforts de redressement économique. Il a réaffirmé en même temps, comme il l'a fait depuis le début de sa tournée européenne, que la nouvelle administration des Etats-Unis considère « des relations d'étroite coopération avec leurs alliés comme la pierre angulaire de la politique étrangère américaine ».
- WASHINGTON (ATS/Reuter). - La commission fédérale des libérations sur parole a autorisé hier la mise en liberté anticipée de Howard Hunt, considéré comme le « cerveau » du cambriolage des bureaux du parti démocrate dans l'immeuble du Watergate à Washington.

Le petit Tessinois Renzo Nespoli enfin libéré

CÔME (ATS/ANSA). - Le jeune Renzo Nespoli, âgé de 11 ans, qui avait été enlevé le 15 janvier près de Grandate, et qui a été libéré par ses ravisseurs, hier matin tôt, n'a pas eu l'occasion de voir ceux qui l'ont détenu. Pendant toute la durée de sa captivité, il a conservé une cagoule sur la tête avec un unique trou à la hauteur de la bouche pour pouvoir manger. Il semble qu'aucune rançon n'a finalement été payée.

15 professionnels du rapt arrêtés

MILAN (ATS/Reuter). - La police italienne a arrêté, dans le courant de la nuit, quinze spécialistes présumés de l'enlèvement.

Parmi les quinze personnes arrêtées figure Bellandi, 49 ans, accusé d'avoir organisé le 30 décembre l'enlèvement de la petite Sara Domini, âgée de 4 ans, qui fut libérée dix-neuf jours plus tard après paiement d'une rançon de 2 milliards de lires (6 millions de francs suisses).

La police a déclaré avoir récupéré 350 millions de lires au cours des descentes de la nuit dernière.

Mardi soir, M. Giulio Andreotti, président du conseil, a proposé au Parlement italien de nouvelles mesures pour combattre les rapt.

● POMPÉI (ATS/AFP). - Douze fresques murales, découvertes récemment au cours de fouilles à Pompéi, ont été volées dans la nuit de lundi à mardi dans une maison voisine du grand théâtre de l'ancienne cité romaine. La manière dont ont opéré les voleurs, qui ont également enlevé un grand nombre d'éléments architecturaux de 25 cm à 2 mètres de long, reste pour l'instant un mystère en raison du poids important de plusieurs centaines de kilos et du volume des pièces emportées en une seule nuit et en dépit de la présence des gardes.

On pense en effet qu'après la vague d'arrestations de ravisseurs en Italie ces derniers jours, ceux du jeune Nespoli ne se sont plus sentis en sécurité et qu'ils ont renoncé.

De sa détention, l'enfant, apparemment, n'a pas trop souffert. Il dit avoir été bien traité, mangeant à sa faim et ayant eu parfois la possibilité d'écouter la radio. Mardi soir, un de ses ravisseurs lui a dit subitement : « Viens, on va te libérer ». Il a été allongé sur le siège arrière d'une voiture et conduit près d'Assago, à l'ouest de Milan, où on l'a abandonné en l'invitant à téléphoner à la police. Mais il n'en a pas eu besoin, ayant tout de suite été vu par une patrouille de police.

Les parents et la police tessinoise ont été immédiatement avertis, et le père, la mère, ainsi que le chef de la police tessinoise sont aussitôt partis pour Milan.

Le jeune garçon a été retrouvé par une patrouille de police peu après une heure du matin sur l'autoroute menant à Bologne, en possession de quelques jetons de téléphone que lui avaient laissés ses ravisseurs. Aux policiers qui lui demandaient ce qu'il faisait tout seul à cet endroit, le garçon a répondu : « Je suis Renzo Nespoli, prévenez mon père ».

Pas de rançon versée

Il n'y a pas eu de frontière entre la Suisse et l'Italie dans l'« affaire » Renzo Nespoli, mais une collaboration complète entre les deux magistratures, ainsi qu'entre les polices suisse et italienne. Pour la magistrature tessinoise, la certitude est acquise qu'aucune rançon n'a été versée pour la libération de l'enfant, que ce soit du côté de la famille, ou de la part d'amis, qui auraient mené des « tractations clandestines ».

L'enfant a déclaré lui-même qu'avant d'être libéré, ses « geôliers » ont souligné ce

fait. Ils ont également manifesté devant lui leurs craintes face à la vague d'arrestations en cours en Italie.

Le procureur du Sottoceneri, qui présidait hier après-midi une conférence de presse à Chiasso en compagnie de ses collaborateurs, a ainsi attiré l'attention sur certains aspects de l'affaire, qui restent toutefois obscurs. Il a en outre prié les mass media de continuer à observer le silence sur les investigations en cours. Etablissant l'historique des événements, il a évoqué le premier coup de téléphone, parvenu à la famille Nespoli le dimanche matin à 10 heures déjà. L'enlèvement avait eu lieu le samedi 15 janvier à 18 heures.

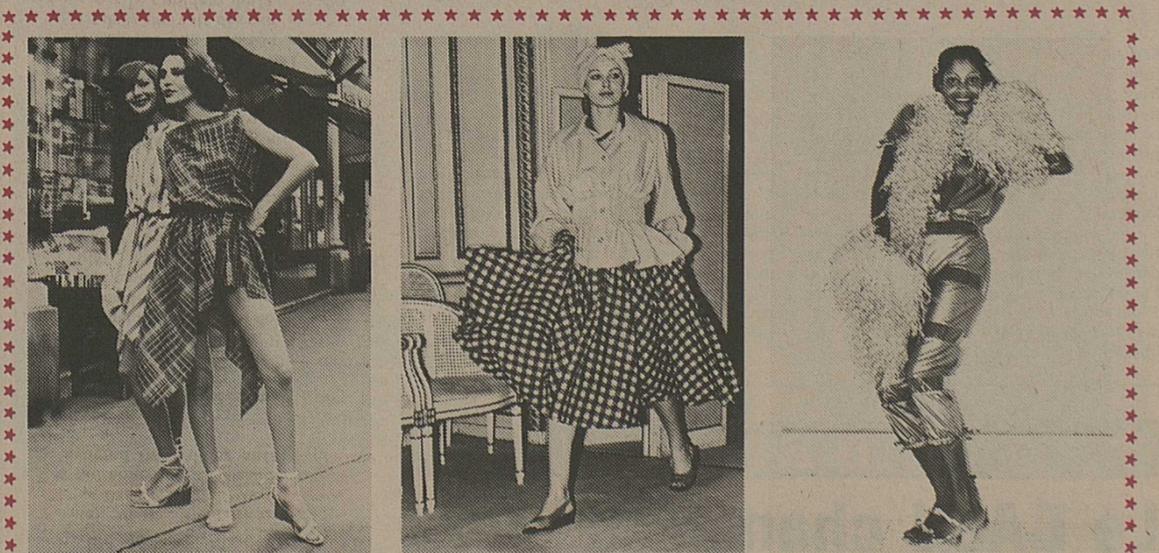
Le mot d'ordre était : « Vie ou mort ». On annonçait en outre que l'enfant se portait bien.

Le lundi 17 janvier, parvenait la demande de rançon de deux milliards de lires (environ 5,6 millions de francs suisses). La famille déclara ne pas pouvoir payer et proposa de verser entre 400 000 et 500 000 francs suisses, ce qui fut refusé.

Les coups de téléphone se sont succédés en présence de l'avocat de la famille, mais les termes précis d'un compromis n'ont pu être fixés en raison de difficultés techniques survenues sur la ligne téléphonique, cette dernière ayant subi de continuelles interruptions.

Puis, ce fut le silence complet entre le 20 et le 24 janvier, ce qui pouvait laisser présager le pire. C'est 30 heures après le dernier appel téléphonique du 24 janvier que l'enfant a été libéré.

Les monstres (sacrés) de la mode...



De gauche à droite: la maison Pierre Cardin présente pour sa collection printemps-été 1977 la ligne « Nymphette » en pilou imprimé. La maison Jean Patou présente pour sa collection printemps-été 1977 cette jupe ample à carreaux marine et beige, veste beige à taille marquée par des fronces. La maison Courrèges présente pour sa collection printemps-été 1977 cet ensemble du soir : blouson avec pantalon corsaire (bleu roi) avec bandes transparentes. Boa autour du cou, plumes bleu et blanc, boule en or dans les cheveux, chaussons à talons dorés double brides.

Encore un enlèvement à Rome

ROME (ATS/Reuter). - Un étudiant en architecture, âgé de 24 ans, Stefano Scarozza, neveu d'un agent immobilier connu, a été enlevé hier à Rome par trois hommes armés, annonce la police.

L'étudiant a été kidnappé au moment où il sortait de chez lui avec deux amis et on l'a forcé à monter dans une voiture qui a démarré en trombe.